

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-septième session
Supplément N° 5 (A/57/5/Add.3)

**Office de secours et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

**Rapport financier et comptes
et états financiers vérifiés**

de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001 et

**Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**



Nations Unies • New York, 2002

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi		vi
I. Rapport financier de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2002		1
A. Aperçu général	1-2	2
B. Activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour le réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	3-30	2
C. Résultats financiers	31-35	11
II. Rapport du Comité des commissaires aux comptes		14
A. Introduction	1-12	15
1. Recommandations antérieures non intégralement appliquées	7-10	16
2. Principales recommandations	11-12	16
B. Aspects financiers	13-55	17
1. Aperçu général	13-16	17
2. Normes comptables du système des Nations Unies	17-20	18
3. Présentation des états financiers	21-26	19
4. Indemnités versées à la cessation de service	27-30	20
5. Gestion des avoirs	31-34	21
6. Engagements non réglés	35-38	22
7. Sommes à recevoir	39-45	22
8. Gestion de la trésorerie	46-53	23
9. Passation par pertes et profits	54	24
10. Versements à titre gracieux	55	25
C. Questions de gestion	56-122	25
1. Sièges de l'Office	56-62	25
2. Ressources humaines	63-65	26
3. Audit interne	66-104	27
4. Technologies de l'information et de la communication	105-116	33
5. Cas de fraude et de fraude présumée	117-122	34
D. Remerciements	123	35

Annexe. Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 ...	37
III. Opinion des commissaires aux comptes	40
IV. Certificat attestant l'exactitude des états financiers	41
V. États financiers pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001	42
A. États financiers	42
État 1. Recettes, dépenses et variations d'encaisse du fonds de roulement	42
État 2. Actif et passif au 31 décembre 2001	44
État 3. Situation de trésorerie au 31 décembre 2001	46
État 4. Budget et dépenses de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001	48
État 5. Encaisse du fonds de roulement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001	50
État 6. Fonds extrabudgétaires – Projets : recettes, dépenses et variations des soldes des fonds pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001	52
État 7. Fonds extrabudgétaires – Projets : actif et passif au 31 décembre 2001	53
B. Appendices et annexe aux états financiers	54
Appendice 1. Dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2000-2001	54
Appendice 2. Recettes, dépenses et soldes des fonds par projet pour l'exercice biennal 2000-2001	58
Appendice 3. Contributions des donateurs pour l'exercice biennal 2000-2001	92
Appendice 4. Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises : recettes, dépenses et variations des bénéfices non distribués pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001	97
Appendice 5. Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises : actif et passif au 31 décembre 2001	98
Annexe. Fonds général : recettes des unités de production et des cantines	99
Notes relatives aux états financiers	100
Notes relatives aux états financiers du Programme de microfinancement et de création de microentreprises	106
C. États relatifs aux caisses de prévoyance	109
Caisse de prévoyance du personnel régional	109
Recettes et dépenses et compte de répartition des recettes	109
Actif et passif au 31 décembre 2001	111
Répartition en pourcentage des soldes des placements au 31 décembre 2001	113

Placements et revenus des placements	114
Caisse de prévoyance en schillings autrichiens (siège de l'Office à Vienne)	115
Recettes et dépenses et compte de répartition des recettes	115
Bilan au 31 décembre 2001	116
Caisse de prévoyance : dépenses d'administration de l'exercice biennal 2000-2001	117
Notes relatives aux états financiers concernant la Caisse de prévoyance	118

Lettres d'envoi

Le 10 mars 2002

Conformément aux articles 11.4 et 12.1 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (l'Office) pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001, que j'approuve par la présente lettre. Les états financiers ont été préparés et certifiés par le Contrôleur.

Je me permets également de saisir cette occasion pour confirmer aux partenaires de l'Office et à vous-même que l'Office dispose :

a) D'une solide culture de la responsabilité et d'une architecture organisationnelle à la hauteur de la complexité de ses opérations, ainsi que d'un appareil de contrôle interne éprouvé et fiable et d'une structure gestionnaire transparente et tenant les responsables informés des activités, défis et progrès de l'Office;

b) De moyens de communication de l'information qui permettent d'être raisonnablement sûr que les états financiers de l'Office rendent bien compte, pour tous les aspects importants, des résultats de ses opérations et de sa situation financière, conformément aux principes comptables généralement acceptés;

c) De systèmes de contrôle d'un bon rapport coût-efficacité, qui lui permettent d'être raisonnablement sûr que ses objectifs opérationnels et en matière de qualité seront atteints. Ces objectifs sont, notamment, la communication de documents externes fiables, la protection des avoirs, la prévention de la fraude, le respect des règles et règlements, l'élimination des dépenses inutiles et la maximisation des recettes;

d) De moyens d'évaluation et de contrôle continus, qui lui permettent de suivre les principaux problèmes de risque interne signalés par les vérificateurs internes et extérieurs. L'Office a pris des dispositions pour ajuster les mesures de contrôle ou en ajouter de nouvelles dans les domaines où il estimait que les risques associés à la non-réalisation de ses objectifs opérationnels et en matière de qualité étaient excessifs et/ou inacceptables.

Le Commissaire général de l'Office de secours
et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés
de Palestine dans le Proche-Orient
(Signé) Peter Hansen

Le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisations des Nations Unies
New York

Le 27 juin 2002

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice biennal 2000-2001 terminé le 31 décembre 2001, qui ont été présentés par le Commissaire général. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés et l'opinion des commissaires est jointe auxdits états.

Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité sur les comptes de l'Office pour la période considérée.

Le Vérificateur général des comptes
de la République d'Afrique du Sud
Président du Comité des commissaires aux comptes
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Shauket A. Fakie

Le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

Chapitre premier

Rapport financier de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001

Résumé

Le budget ordinaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (l'Office) pour l'exercice biennal 2000-2001 a fait apparaître un excédent net des recettes par rapport aux dépenses qui s'est élevé à 7,4 millions de dollars. Le solde en fin d'exercice du fonds de roulement de l'Office au titre de ses activités financées par le budget de trésorerie ordinaire s'élevait à 8,5 millions de dollars, ce qui représentait une nette amélioration par rapport à l'exercice biennal 1998-1999, à la fin duquel le fonds de roulement avait affiché un solde négatif de 4,1 millions de dollars (voir état 1).

Le solde de trésorerie consolidé, qui s'élevait à 31 millions de dollars au début de l'exercice biennal, a augmenté de 25,5 millions de dollars pour atteindre 56,5 millions de dollars au 31 décembre 2001 (voir état 2). Sur ces 56,5 millions, 10,2 étaient affectés au Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises et 9,3 à l'achat de produits de première nécessité, ce qui laissait 37 millions de dollars disponibles pour financer les projets et les activités relevant du budget ordinaire.

Au total, le budget ordinaire et les fonds extrabudgétaires pour l'exercice biennal s'élevaient à 884,8 millions de dollars (voir état 4). Le montant total des recettes effectivement encaissées, y compris les autres recettes, s'est établi à 706,6 millions de dollars et celui des dépenses à 659,7 millions, ce qui a laissé un boni de 46,9 millions. Ce boni est dû pour l'essentiel aux contributions au titre de l'appel d'urgence reçues vers la fin de l'exercice biennal et non encore décaissées à la fin de 2001.

Comme par le passé, le programme d'enseignement a représenté une part très importante des dépenses engagées au titre du budget ordinaire : 58,7 % du total. Venaient ensuite le programme de services sanitaires (17,9 %), les services d'exploitation et services communs (13,2 %) et les secours et services sociaux (10,2 %), ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

Programme	Budget approuvé		Dépenses effectives		Économies réalisées	
	En pourcentage	En dollars des É.-U.	En pourcentage	En dollars des É.-U.	En dollars des É.-U.	En pourcentage
Enseignement	53,7	328 371 000	58,7	327 799 599	571 401	0,2
Services sanitaires	17,6	107 703 000	17,9	100 191 537	7 511 463	7,0
Secours et services sociaux	10,2	62 442 000	10,2	57 121 149	5 320 851	8,5
Services d'exploitation et services communs	18,5	112 767 000	13,2	73 384 116	39 382 884	34,9
Total	100,0	611 283 000	100,0	558 496 401	52 786 599	8,6

Les économies réalisées (8,6 % au total par rapport au budget) s'expliquaient par : a) le fait que les contributions n'ont pas suffi à financer les dépenses inscrites au budget; et b) la compression des coûts et la rigueur d'une gestion financière cherchant à aligner les dépenses sur les recettes. Le gros des dépenses d'enseignement était constitué par les traitements des enseignants, dont l'effectif total a augmenté parce que le nombre d'élèves augmentait. En ce qui concerne les services sanitaires et les secours et services sociaux, on a réalisé des économies principalement en réduisant la consommation de fournitures. Quant aux services d'exploitation et services communs, les économies ont été réalisées grâce à la réduction à la fois des effectifs et des frais généraux et à la non-utilisation d'une réserve budgétisée au titre des rémunérations (12 millions de dollars) et d'une réserve au titre du fonds de roulement (14 millions).

Les dépenses financées au moyen des fonds extrabudgétaires au cours de l'exercice biennal se sont élevées au total à 94 millions de dollars, dont une large part consacrée à l'appel d'urgence, aux projets postérieurs à 1999 et au Programme pour la mise en oeuvre de la paix (57,7 millions, 16,9 millions et 16,1 millions de dollars, respectivement).

L'actif net de la Caisse de prévoyance du personnel régional a été ramené à 787,8 millions de dollars, et la valeur de réalisation de ses placements s'élevait à 788,8 millions de dollars à la fin de l'exercice biennal. Le montant total des pertes afférentes aux adhérents de la Caisse s'élevait à 4,1 millions de dollars au 31 décembre 2001.

A. Aperçu général

1. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (l'Office) a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 302 (IV) du 8 décembre 1949 en tant qu'entité distincte dans le cadre du système des Nations Unies. Le mandat de l'Office a connu maintes prorogations, dont la dernière en date est consignée dans la résolution 56/52 de l'Assemblée, du 10 décembre 2001, qui a prorogé ce mandat jusqu'au 30 juin 2005.
2. L'Office rend directement compte à l'Assemblée générale. Une Commission consultative de 10 membres, où siègent des représentants des principaux donateurs et des gouvernements hôtes de l'Office, procède à un examen annuel des programmes et activités de ce dernier.

B. Activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

3. L'Office assure des services d'enseignement, des services sanitaires et des secours et services sociaux à l'intention d'environ 3,9 millions de Palestiniens réfugiés en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, ainsi qu'en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Son siège est à Gaza et à Amman.
4. L'Office n'a cessé de moduler sa mission et ses services en fonction des besoins des réfugiés et de l'évolution du milieu dans lequel il intervient. Tout au long des 52 années pendant lesquelles il a fourni des services humanitaires dans la

région, il a montré qu'il était capable d'adapter et de renforcer ses programmes selon que de besoin afin de les ajuster aux situations nouvelles créées dans la région, et il se tient prêt à poursuivre dans cette voie conformément au mandat qu'il tient de l'Assemblée générale.

5. Les troubles qui ont éclaté en septembre 2000 dans le territoire palestinien occupé compliquent toujours le travail de l'Office. L'instabilité du climat de sécurité, la dégradation de la situation économique des réfugiés et les restrictions apportées à la circulation des marchandises, des services et de la main-d'oeuvre font que l'Office est appelé à répondre à des exigences fortement accrues en matière d'opérations humanitaires dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

1. Programme d'enseignement

Mission

6. La mission du programme d'enseignement de l'Office consiste à aider les enfants et jeunes réfugiés de Palestine à acquérir les connaissances et compétences de base dont ils auront besoin pour devenir des membres productifs de leur communauté, conformément aux besoins du marché du travail ainsi qu'à leur identité et à leur patrimoine culturel.

Objectifs

7. Les objectifs du programme sont les suivants :

a) Assurer un enseignement général à l'intention des enfants et jeunes réfugiés de Palestine dans les établissements d'enseignement primaire et primaire supérieur, et, au Liban uniquement, secondaire (enseignement limité);

b) Assurer, au niveau universitaire, une formation initiale à l'enseignement à l'intention des jeunes réfugiés de Palestine ainsi qu'une formation en cours d'emploi à l'intention des enseignants de l'Office, laquelle doit leur permettre d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles de l'Office;

c) Assurer un enseignement et une formation professionnels et techniques à l'intention des jeunes réfugiés de Palestine pour leur permettre de devenir des citoyens qualifiés et productifs, et de contribuer au bien-être de leur communauté;

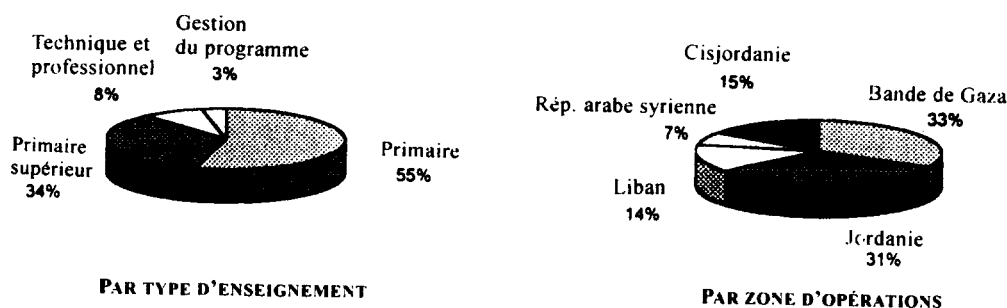
d) Aider les diplômés des centres de formation professionnelle de l'Office à trouver un emploi et améliorer les services d'orientation professionnelle à l'intention des élèves des établissements d'enseignement primaire supérieur et secondaire, ainsi que des diplômés de l'enseignement professionnel et technique.

Résultats

8. Les chiffres de l'exercice biennal 2000-2001 sont les suivants : 477 216 enfants inscrits en 2000/01 et 486 026 en 2001/02 dans les 644 établissements d'enseignement primaire, primaire supérieur et (uniquement au Liban) secondaire, établissements qui employaient 14 494 enseignants. S'y ajoutaient 255 141 enfants réfugiés scolarisés aux niveaux primaire, primaire supérieur et secondaire dans des écoles publiques ou privées, sans frais pour l'Office. Au cours de l'exercice biennal, une formation professionnelle, technique ou pédagogique a été dispensée, dans les huit centres de formation et les trois centres de formation pédagogique de l'Office, à 6 008 étudiants pendant l'année scolaire 2000/01, par 569 instructeurs, et à 5 896

étudiants pendant l'année scolaire 2001/02, par 567 instructeurs. Des stages de formation d'enseignants en cours d'emploi ont été organisés dans les centres de formation des cinq zones d'opérations par l'Institut d'éducation, qui se trouve au siège de l'Office à Amman, pour 538 enseignants la première année et 648 la seconde année. À cela s'ajoutent 400 enseignants qui ont reçu une formation dans la bande de Gaza au cours des deux années considérées. Le programme de bourses de l'Office, qui était intégralement financé par des contributions réservées des donateurs, a permis d'offrir une bourse d'études universitaires à 427 étudiants en 2000/01 et 197 en 2001/02. Le programme d'enseignement ne finance plus ce type de bourses. Les dépenses engagées par l'Office au cours de l'exercice biennal au titre du programme d'enseignement se sont élevées à 327,8 millions de dollars, pour un budget approuvé par l'Assemblée générale de 328,4 millions. Ces dépenses ont représenté 58,7 % des dépenses financées par le budget ordinaire de l'Office.

9. La répartition des dépenses par type d'enseignement et par zone d'opérations a été la suivante :



2. Programme de services sanitaires

Mission

10. La mission du programme de services sanitaires de l'Office consiste à protéger, préserver et promouvoir l'état sanitaire des réfugiés de Palestine immatriculés et à répondre à leurs besoins en matière de soins de santé de base, conformément aux principes et concepts fondamentaux de l'Organisation mondiale de la santé et aux normes du secteur de la santé publique dans la zone du ressort de l'Office.

Objectifs

11. Les objectifs du programme sont les suivants :

- a) Préserver l'investissement durable réalisé dans le secteur des soins de santé primaires en appliquant des stratégies d'intervention appropriées qui aient un fort impact éventuel sur les résultats sanitaires, en particulier dans les secteurs de l'action préventive et de la lutte contre les maladies et de la santé maternelle et infantile;

b) Développer le processus de renforcement des capacités institutionnelles en vue de maximiser les résultats du système, d'améliorer la qualité des services et d'accroître l'optimisation des ressources;

c) Entretenir la salubrité de l'environnement dans les camps de réfugiés dans la mesure compatible avec les normes appliquées par les municipalités locales en réalisant des projets de développement destinés à améliorer l'infrastructure d'adduction d'eau, d'assainissement et d'élimination des déchets solides;

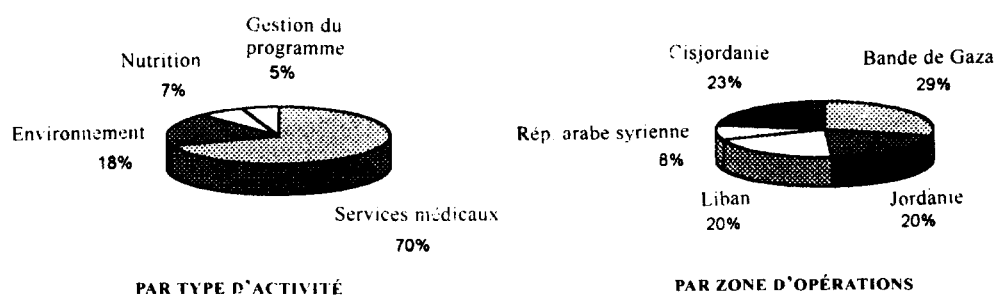
d) Harmoniser les politiques sanitaires et les normes de service avec celles des autorités des pays d'accueil afin d'optimiser l'utilisation de ressources limitées et d'éviter les priorités incompatibles;

e) Prévenir les défaillances au niveau de la prestation, de la qualité et de la durabilité des services en répondant aux situations d'urgence créées par le conflit arabo-israélien.

Résultats

12. L'Office offre aux réfugiés de Palestine vivant dans les cinq zones d'opérations une gamme complète de services de santé : action préventive et lutte contre les maladies, et soins de santé maternelle et infantile, y compris des services de planification familiale. Ces services sont dispensés dans 122 centres de soins de santé primaires. Au cours de l'exercice biennal, ces centres ont reçu 14 545 387 visites de réfugiés pour des consultations médicales ou dentaires ou pour d'autres soins (piqûres, pansements). Les hospitalisations se font dans des hôpitaux sous contrat, ou bien les frais en sont partiellement remboursés. L'Office exploite lui-même un petit hôpital en Cisjordanie, à Qalqilia, ainsi que six services de maternité situés dans les plus grands centres de soins de la bande de Gaza. Au total, au cours de l'exercice biennal, le programme de services sanitaires a permis de faire bénéficier les réfugiés de 285 609 journées d'hospitalisation dans les hôpitaux et les maternités de l'Office et dans les hôpitaux sous contrat. Le programme comporte aussi des services d'hygiène de l'environnement et un projet de distribution d'un complément alimentaire aux femmes enceintes et à celles qui allaitent. Les dépenses consacrées au programme de services sanitaires au cours de l'exercice biennal se sont élevées au total à 100,2 millions de dollars, pour un budget approuvé par l'Assemblée générale de 107,7 millions. Ces dépenses ont représenté 17,9 % des dépenses financées par le budget ordinaire de l'Office.

13. La répartition des dépenses par type d'activité et par zone d'opérations a été la suivante :



3. Programme de secours et de services sociaux

Mission

14. La mission du programme de secours et de services sociaux consiste à apporter une aide humanitaire aux réfugiés de Palestine les plus défavorisés et à aider les membres les plus vulnérables de la communauté des réfugiés, tels que les femmes, les jeunes et les personnes souffrant d'un handicap physique, à acquérir une certaine autonomie. Par ailleurs, le Département des secours et des services sociaux est le dépositaire des archives relatives à quelque 3,9 millions de réfugiés de Palestine.

Objectifs

15. Les objectifs du programme sont les suivants :

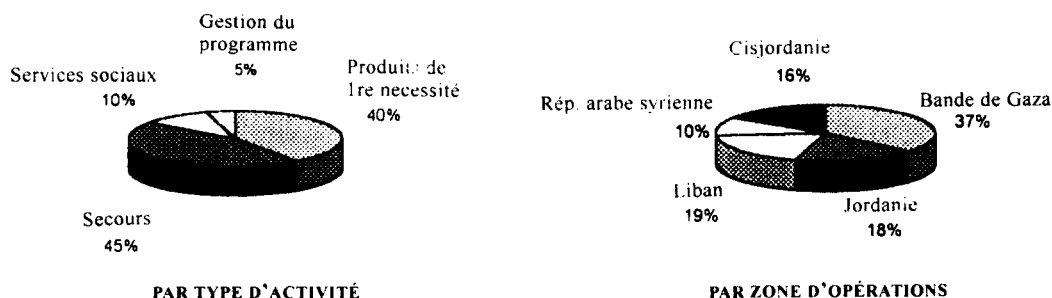
- a) Donner aux familles remplissant les conditions d'indigence requises les moyens d'assurer leur subsistance;
- b) Améliorer les conditions de logement des familles en difficulté;
- c) Apporter une aide ciblée aux familles ayant besoin de secours limités à la suite d'une situation d'urgence de faible ampleur associée à une crise économique ou humanitaire;
- d) Renforcer les capacités institutionnelles des organisations locales des camps pour leur permettre de mieux répondre aux besoins et de promouvoir les droits des personnes souffrant d'un handicap physique ou mental, ainsi que des jeunes et des femmes;
- e) Actualiser tous les mois et gérer quotidiennement les informations figurant dans les registres informatisés des quelque 3,9 millions de réfugiés;
- f) Maintenir la capacité de faire face à des situations d'urgence de grande ampleur, en se focalisant sur les exigences programmatiques à court, à moyen et à long terme de l'Intifada de 2000/01 en Cisjordanie et dans la bande de Gaza auxquelles les services de secours et les services sociaux de l'Office sont appelés à répondre;
- g) Optimiser l'utilisation de ressources limitées en renforçant l'efficacité opérationnelle, la coopération interinstitutions et interdépartementale, la concertation avec les autorités des pays d'accueil, la collaboration professionnelle et en matière de programmes et de financement avec les organisations non gouvernementales, ainsi que divers dispositifs de partage des coûts et d'entraide.

Résultats

16. Fin 2001, 225 156 réfugiés (dont 208 805 recevaient des rations) étaient inscrits au programme d'aide aux personnes en difficulté, soit 5,7 % des réfugiés immatriculés. Ils appartenaient à 56 963 familles, les familles bénéficiant de cette aide comptant en moyenne quatre personnes. L'aide prend la forme de vivres, d'une petite allocation, de remise en état du logement, d'un accès prioritaire à l'enseignement professionnel et pédagogique et de petites subventions ou de petits prêts devant permettre de lancer des projets individuels ou collectifs d'autonomisation. Des travailleurs sociaux offrent leurs conseils ou leur assistance aux familles pour les aider à faire face aux difficultés qui causent ou qui aggravent

leurs problèmes sur le plan social ou économique. La distribution d'une aide sélective, sous forme d'argent, à ceux dont le dénuement est extrême a repris en 2001; 500 000 dollars ont été répartis à ce titre entre les cinq zones d'opérations. Le Département des secours et des services sociaux a maintenu son programme de lutte contre la pauvreté, qui offre des possibilités de crédit, ainsi que les activités de formation professionnelle qui s'y rattachent. L'aide technique et financière a été concentrée sur le renforcement des capacités de 135 organisations locales (concernant les femmes, les jeunes ou les infirmes) afin qu'elles deviennent viables financièrement et sur le plan de la gestion. Au cours de l'exercice biennal, quelque 143 033 réfugiés ont participé aux activités de ces organisations. Le personnel chargé de la sélection et des immatriculations a continué de tenir à jour la base de données du système d'immatriculation, où figurent 3,9 millions de réfugiés, ainsi que la base de données du système d'analyse sociale, qui suit les données socioéconomiques concernant les familles en difficulté. Les dépenses consacrées au programme de secours et de services sociaux au cours de l'exercice biennal se sont élevées au total à 57,1 millions de dollars, pour un budget approuvé par l'Assemblée générale de 62,4 millions. Ces dépenses ont représenté 10,2 % des dépenses financées par le budget ordinaire de l'Office.

17. La répartition des dépenses par type d'activité et par zone d'opérations a été la suivante :

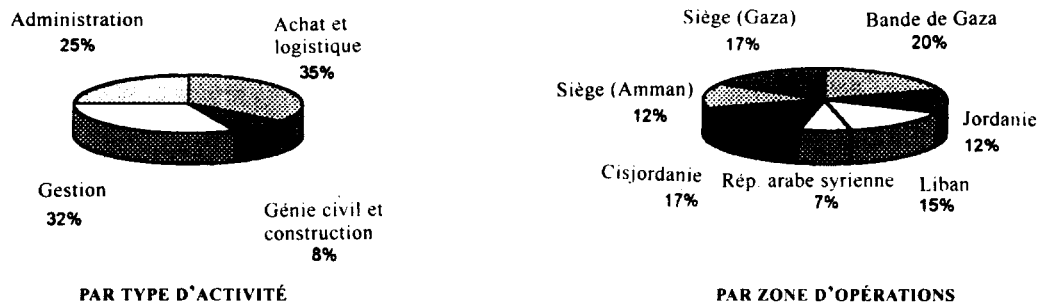


4. Services opérationnels et techniques et services communs

18. La mission des services opérationnels et services techniques de l'Office est de renforcer les systèmes d'information et les services d'approvisionnement, de logistique, de génie civil et de construction de l'Office, et de faire en sorte qu'ils fonctionnent en synergie. Elle est aussi de veiller à ce qu'ils obtiennent les meilleurs résultats possible sur les plans de l'efficacité, de la fiabilité et du respect des délais, afin que l'Office soit en mesure de s'acquitter de son mandat, qui consiste à apporter une aide humanitaire aux réfugiés de Palestine.

19. La mission des services communs de l'Office, qui comprennent la gestion et l'administration, consiste à obtenir les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité lorsqu'il s'agit d'exécuter les tâches humanitaires que les résolutions de l'Assemblée générale en la matière assignent à l'Office, d'impulser les programmes de l'Office et l'activité de ses bureaux extérieurs, et de gérer ses ressources humaines et financières.

20. Les dépenses consacrées à ces services au cours de l'exercice biennal se sont élevées à 73,4 millions de dollars, pour un budget approuvé par l'Assemblée générale de 112,8 millions. Ces dépenses ont représenté 13,2 % des dépenses financées par le budget ordinaire de l'Office.



5. Programmes spéciaux

21. En sus des activités permanentes passées en revue ci-dessus, l'Office a, au cours de l'exercice biennal, mis en oeuvre les programmes spéciaux ci-après en vue d'améliorer les conditions de vie des réfugiés de Palestine, au moyen de dons versés spécialement pour certaines causes.

Appels d'urgence

22. Face à la dégradation de la situation économique consécutive aux troubles que connaissent la Cisjordanie et la bande de Gaza depuis septembre 2000, l'Office a lancé trois appels d'urgence au cours de l'exercice biennal afin d'aider la communauté des réfugiés dans les zones touchées. Les opérations d'urgence ont consisté pour l'essentiel à fournir des denrées alimentaires de base, des abris, une aide sélective en espèces, une aide à l'embauche et une assistance médicale, y compris des services de réadaptation et de soutien psychologique aux milliers de personnes blessées ou rendues infirmes à la suite des affrontements. Sur un montant total de 160 millions de dollars demandés dans les trois appels d'urgence, la communauté des donateurs a annoncé une contribution de 130,9 millions de dollars sous la forme d'une aide en espèces et en nature. Sur ce total, 101,3 millions de dollars avaient été reçus à la fin de décembre 2001, dont 26,2 millions l'avaient été au cours du dernier trimestre de l'année. Pour permettre d'entreprendre immédiatement des activités de secours d'urgence, une avance de 1,2 million de dollars prélevée sur le Fonds central renouvelable de secours d'urgence a été reçue en novembre 2000 pour faire face aux besoins d'urgence des réfugiés de Palestine. Cette avance devait être remboursée au plus tard en mars 2002. Le montant des dépenses financées par les appels d'urgence s'est élevé à 57,7 millions de dollars.

Projets postérieurs à 1999

23. Au cours de l'exercice biennal, une nouvelle catégorie de projets postérieurs à 1999 est venue remplacer les projets achevés ou en voie d'achèvement au titre du programme pour la mise en oeuvre de la paix, des projets d'équipement et projets

spéciaux et du programme élargi d'assistance. Le montant des contributions reçues au titre de projets relevant de cette catégorie s'est élevé à 23,8 millions de dollars, dont 16,9 millions ont été dépensés.

Programme pour la mise en oeuvre de la paix

24. Le programme pour la mise en oeuvre de la paix a été lancé en octobre 1993 à la suite de la signature, en septembre de cette année-là, de la Déclaration de principes israélo-palestinienne. Au titre de ce programme, l'Office a entrepris des projets spéciaux de construction et de promotion immobilière en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, dans le but de renforcer les infrastructures, d'améliorer les conditions de vie et de créer des emplois. Ces objectifs ont été poursuivis principalement dans les domaines où l'Office jouait déjà un rôle important, tels que l'enseignement et la formation professionnelle, la santé et l'hygiène de l'environnement, les activités de microfinancement et d'octroi de prêts aux microentreprises, et les secours et services sociaux. Ces projets ont été étendus par la suite à l'ensemble des zones d'opérations de l'Office, qui en a fait profiter tous les réfugiés de Palestine. Au cours de l'exercice biennal, l'Office a reçu 3,3 millions de dollars au titre de ce programme et a dépensé dans ce cadre 16,2 millions de dollars, montant qui comprend des fonds reçus au cours des années antérieures.

Appel pour le Liban

25. L'appel pour le Liban a été lancé pour aider à rendre moins pénible la situation, sur le plan socioéconomique, des 365 000 réfugiés de Palestine immatriculés au Liban. La plupart d'entre eux vivaient dans des conditions déplorables et devaient compter presque exclusivement sur l'Office pour leur fournir des services de base. La dégradation de la situation socioéconomique du pays, s'ajoutant au fait que ces réfugiés n'avaient pas pleinement accès au marché du travail et qu'ils n'avaient pas le droit de s'adresser aux services de santé publics, a encore aggravé leur malheur et les a rendus encore plus désespérés. Les fonds ordinaires dont il disposait étant insuffisants pour faire face aux besoins de plus en plus grands des réfugiés au Liban, l'Office a lancé en juillet 1997 à Genève un appel d'urgence spécial pour demander qu'on lui verse 11 millions de dollars en contributions supplémentaires pour lui permettre de financer des services de première nécessité dans les domaines de la santé, de l'enseignement, des secours et des services sociaux. Le montant des dépenses engagées au cours de l'exercice biennal pour financer des activités de projet au titre de l'appel pour le Liban s'est élevé à 1,7 million de dollars; il s'agissait de fonds reçus en 1997.

Projets d'équipement et projets spéciaux

26. Les activités financées au titre des projets d'équipement et des projets spéciaux ne sont entreprises que si des fonds réservés à cet effet sont disponibles. Les projets d'équipement concernent des investissements visant à moderniser ou à agrandir les installations qui servent aux programmes ordinaires de l'Office : écoles, dispensaires et centres communautaires. Les projets spéciaux concernent des activités permanentes en rapport avec les programmes ordinaires de l'Office, que les donateurs ont accepté de financer séparément et régulièrement mais qui ne sont pas considérés comme faisant partie desdits programmes : centres de formation et programmes de bourses, par exemple. Les dépenses consacrées à ces projets au cours de l'exercice biennal se sont élevées à 1,1 million de dollars.

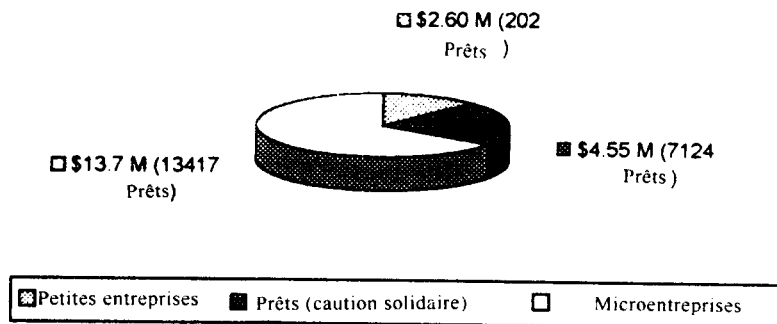
Programme élargi d'assistance

27. Le programme élargi d'assistance a été créé en 1988 afin d'améliorer les conditions de vie dans les colonies de réfugiés et de renforcer les infrastructures de l'Office dans l'ensemble de ses zones d'opérations, surtout dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Le programme a été absorbé par le programme pour la mise en oeuvre de la paix en octobre 1993, et l'Office a commencé à le laisser s'éteindre progressivement, à mesure que les projets étaient achevés. Un montant total de 300 000 dollars y a été consacré au cours de l'exercice biennal.

Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises

28. Le programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises vise à améliorer les conditions de vie des petits entrepreneurs, à soutenir l'emploi, à lutter contre le chômage et à créer des débouchés générateurs de revenus en permettant aux pauvres, hommes et femmes, d'obtenir des prêts.

29. Depuis juin 1991, le programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises aide, en Cisjordanie et à Gaza, à promouvoir le développement de la petite entreprise, à créer des emplois, à accroître les recettes des microentreprises et à faire reculer la pauvreté, grâce à la mise en place d'un certain nombre de programmes d'ouverture de crédits ciblés sur les petites entreprises, les microentreprises et les femmes. Le sous-programme de formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises s'emploie à appliquer les normes qui se font jour dans le domaine de la formation et des services d'appui aux entreprises; les frais d'inscription acquittés par les participants couvrent les coûts directs et les contributions des donateurs servent à payer les frais généraux et les dépenses d'administration. Le programme s'articule autour de trois fonds de crédits renouvelables implantés à Gaza et de deux en Cisjordanie. Le programme, de caractère commercial, aide des entreprises de tailles très variables, allant des petits commerces employant seulement une ou deux personnes aux petites entreprises industrielles, en essayant de répondre à des besoins divers, par exemple en matière de financement des immobilisations ou du fonds de roulement. Le montant des crédits ouverts depuis la création de ce programme s'élève à 60 310 000 dollars, pour 47 382 prêts – dont 38 724 d'une valeur de 48 820 000 dollars à Gaza, et 8 658 d'une valeur de 11 480 000 dollars en Cisjordanie. Le montant total des fonds déboursés au cours de l'exercice biennal s'est élevé à 20 850 000 dollars, pour 20 743 prêts, répartis comme suit :



Programme d'activités rémunératrices

30. Géré sous la supervision du programme de lutte contre la pauvreté du Département des secours et des services sociaux, le programme d'activités rémunératrices de l'Office s'emploie à appuyer les réfugiés de Palestine qui ont besoin d'un financement pour réaliser des projets générateurs de revenus en Jordanie, en République arabe syrienne et au Liban. Programme d'envergure beaucoup plus modeste que le programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises, il avait, au 31 décembre 2001, un portefeuille de prêts en cours d'une valeur de 970 000 dollars et des réserves de 1,5 million de dollars. Ce programme se distingue également par son orientation sociale : les emprunteurs remplissant les conditions requises bénéficient de prêts bonifiés.

C. Résultats financiers

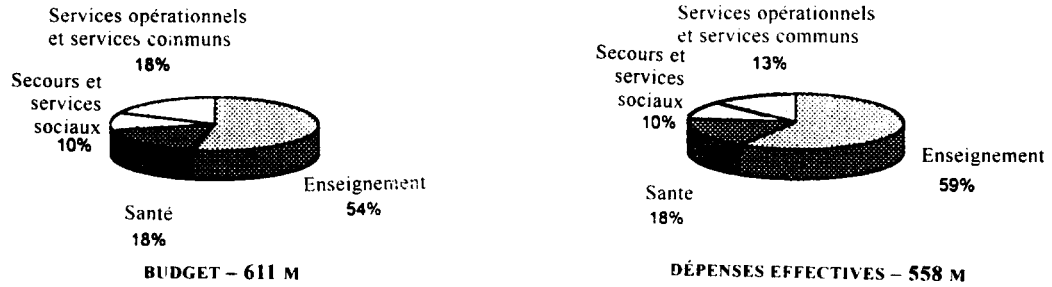
31. À la fin de l'exercice biennal, l'Office avait réalisé un excédent de 46,9 millions de dollars au niveau de ses opérations, comme l'indique l'état 1 (Recettes et dépenses) – où figurent également les soldes du fonds de roulement de l'Office et de ses autres fonds. Ces derniers sont réservés à certaines utilisations. Le fonds de roulement au titre du budget ordinaire de l'Office n'est pas une réserve opérationnelle statutaire, mais la différence entre l'actif et le passif. Ce compte a trois utilisations précises : a) faire face à des déficits de trésorerie passagers au niveau de l'exercice en cours; b) financer des dépenses imprévues; et c) faire face à toute obligation exceptionnelle qui pourrait surgir au moment de la liquidation de l'Office si celui-ci était amené à mettre fin à ses activités. Comme le montre l'état 1, le compte fonds de roulement du budget ordinaire affichait un solde positif de 17,8 millions de dollars, ce qui s'explique comme suit :

a) Un solde positif de 9,3 millions de dollars réservé à l'achat de produits de première nécessité;

b) Un solde positif de 8,5 millions de dollars pour toutes les autres opérations de trésorerie effectuées au cours de l'exercice biennal au titre du budget ordinaire.

32. Dans un but d'efficacité, l'Office a centralisé la gestion de tout l'argent qu'il reçoit, que ce soit au titre du budget ordinaire ou des fonds extrabudgétaires. L'état de trésorerie de l'exercice (état 3) fait apparaître l'évolution de la situation financière de l'Office et indique le montant du solde consolidé en fin d'exercice, qui s'élève à 56,5 millions de dollars.

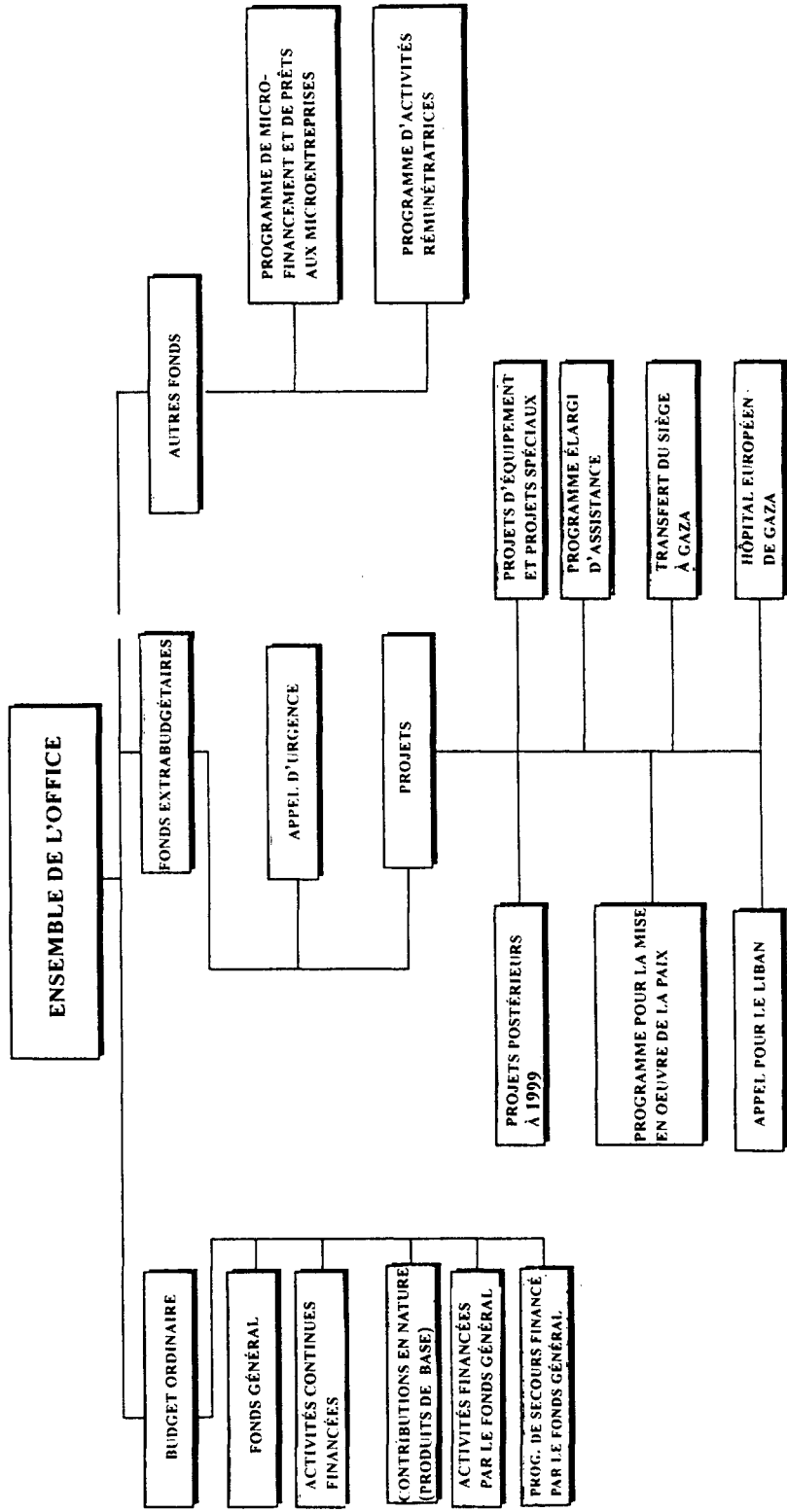
33. L'état 4 présente les dépenses de l'ensemble de l'Office pour l'exercice biennal, en les comparant aux chiffres du budget. Pour l'ensemble de ses activités, l'Office a dépensé 659,7 millions de dollars, sur un budget de 884,8 millions. Si on se limite au budget ordinaire, les dépenses se sont élevées à 558,5 millions de dollars alors que le budget était de 611,3 millions de dollars. Les graphiques ci-après donnent la répartition des dépenses effectives et de celles qui étaient prévues au budget.



34. Les états financiers de la Caisse de prévoyance du personnel régional sont présentés séparément dans le présent rapport; il en ressort que le montant total des actifs de la Caisse a été ramené de 856,6 millions de dollars à 787,8 millions au cours de l'exercice biennal. Le revenu net des placements s'est élevé à 46,1 millions de dollars, contre 102,1 millions pour l'exercice biennal précédent. En raison des mauvais résultats des marchés des actions en 2001, les adhérents de la Caisse avaient enregistré au 31 décembre 2001 un déficit de 4,1 millions de dollars.

35. On trouvera ci-après un graphique représentant les comptes de l'Office pour l'exercice biennal 2000-2001.

COMPTES DE L'OFFICE POUR 2000-2001



Chapitre II

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a examiné les opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et a vérifié les états financiers de l'Office pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001. Dans le cadre de son audit, le Comité s'est rendu au siège de l'Office à Gaza et à Amman ainsi que dans les bureaux de la République arabe syrienne, de Gaza et d'Amman.

Les principales conclusions du Comité sont les suivantes :

a) L'Office a versé au cours de l'exercice biennal 27,1 millions de dollars au titre des indemnités de cessation de service alors que les ressources prévues au budget à cette fin ne s'élevaient qu'à 18,4 millions de dollars. Par ailleurs, le montant des charges, qui s'élevait à 143,6 millions de dollars, n'était pas financé et n'incluait pas les dépenses afférentes aux indemnités de cessation de service versées aux agents recrutés sur le plan international ni les primes de rapatriement;

b) Le Comité n'a pas obtenu d'assurances suffisantes quant au caractère raisonnable de la valeur des terrains et bâtiments (317 millions de dollars) et du bilan du matériel non consommable pour les bureaux de la Jordanie et de la République arabe syrienne;

c) Les agents certificateurs ou leurs suppléants n'ont pas toujours procédé à l'examen périodique des engagements non réglés;

d) En contravention des dispositions de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies, deux administrations fiscales ont assujéti l'Office à des impôts directs et à des droits de douane dont le solde s'établissait à 26,8 millions de dollars et n'avait pas été remboursé à la fin de l'exercice financier considéré;

e) Divers projets financés par des donateurs avaient été préfinancés à la date du 31 décembre 2001. Sur les fonds prélevés pour un montant de 4 989 529 dollars au titre du préfinancement de projets importants, 3 561 977 dollars n'avaient toujours pas été remboursés à la fin d'avril 2002;

f) L'Office pourrait optimiser encore l'utilisation des ressources du siège et réduire les dépenses occasionnées par le fait qu'il est implanté dans deux endroits différents;

g) Le pourcentage de postes vacants aux sièges de l'Office est de 14,8 % à Amman et de 20,8 % à Gaza;

h) L'Office pourrait améliorer à différents égards ses opérations de vérification interne des comptes.

Pour l'essentiel, le Comité a recommandé que l'Office revoie son mécanisme de financement de façon à financer l'intégralité des engagements au titre des prestations de cessation de service; s'assure de la qualité de la garde et du contrôle du matériel; veille à contrôler et à recouvrer les soldes non remboursés depuis

longtemps; optimise encore l'utilisation des ressources des sièges de façon à réduire leurs dépenses; remanie sa stratégie de recrutement; et améliore à divers égards ses opérations de vérification interne des comptes.

Les principales recommandations du Comité sont énumérées au paragraphe 11.

A. Introduction

1. Conformément à la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, en date du 7 décembre 1946, le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour la période allant du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2001. La vérification a été effectuée conformément aux dispositions de l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et de l'annexe audit règlement, ainsi qu'aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ces normes exigent que le Comité planifie et exécute la vérification de manière à s'assurer autant qu'il est raisonnablement possible que les états financiers reflètent fidèlement la situation.
2. Le principal objectif de cette vérification était de permettre au Comité de juger si les dépenses enregistrées durant l'exercice biennal 2000-2001 avaient bien été engagées pour des objets approuvés par les organes directeurs, si les dépenses et recettes avaient été convenablement classifiées et enregistrées conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière et si les états financiers de l'Office présentaient fidèlement la situation financière au 31 décembre 2001 ainsi que les résultats des opérations menées pendant l'exercice terminé à cette date. Les vérificateurs ont notamment procédé à une analyse générale des mécanismes de gestion financière et de contrôle interne et vérifié par sondage les documents comptables et autres pièces justificatives dans la mesure où le Comité a jugé que cela était nécessaire pour se former une opinion sur les états financiers.
3. Outre la vérification des comptes et opérations financières, le Comité a procédé à différents contrôles au titre de l'article 12.5 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies. Ces contrôles ont porté sur l'efficacité des procédures financières, du contrôle financier interne et, de façon générale, de l'administration et de la gestion de l'Office. La vérification a été faite au siège de l'Office à Gaza et à Amman, ainsi que dans ses bureaux de Gaza, de la République arabe syrienne et d'Amman. L'audit final d'avril 2002 n'a pu avoir lieu qu'au siège à Amman en raison du climat de sécurité régnant à Gaza.
4. Au cours de la période considérée, le Comité a, comme par le passé, fait rapport sur les résultats de vérifications spécifiques dans des notes de gestion contenant des observations et des recommandations détaillées à l'intention de l'Administration, pratique qui permettait de maintenir un dialogue permanent avec celle-ci sur les questions de vérification.
5. Le présent rapport traite de questions qui devraient, selon le Comité, être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations et conclusions du Comité ont été examinées avec l'Administration, dont les commentaires sont

mentionnés dans le rapport, lorsqu'il y a lieu. Le présent rapport rend compte tant de la vérification des états financiers que de l'analyse des problèmes de gestion.

6. Les principales recommandations du Comité sont récapitulées au paragraphe 11. Les conclusions détaillées sont exposées aux paragraphes 13 à 122.

1. **Recommandations antérieures non intégralement appliquées**

7. Conformément au paragraphe 7 de la section A de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale, en date du 3 avril 1997, le Comité a examiné les mesures prises par l'Administration pour appliquer les recommandations formulées dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 1997¹ et confirme que, dans l'ensemble, il ne subsiste aucune question importante en suspens à cet égard.

8. Conformément à la résolution 48/216 B de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1993, le Comité a également examiné les mesures prises par l'Administration pour appliquer les recommandations contenues dans son rapport sur l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999². Ces mesures ainsi que les observations du Comité sont présentées en détail à l'annexe au présent rapport.

9. Par sa résolution 52/212 B du 31 mars 1998, l'Assemblée générale a accepté les recommandations du Comité des commissaires aux comptes visant à améliorer la suite donnée aux recommandations de ce dernier qui sont approuvées par l'Assemblée, sous réserve des dispositions figurant dans ladite résolution. Les propositions du Comité, qui avaient été transmises à l'Assemblée dans une note du Secrétaire général (A/52/753, annexe), portaient notamment sur les points suivants :

a) La nécessité de préciser les calendriers d'application des recommandations;

b) La nécessité de préciser quels fonctionnaires sont responsables de cette application;

c) La création d'un mécanisme efficace pour renforcer le contrôle de l'application des recommandations d'audit et la nécessité, à cette fin, soit de créer un comité spécial composé de hauts fonctionnaires, soit de nommer un interlocuteur pour les questions d'audit et de contrôle.

10. Le Comité a constaté que l'Administration s'était de manière générale conformée à ces recommandations.

2. **Principales recommandations**

11. Le Comité recommande que l'Office :

a) **Revoie, en concertation avec le Siège de l'ONU, le mécanisme de financement et les objectifs concernant les charges relatives aux indemnités versées aux fonctionnaires qui cessent le service, conformément aux principes adoptés par d'autres organismes des Nations Unies (par. 30);**

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément no 5C (A/53/5/Add.3), chap. II.

² Ibid., cinquante-cinquième session, Supplément no 5C et rectificatif (A/55/5/Add.3 et Corr.1), chap. II.

b) **Applique de toute urgence le module « avoirs » du système de gestion financière dont il a fait récemment l'acquisition, en vue de remédier aux lacunes observées au niveau de la gestion et du contrôle des immobilisations. Par ailleurs, l'exactitude du comptage des avoirs doit être à la base de la validation des données du module « avoirs », et les avoirs en question doivent être correctement indiqués dans les états financiers et les notes y relatives, en accord avec les principes comptables de l'Office (par. 34);**

c) **Examine périodiquement les engagements non réglés pour s'assurer de leur validité et annuler ceux qui n'ont plus d'objet (par. 38);**

d) **Redouble d'efforts en vue de recouvrer les sommes correspondant aux remboursements d'impôt, soit 26,8 millions de dollars, et exhorte de nouveau les deux administrations concernées à accepter sans réserve l'exonération fiscale dont doit bénéficier l'Office (par. 41);**

e) **Revoit sa politique concernant le préfinancement de projets financés par des donateurs, compte tenu de l'effet négatif qu'elle pourrait avoir sur la réalisation d'autres projets et de son impact sur la situation de trésorerie de l'Office (par. 53);**

f) **Évalue les dépenses de fonctionnement des sièges en vue d'optimiser encore l'utilisation des ressources. Cette évaluation devrait porter à la fois sur les aspects quantifiables et les questions non quantifiables (par. 61);**

g) **Revoit sa stratégie de recrutement de manière à ramener le nombre de postes vacants aux sièges à un niveau acceptable, ce qui permettrait à l'Office de s'acquitter de ses fonctions de la façon la plus efficace et rationnelle (par. 65);**

h) **Améliore le processus de contrôle de la qualité du Département de l'audit et des inspections en établissant et conservant des documents de supervision. Par ailleurs, le Département devrait procéder périodiquement à des contrôles interne de la qualité (par. 103).**

12. Les autres recommandations du Comité figurent aux paragraphes 20, 24, 26, 43, 45, 50, 70, 73, 76, 78, 82, 90, 92, 97, 101, 106, 110, 115 et 121.

B. Aspects financiers

1. Aperçu général

13. Les contributions au budget ordinaire, qui demeuraient la principale source de recettes de l'Office (82 %), se sont élevées à 575,1 millions de dollars pour l'exercice biennal 2000-2001, alors qu'elles n'étaient que de 538,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les contributions aux fonds qui ne relèvent pas du budget ordinaire ont également augmenté, passant de 42,6 millions de dollars pour l'exercice 1998-1999 à 128,5 millions de dollars pour l'exercice 2000-2001. L'Administration a expliqué l'augmentation des recettes au titre du budget ordinaire par les efforts accrus qu'elle a déployés pour mobiliser davantage de ressources. L'augmentation des recettes au titre des fonds ne relevant pas du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2000-2001 était due aux fonds reçus dans le cadre de l'appel d'urgence, soit 101,2 millions de dollars. Le montant total des recettes s'est élevé à 706,6 millions de dollars (déduction faite d'un montant net de 4,5 millions de

dollars au titre des pertes de change), contre 586,1 millions de dollars pour l'exercice précédent.

14. Le montant des dépenses imputées sur le budget ordinaire s'est élevé à 558,5 millions de dollars, tandis que les dépenses financées par imputation sur les fonds autres que le budget ordinaire s'élevaient à 101,2 millions de dollars. Le montant total des dépenses effectives a donc représenté 659,7 millions de dollars, contre 584 millions de dollars pour l'exercice précédent.

15. Pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001, le montant total des recettes, soit 706,6 millions de dollars, a été inférieur de 178,2 millions de dollars au montant des dépenses inscrites au budget, qui s'établissait à 884,8 millions de dollars, même si le montant total des dépenses effectives pour l'exercice biennal s'est élevé à 659,7 millions de dollars. **Durant l'exercice biennal 2000-2001, on a enregistré un excédent de 49,5 millions de dollars (compte tenu d'un ajustement afférent à des exercices antérieurs se montant à 2,6 millions de dollars) des recettes sur les dépenses, alors qu'il n'avait été que de 2 080 000 dollars durant l'exercice biennal 1998-1999.** Cet excédent était principalement imputable aux contributions au titre de l'Appel d'urgence, à l'occasion duquel un excédent des recettes par rapport aux dépenses d'un montant de 43,5 millions de dollars a été réalisé durant l'exercice biennal 2000-2001 car les fonds correspondants ayant été reçus à un date tardive, ils ne seront utilisés qu'au cours de l'exercice biennal 2002-2003. Conformément à la pratique suivie par l'Office, l'excédent de 43,5 millions de dollars sera reporté.

16. Le Comité s'est félicité de constater que les efforts déployés par l'Administration avaient permis d'accroître les recettes tirées des contributions au budget ordinaire et aux fonds ne relevant pas du budget ordinaire (pour un accroissement d'environ 21 % par rapport à l'exercice biennal précédent).

2. Normes comptables du système des Nations Unies

17. Le Comité a examiné dans quelle mesure les états financiers de l'Office pour l'exercice biennal 2000-2001 étaient conformes aux normes comptables du système des Nations Unies. Il a constaté qu'ils y étaient conformes d'une manière générale, mais qu'il fallait modifier certains aspects de la présentation desdits états afin qu'ils le soient totalement. Le principal domaine qui requérait l'attention à cet égard était le fait que les frais engagés pour des travaux de construction ou d'importantes acquisitions s'étalant sur plusieurs exercices n'avaient pas été indiqués dans un compte distinct, comme l'exigeait le paragraphe 50 desdites normes comptables. Ces frais afférents à des travaux de construction en cours représentaient 7 065 038 dollars au 31 décembre 2001.

18. Toujours en vertu du paragraphe 50 des normes comptables, la source de financement des opérations doit être mentionnée séparément. La note 9 relative aux états financiers de l'Office, qui porte sur les terrains et bâtiments, présente des informations contraires à cette exigence. Selon la note, les frais avaient été indiqués par incorporation dans le chiffre relatif aux terrains et bâtiments parce qu'on avait ouvert une nouvelle série de comptes. On ferait figurer ces frais séparément dans les comptes relatifs à l'exercice biennal suivant. Aux termes du paragraphe 16 des normes comptables, le traitement erroné ou inadéquat de certaines opérations figurant dans les états financiers ne peut être corrigé ni par la publication des principes comptables utilisés, ni au moyen de notes explicatives.

19. L'Office a fait savoir au Comité que la mise en place du nouveau système automatisé de gestion budgétaire et financière permettrait d'indiquer ces informations dans les états financiers correspondant aux exercices à venir.

20. Le Comité a recommandé que l'Office indique la valeur des travaux de construction en cours dans les états financiers de façon à se conformer aux dispositions du paragraphe 50 des normes comptables du système des Nations Unies, et l'Office a accepté de le faire.

3. Présentation des états financiers

21. L'objectif des états financiers est de fournir des renseignements sur la situation financière et les résultats de l'organisation, l'évolution de la situation financière et l'application des décisions des organes délibérants et autres organes directeurs. Le Comité a examiné la présentation des états financiers de l'Office au 31 décembre 2001 pour vérifier dans quelle mesure celui-ci avait appliqué les recommandations qu'il lui avait faites au sujet des états financiers correspondant à l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999². Le Comité a constaté avec satisfaction que l'Office avait donné suite aux recommandations en question.

22. Le Comité a constaté que les états financiers pourraient être améliorés à d'autres égards encore. Les notes relatives aux états financiers faisaient bien apparaître, pour les acquisitions d'immobilisations, un solde de 317 045 314 dollars au titre des terrains et bâtiments et de 65 795 282 dollars au titre des autres immobilisations, mais sans renseigner sur les mouvements (acquisitions, aliénations et passation par pertes et profits). De plus, l'Office a capitalisé ses terrains et bâtiments alors qu'il en avait imputé la valeur au compte des dépenses durant l'exercice biennal précédent. Cela est revenu à modifier un principe comptable et également à recalculer les soldes d'exercices antérieurs. Or, les notes relatives aux états financiers n'ont rien indiqué de ce changement de principe comptable et de ce recalcul des montants en question.

23. L'Office était titulaire de 74 comptes bancaires libellés en diverses monnaies; au 31 décembre 2001, la valeur totale du disponible s'établissait aux alentours de 56,5 millions de dollars. L'Office avait redonné leur juste valeur à ses actifs monétaires conformément au paragraphe 21 des normes comptables pour le système des Nations Unies. Le Comité est d'avis que les utilisateurs des états financiers aimeraient être informés des risques liés aux devises étrangères et des méthodes mises en oeuvre pour les réduire au minimum. À cet égard, la norme internationale 39 donne des indications utiles sur la constatation, l'évaluation et la présentation des éléments d'actif et de passif financiers.

24. Le Comité a recommandé que l'Office fournisse, dans toute la mesure possible, des indications plus détaillées sur les éléments ci-après, ce à quoi l'Office a souscrit :

a) Les acquisitions d'immobilisations, les aliénations d'immobilisations et les inscriptions d'immobilisations au compte des profits et pertes survenues durant l'exercice biennal, en vue de rendre compte des mouvements intervenus entre le solde d'ouverture et le solde de clôture;

b) La modification d'un principe comptable et le recalcul des montants d'exercices antérieurs afférents aux terrains et bâtiments, qui doivent apparaître dans les notes relatives aux états financiers;

c) **Les risques liés aux devises étrangères et les objectifs de l'Office en matière de gestion des risques, à mentionner dans les notes relatives aux états financiers.**

L'Office a indiqué qu'il s'y emploierait dans toute la mesure possible.

25. L'état financier 1 de l'Office tient également compte d'un montant de 2,7 millions de dollars au titre des ajustements nets afférents à l'exercice antérieur se rapportant aux reclassifications et recalculs consécutifs à des modifications du règlement financier et aux recommandations du Comité. Ce dernier a relevé qu'il conviendrait d'améliorer les notes relatives aux états financiers de façon qu'elle donnent des informations plus détaillées sur les ajustements des comptes d'exercices antérieurs.

26. **Le Comité recommande que l'Office améliore les notes relatives aux états financiers de façon qu'elles rendent suffisamment compte des ajustements afférents à des exercices antérieurs.**

4. **Indemnités versées à la cessation de service**

27. Au 31 décembre 2001, les indemnités versées par l'Office aux membres de son personnel régional qui cessaient le service représentaient une charge estimée à 143,6 millions de dollars. Cette estimation était basée sur les dépenses courantes de l'Office ainsi que son règlement et ses règles. Les indemnités versées à la cessation de service comprenaient le paiement des jours de congé accumulés, le versement d'indemnités de cessation de service et les pensions de retraite. **Le Comité constate toutefois avec préoccupation que cette charge d'un montant de 143,6 millions de dollars au titre des indemnités versées à la cessation de service n'était toujours pas financée au 31 décembre 2001.** L'Office a fait savoir au Comité que le montant estimatif des charges n'incluait pas les dépenses afférentes aux indemnités de cessation de service versées aux agents recrutés sur le plan international, car les dépenses en question seraient prises en charge par l'ONU.

28. Le montant total des réserves au 31 décembre 2001, soit 88,4 millions de dollars (état 2) ne suffisait pas à financer les charges prévues. L'Office a fait savoir qu'il avait fallu supprimer la réserve car les donateurs ne l'avaient pas financée, mais qu'il la rétablirait si des fonds pouvaient être obtenus. Il a indiqué que son mandat était limité et que l'Assemblée générale l'avait prorogé jusqu'au 30 juin 2005 par sa résolution 56/52 en date du 10 décembre 2001. Tout en reconnaissant que l'Office avait des ressources limitées, le Comité a relevé que le versement d'indemnités à la cessation de service représentent une obligation légale que l'Office aurait à régler au cas où il devrait cesser ses activités.

29. Le Comité a noté que l'Office avait inscrit au budget de chaque exercice biennal, par imputation sur le compte des états de paie, des ressources au titre du versement anticipé de pensions de retraite et d'indemnités à la cessation de service. **Durant l'exercice biennal 2000-2001, des ressources d'un montant de 18,4 millions de dollars ont été prévues, mais le montant effectif des versements effectués au titre des pensions de retraite et des indemnités à la cessation de service s'est élevé au total à 27,1 millions de dollars, d'où un déficit de 8,7 millions de dollars pour lequel aucun crédit n'avait été ouvert au budget.** Comme il n'existait aucune réserve pour financer les indemnités à la cessation de service, ce déficit avait dû être financé par prélèvement sur les économies réalisées

dans le budget des dépenses de personnel. Il s'ensuit que l'excédent affiché par le compte des dépenses de personnel était principalement dû au fort pourcentage de postes vacants et au recrutement de nouveaux agents en vertu de la version de 1999 des règles applicables au personnel régional, dont la structure de coûts est inférieure à celle en vigueur en vertu de la version précédente.

30. Le Comité recommande que l'Office revoie, en concertation avec le Siège de l'ONU, le mécanisme de financement et les objectifs concernant les charges relatives aux indemnités versées aux fonctionnaires qui cessent le service, conformément aux principes adoptés par d'autres organismes des Nations Unies.

5. Gestion des avoirs

31. L'Office ne tenait pas de registre des avoirs aux fins du contrôle des terrains et des bâtiments dont la valeur s'établissait à 317 millions de dollars. Il a répondu que s'il ne tenait pas de registre spécifique pour les immobilisations, la Division des services de génie civil et de construction, qui avait la garde de tous les avoirs, gérait une base de données répertoriant tous les terrains et bâtiments. Le Comité a relevé que cette base de données ne répertoriait les avoirs en question qu'aux fins d'assurance et d'entretien et, de fait, les valeurs indiquées (valeurs de remplacement/valeurs marchandes) ne concordaient pas avec le montant apparaissant dans les états financiers, lesquels sont basés sur le coût historique. L'Office avait fait l'acquisition, en même temps que du nouveau système automatisé de gestion budgétaire et financière, d'un module « immobilisations », mais ne l'avait pas encore appliqué au moment de l'audit. L'Office a fait savoir au Comité que l'application de ce module faciliterait le contrôle des immobilisations.

32. De plus, le bureau de l'Office en Jordanie n'a pas pu présenter de registres des avoirs pour un ensemble d'une valeur de 9,7 millions de dollars. Par ailleurs, la liste des avoirs communiquée par le bureau de la République arabe syrienne indiquait un solde d'ouverture de 5 millions de dollars pour lequel aucune information n'a pu être donnée et les indications concernant la valeur des avoirs étaient incomplètes. Le Comité n'a pas non plus été en mesure de vérifier les avoirs de Gaza et de la Cisjordanie en raison du climat de sécurité qui régnait au Moyen-Orient au moment de l'audit. Il a toutefois constaté que des inspections des terrains et bâtiments et du matériel non consommable étaient effectuées périodiquement pour vérifier l'existence des avoirs.

33. En conséquence, le Comité n'a pas obtenu d'assurances suffisantes quant au caractère raisonnable de la valeur indiquée pour les terrains et bâtiments, soit 317 millions de dollars, basée sur le coût historique et apparaissant dans l'état 2. Par ailleurs, le Comité n'a pas obtenu d'assurances suffisantes quant au caractère raisonnable des bilans de matériel non consommable pour les bureaux de la Jordanie et de la République arabe syrienne, qui apparaissaient dans le bilan consolidé de 65,8 millions de dollars indiqué dans les notes relatives aux états financiers.

34. Le Comité recommande que l'Office applique de toute urgence le module « avoirs » du système automatisé de gestion budgétaire et financière dont il a fait récemment l'acquisition, en vue de remédier aux lacunes observées au niveau de la gestion et du contrôle des immobilisations. Par ailleurs, l'exactitude du comptage des avoirs doit être à la base de la validation des

données du module « avoirs », et les avoirs en question doivent être correctement indiqués dans les états financiers et les notes y relatives, en accord avec les principes comptables de l'Office.

6. Engagements non réglés

35. Le Comité a constaté un accroissement important des engagements non réglés au cours des trois derniers exercices biennaux; l'accroissement avait été de 396 % entre l'exercice biennal 1996-1997 (1 026 616 dollars) et l'exercice 1998-1999 (5 094 656 dollars), et l'on observait une nouvelle augmentation de 53 % pour l'exercice 2000-2001 (7 792 475 dollars).

36. On a également constaté une augmentation régulière des engagements non réglés en pourcentage des dépenses auxquelles ils se rapportent, comme le montre le tableau I.

Tableau I

Proportion de engagements non réglés par rapport aux dépenses

Exercice biennal	Dépenses (dollars É.-U.)	Engagements non réglés	
		(dollars É.-U.)	(pourcentage)
1996-1997	651 533 223	1 026 616	0,16
1998-1999	583 973 686	5 094 656	0,87
2000-2001	659 702 027	7 792 475	1,18

37. Le Comité a noté que les engagements non réglés à la fin de l'exercice biennal considéré (31 décembre 2001) comprenaient des engagements non réglés depuis 1998, 1999 et 2000, pour des montants respectifs de 303 263 dollars, 31 407 dollars et 388 032 dollars. On pouvait en conclure – ce que révélait également l'existence de montants aussi négligeables que celui de 9 dollars – que les agents certificateurs ou leurs suppléants ne procédaient pas toujours à un examen périodique des engagements non réglés.

38. Le Comité a recommandé que l'Office examine périodiquement les engagements non réglés pour s'assurer de leur validité et annuler ceux qui n'ont plus d'objet, et l'Office s'est rangé à son avis.

7. Sommes à recevoir

39. Le Comité a noté que deux administrations fiscales avaient contrevenu aux dispositions de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies en assujettissant l'Office à des impôts directs et à des droits de douane représentant un montant total de 27 millions de dollars. Les démarches de l'Office ne lui avaient permis de recouvrer que 184 958 dollars sur le montant total, ce qui laissait un solde non réglé de 26 815 042 dollars en avril 2002. Le Comité a également noté que le montant des droits de douane et taxes portuaires inclus dans le solde susmentionné était passé de 4,1 millions de dollars pour l'exercice biennal 1998-1999 à 7,2 millions de dollars (soit une augmentation de 75 %) pour l'exercice 2000-2001 et que l'Office n'avait pu recouvrer depuis juin 1994 aucun montant au titre de ces droits et taxes.

40. Au paragraphe 42 de son rapport précédent², le Comité a indiqué qu'il restait à régler au 31 mars 2000 un solde de 23,7 millions de dollars au titre des impôts directs et des droits de douane. En raison du non-recouvrement de ce solde, des montants élevés de la trésorerie de l'Office se trouvent bloqués en droits de douane et taxes à la valeur ajoutée et risque d'essuyer une perte d'intérêts créditeurs au titre des placements que l'Office aurait pu faire s'il avait pu disposer des fonds en question. L'Office a fait savoir au Comité qu'il était déterminé à obtenir le remboursement en suspens au titre des impôts et qu'il s'était vu accorder, à compter de février 2002, un taux de taxe à la valeur ajoutée de zéro au titre des biens et des services d'une valeur égale ou supérieure à 1 000 dollars à Gaza.

41. Le Comité recommande à nouveau à l'Office de redoubler d'efforts en vue de recouvrer les sommes correspondant aux remboursements d'impôts, soit 26,8 millions de dollars, et d'exhorter de nouveau les deux administrations concernées à accepter sans réserve l'exonération fiscale dont doit bénéficier l'Office.

42. Il n'a été procédé à aucune analyse chronologique des dettes pour l'exercice biennal 2000-2001. Une analyse chronologique est une mesure de contrôle essentielle pour s'assurer que toutes les sommes à recevoir sont suivies en temps utile afin de réduire l'éventualité de pertes par passation au compte des pertes et profits. Le système financier antérieur ne comportait aucun module « sommes à recevoir »; l'Office en avait acquis un au moment de l'audit, mais ne l'avait pas encore intégré au nouveau système automatisé de gestion budgétaire et financière. L'Office a fait savoir au Comité qu'il n'avait épargné aucun effort pour recouvrer les montants en souffrance au titre des sommes à recevoir en utilisant des grands livres auxiliaires.

43. Le Comité recommande que l'Office mette en application le module « sommes à recevoir » afin d'assurer en temps utile le suivi des soldes débiteurs.

44. Faisant suite à la demande du Comité en ce qui concerne l'analyse chronologique des sommes à recevoir, l'Office a établi une analyse de ce type pour le compte 125 (créances et sommes à recevoir diverses), qui a montré que le montant total des sommes restant à recevoir depuis au moins 120 jours s'élevait à 1,4 million de dollars, dont 1,3 million en rapport avec le siège de Gaza.

45. Le Comité recommande que l'Office prenne les dispositions appropriées pour résorber les arriérés de paiement dans le cas des sommes exigibles depuis longtemps, ce que l'Office a accepté de faire.

8. Gestion de la trésorerie

46. Le Comité a noté que la situation de trésorerie de l'Office restait grave du fait des manques à recevoir qui s'étaient répétés au cours des années précédentes et avaient sérieusement entamé les réserves de numéraire de l'Office. **Au 31 décembre 2001, le montant des contributions en espèces non versées s'élevait, tous comptes confondus, à 23,4 millions de dollars, dont 18 millions avaient été reçus au moment de l'audit.**

47. Au 31 décembre 2001, des dépenses non financées d'un montant de 5 millions de dollars, qui avaient été engagées durant l'exercice biennal 1998-1999 au titre du transfert du siège de l'Office de Vienne à Gaza, apparaissaient encore dans les

comptes de 2000-2001. L'Office faisait des démarches auprès du Secrétariat de l'ONU pour qu'il l'aide à financer ce montant.

48. Ce manque à recevoir avait fait perdre à l'Office l'occasion d'améliorer sa situation de trésorerie en l'empêchant de toucher les intérêts des placements qu'il aurait pu faire si toutes les sommes susvisées avaient été reçues dans les délais voulus.

49. Il est également ressorti des entretiens avec la direction que les déficits de trésorerie avaient un caractère cyclique en ce sens qu'au début de l'exercice biennal, l'Office recevait des contributions et sa situation de trésorerie était satisfaisante. Toutefois, à mesure que l'exercice avançait, des déficits de trésorerie étaient enregistrés car le versement de certaines contributions n'était pas effectué.

50. Le Comité recommande que l'Office procède à un suivi permanent de toutes les contributions non acquittées ainsi que des dettes exigibles depuis longtemps.

51. L'Office a fait savoir au Comité que les difficultés de trésorerie étaient dues essentiellement à un financement insuffisant des activités et au retard mis à suivre les annonces de contribution des donateurs. L'Office était donc amené à rechercher de nouveaux donateurs pour se procurer des fonds supplémentaires.

52. Dans son rapport précédent, le Comité a noté qu'un montant de 24,2 millions de dollars avait été prélevé sur le budget ordinaire pour préfinancer certains projets et que ce montant n'était pas réglé au 31 décembre 1999. **Le Comité a de nouveau constaté que divers projets financés par les donateurs se trouvaient préfinancés au 31 décembre 2001.** L'Office avait ainsi préfinancé des projets pour un montant de 4 989 529 dollars, dont 3 561 977 dollars n'avaient pas encore été réglés à la fin avril 2002. Le préfinancement de projets pouvait avoir des répercussions sur l'exécution d'autres projets si les contributions destinées aux projets préfinancés n'étaient pas reçues dans les délais voulus. L'Office a indiqué que le préfinancement ne faisait l'objet d'aucune disposition écrite et que, pour accélérer l'exécution des projets, des crédits alloués étaient avancés moyennant la confirmation d'une annonce de contribution. Certains donateurs n'acceptaient de financer le projet désigné par eux que sous la forme d'un remboursement.

53. Le Comité recommande à nouveau que l'Office revoie sa politique concernant le préfinancement de projets financés par des donateurs, compte tenu de l'effet négatif qu'elle pourrait avoir sur la réalisation d'autres projets et de son impact sur la situation de trésorerie de l'Office.

9. Passation par pertes et profits

54. Conformément à l'article 10.4 du règlement financier de l'Office, l'Administration a informé le Comité des cas de passation par pertes et profits au cours de l'exercice biennal 2000-2001, dont des pertes de numéraire d'un montant de 447 dollars et de matériel non consommable représentant un total de 1 401 213 dollars (sur la base du coût initial), passé également par pertes et profits conformément aux dispositions de l'article 10.4 du règlement financier. Dans le cas du matériel non consommable, il s'agissait essentiellement de la perte d'avoires survenue lors du transfert du siège de l'Office de Vienne à Gaza en 1996, sur lequel le Comité avait formulé des observations au paragraphe 52 de son rapport sur l'Office pour l'exercice biennal 1998-1999².

10. Versements à titre gracieux

55. Conformément à l'article 11.4 du règlement financier de l'Office, l'Administration a informé le Comité de quatre cas de versement à titre gracieux, représentant un montant total de 13 979 dollars, qui se décomposait comme suit :

- a) 2 000 dollars versés à un ancien fonctionnaire en exécution d'un jugement du Tribunal administratif des Nations Unies;
- b) 1 522 dollars versés à un stagiaire en réparation d'un dommage corporel consécutif à un accident (règlement amiable);
- c) 10 000 dollars versés aux parents d'un élève de l'Office tué dans un accident mortel pendant les heures de classe;
- d) 457 dollars au titre de l'assurance maladie, sur la base d'un jugement antérieur.

C. Questions de gestion

1. Sièges de l'Office

56. En 1995 et 1996, l'Office a déplacé son siège de Vienne à Amman et Gaza. Le siège de l'Office fournit des services opérationnels et d'appui aux activités essentielles de l'organisation. Au cours de l'exercice biennal considéré, les fonctions communes assurées par le siège à Amman et à Gaza ont été notamment les suivantes :

- a) Services d'administration et de transport (téléphoniste, préposé au courrier, voyagistes, réceptionnistes, chauffeurs, etc.);
- b) Service de gestion des ressources humaines;
- c) Services financiers et comptables;
- d) Service d'information;
- e) Services liés aux systèmes d'information.

57. Le Comité a noté que l'Office avait limité la répétition des fonctions en faisant assurer par les deux sièges des services de nature et de portée différentes. Cependant, les deux sièges en étaient venus à réaliser des activités importantes. **On pourrait encore améliorer l'utilisation des ressources dans des domaines tels que les frais de voyage et les dépenses de personnel.**

58. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les dépenses engagées au titre des frais de voyage se sont élevées à 2 051 245 dollars. Sur ce montant, 718 639 dollars (35 %) et 822 274 dollars (40 %) ont été engagés pour les sièges de Gaza et d'Amman, respectivement. L'Office ne pouvait pas donner immédiatement des informations détaillées sur la ventilation des frais de voyage entre réunions et autres activités de coordination entre les deux sièges, à savoir les déplacements entre Gaza et Amman et inversement. Toutefois, sur la base de nos entretiens avec de hauts fonctionnaires de l'Office et de nos propres observations, ces déplacements entre les deux sièges sont fréquents car l'Office attache une grande importance à la coordination et à la collaboration entre les deux sièges, ce qui est tout à son honneur.

fonctionnaires de l'Office et de nos propres observations, ces déplacements entre les deux sièges sont fréquents car l'Office attache une grande importance à la coordination et à la collaboration entre les deux sièges, ce qui est tout à son honneur.

59. Les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international au siège de l'Office à Gaza étaient supérieures à ce qu'elles étaient à Amman. À Gaza, cette catégorie de personnel touchait une indemnité de poste de 10,7 % contre 3,9 % à Amman (taux en vigueur au 1er juillet 2001). Par ailleurs, le personnel recruté sur le plan international à Gaza touchait une indemnité mensuelle d'évacuation prolongée, dont le taux variait selon la classe du poste. L'Office ne pouvait pas fournir immédiatement au Comité le montant des dépenses effectives engagées au titre de l'indemnité de poste, car ce montant était inclus dans le montant total des dépenses de personnel. S'agissant de l'indemnité d'évacuation, un montant de 1 004 997 dollars avait été engagé pour l'exercice biennal considéré. De surcroît, le personnel recruté sur le plan international à Gaza a touché une indemnité de risque d'un montant global de 603 556 dollars pour l'exercice considéré. Outre ces dépenses de personnel évidentes, l'Office a engagé des dépenses indirectes liées à l'existence de deux sièges, telles que celles afférentes aux heures improductives passées en déplacement entre les deux sièges, aux retards et aux difficultés aux points de franchissement de la frontière et à un surcoût au titre des communications.

60. Les récents problèmes sécuritaires rencontrés au Moyen-Orient, en particulier à Gaza, et le fait que le climat de sécurité à Gaza ait obligé le Comité à réaliser son audit depuis le siège d'Amman montrent une fois de plus qu'il conviendrait de réévaluer le caractère et l'implantation de certains services.

61. Le Comité recommande que l'Office évalue les dépenses de fonctionnement du siège en vue d'optimiser encore l'utilisation des ressources. Cette évaluation devrait porter à la fois sur les aspects quantifiables et les questions non quantifiables.

62. L'Office a reconnu que le fait d'avoir un siège implanté dans deux lieux différents n'allait pas sans difficultés, mais a indiqué qu'il n'épargnait aucun effort pour réduire au minimum les incidences négatives de cet état de choses. En raison de la situation politique actuelle, il ne serait pas judicieux pour le moment de procéder à une évaluation des avantages d'un regroupement des deux sièges.

2. Ressources humaines

63. L'éventail des pourcentages de postes vacants pour certains des bureaux de l'Office était assez ouvert et ces pourcentages étaient élevés par rapport au pourcentage figurant au budget. Le tableau 2 fait apparaître les divers pourcentages pour le personnel régional selon les bureaux en décembre 2001.

Tableau 2
Pourcentages de postes vacants en décembre 2001

<i>Lieu</i>	<i>Nombre total de postes</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Postes vacants (pourcentage)</i>
Siège d'Amman	223	33	14,8
Siège de Gaza	154	32	20,8
Vienne	4	1	25,0

<i>Lieu</i>	<i>Nombre total de postes</i>	<i>Postes vacants</i>	<i>Postes vacants (pourcentage)</i>
Bureau de Gaza	7 396	185	2,5
Bureau de Jordanie	6 168	367	6,0
Bureau du Liban	2 672	202	7,6
Bureau de la République arabe syrienne	2 881	147	5,1
Bureau de Cisjordanie	3 655	215	5,9
Total	23 153	1 182	5,1

64. Les plus forts pourcentages de postes vacants s'observaient au siège d'Amman (14,8 %) et de Gaza (20,8 %). Le pourcentage de postes vacants figurant au budget pour le personnel régional était de 2 %. S'agissant des 130 postes permanents d'agent recruté sur le plan international, 23 (17,7 %) étaient vacants en décembre 2001. L'Office a fait savoir au Comité que le pourcentage de postes vacants d'agent recruté sur le plan international au siège de Gaza tenait essentiellement aux problèmes de sécurité de la zone, problèmes qui compliquaient le recrutement de personnes qualifiées acceptant d'y travailler. Le pourcentage élevé de postes vacants à Amman s'expliquait par la réorganisation en cours de la Division des systèmes d'information.

65. Le Comité recommande que l'Office revoie sa stratégie de recrutement de manière à ramener le nombre de postes vacants au siège à un niveau acceptable, ce qui lui permettrait de s'acquitter de ses fonctions de la façon la plus efficace et rationnelle.

3. Audit interne

66. Le Comité a procédé à un examen détaillé de la fonction d'audit interne de l'Office, dont était investi le Département de l'audit et des inspections. On trouvera ci-après les conclusions de cet examen et les recommandations que le Comité a formulées à son sujet.

Normes internationales de vérification

67. L'Institut des vérificateurs internes a redéfini la vérification interne comme une activité indépendante et objective d'attestation de la qualité et de consultation ayant pour finalité d'ajouter de la valeur aux opérations d'une organisation en améliorant ses opérations et d'aider ladite organisation à atteindre ses objectifs en évaluant et renforçant d'une façon systématique et disciplinée l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gestion.

68. Le Comité a noté que cette définition avait également été examinée lors de la réunion que le Comité de vérification interne de l'Office avait tenue le 20 avril 2000, dont les participants étaient convenus qu'elle pourrait très bien être appliquée à la fonction d'audit interne de l'Office.

69. L'Institut des vérificateurs internes est une association internationale qui favorise le perfectionnement professionnel continu des vérificateurs internes et leur développement de leur profession. Les normes applicables à l'exercice professionnel de la vérification interne publiées par l'Institut sont les critères à l'aune desquels les

activités d'un département de vérification interne sont évaluées et mesurées. Les normes de 2002 ont été adoptées à la réunion des représentants des services de vérification interne des organismes des Nations Unies qui s'est tenue en juin 2002.

70. Le Comité a recommandé que le Département de l'audit et des inspections se conforme aux normes applicables à l'exercice professionnel de la vérification interne et au code de déontologie élaborés par l'Institut des vérificateurs internes, et le Département a accepté de le faire.

Activités du Département

71. L'article XII du règlement financier de l'Office prévoit l'institution d'une fonction d'audit interne. Les modalités d'exercice de cette fonction sont précisées dans la directive no 3, et la directive no 14 décrit les responsabilités et activités du Département de l'audit et des inspections. Les directives remplacent l'habituelle charte de l'audit interne et portent sur des éléments qui seraient en principe énoncés dans la charte. Le Comité a noté avec satisfaction que le Département relève directement du Commissaire général et a libre accès à tous les documents et informations.

72. En application d'une recommandation que le Comité de vérification interne a formulée en avril 2000, le Commissaire général a approuvé l'élargissement des fonctions du Département de l'audit et des inspections aux vérifications de l'optimisation des ressources. Cela étant, le Comité a constaté que le mandat du Département n'avait pas été modifié en conséquence.

73. Le Comité a recommandé que le mandat du Département de l'audit et des inspections soit actualisé périodiquement compte tenu des modifications et anticipations récentes, et l'Office a accepté de le faire.

Personnel

74. Tous les membres du personnel du Département de l'audit et des inspections n'ont pas les compétences requises en matière d'attestation de la qualité, en particulier dans la phase actuelle qui privilégie non plus la simple vérification de la conformité financière, mais la détermination des activités à valeur ajoutée. Le Comité encourage le Département à analyser les compétences du personnel en poste au regard des compétences requises en fonction des besoins en matière d'attestation de la qualité une fois que ceux-ci auront été établis. On pourra alors offrir au personnel la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires.

75. Le Département de l'audit et des inspections a fait savoir au Comité que l'on avait fait des démarches auprès de diverses institutions de renommée internationale et qu'une confirmation verbale d'une formation à titre gracieux avait été reçue du Bureau des services de vérification de la Jordanie, pour le compte duquel un programme officiel de formation avait d'ores et déjà été élaboré. De plus, il a été indiqué que le personnel du Département avait suivi un stage d'initiation aux enquêtes.

76. Le Comité a recommandé que l'Office formule une stratégie officielle de perfectionnement professionnel sous la forme de connaissances et de compétences techniques qui permettent au Département de l'audit et des inspections d'acquérir collectivement les qualifications requises.

Application des technologies

77. D'une façon générale, les technologies de l'information facilitent les opérations d'archivage des données de vérification, de normalisation des dossiers de travail et des rapports, d'interrogation et d'analyse des données, et d'administration. Le Département n'a eu recours aux technologies de l'information qu'aux fins d'échantillonnage et, par conséquent, n'a pas généralisé l'utilisation des techniques de vérification assistée par ordinateur et a sous-utilisé le logiciel disponible (Idea). Le Comité a noté qu'il fallait trouver un financement pour assurer la formation nécessaire, mais que le Département s'enquerrait des possibilités de formation et, en cas de besoin, se mettrait en quête de crédits supplémentaires.

78. Les techniques de vérification assistée par ordinateur étant applicables à tous les environnements informatiques, le Comité a recommandé que l'application de ces techniques soit élargie afin d'accroître l'efficacité et l'efficience des audits internes, et l'Office y a consenti.

Techniques d'audit interne

79. Les normes publiées par l'Institut des vérificateurs internes définissent l'évaluation des risques comme un processus systématique d'évaluation de situations et/ou d'événements vraisemblablement néfastes et de synthétisation de jugements professionnels sur ces situations et événements. Le processus d'évaluation des risques représenterait donc un moyen d'organiser de synthétiser des jugements professionnels en vue d'arrêter le plan du travail de vérification.

80. Le Directeur du Département de l'audit et des inspections a établi le plan de travail de vérification pour 2001 en tenant compte des conclusions des audits des années antérieures, en particulier des audits non menés à bonne fin; des données recueillies pendant l'année; et des réponses des responsables de haut niveau à une demande de collaboration. Toutefois, il ne semble pas que l'on ait procédé à une analyse structurée des risques permettant de déterminer où le Département devrait focaliser son attention et comment il devrait s'y prendre. En particulier :

- a) Toutes les activités vérifiables et les facteurs de risque qui s'y rattachent n'avaient pas été recensés;
- b) L'importance relative des divers risques n'avait pas été évaluée;
- c) On n'avait prêté officiellement aucune attention à l'environnement de contrôle interne pour évaluer les risques résiduels.

81. Le Comité a noté que l'on avait mené à bien, pour chaque année de l'exercice biennal 2002-2003, une évaluation des risques répertoriant les projets de vérification à réaliser, mais on n'avait pas, au moment de l'audit, élaboré de programme détaillé assorti de calendriers et précisant les ressources mensuelles à consacrer à chacun de ces projets.

82. Le Comité a recommandé que le Département de l'audit et des inspections élabore, pour toutes les missions de vérification qu'il était envisagé d'entreprendre en 2002 et au-delà, un programme détaillé assorti de calendriers et précisant les ressources nécessaires pour chaque projet.

Les audits proprement dits

83. Le Département de l'audit et des inspections remplit essentiellement des missions relevant des catégories suivantes :

- a) Vérifications de conformité;
- b) Vérifications des états financiers;
- c) Vérifications de l'optimisation des ressources (évaluation de l'efficacité, de l'efficacité et de l'économie);
- d) Vérifications des technologies de l'information.

84. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, le Département a publié 32 rapports, dont 8 (25 %) vérifications des états financiers, 10 (31) vérifications de conformité, 9 (28 %) vérifications de l'optimisation des ressources et 5 (16 %) vérifications des technologies de l'information.

85. Les vérifications de conformité s'appuient sur le règlement financier et règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies et les autres directives approuvées en tant que source de la conformité, tandis que les vérifications des états financiers s'appuient sur les programmes de vérification figurant dans le Manuel de vérification.

86. Le Comité de vérification de l'Office a recommandé que tous les membres du personnel du Département de l'audit et des inspections suivent une formation appropriée à l'application des nouvelles directives sur la vérification de l'optimisation des ressources et appliquent les mêmes critères aux audits ultérieurs. Le Comité a souscrit à cette recommandation et invité le Département à accélérer le rythme d'exécution de ces tâches.

87. L'examen de certains dossiers de travail se rapportant à divers audits a montré que, si le degré de planification variait suivant les vérificateurs, les informations obtenues étaient généralement suffisantes pour se faire une idée précise de la fonction ou du domaine qui faisait l'objet de la vérification. Il est bon de planifier comme il convient chaque audit afin de s'assurer que les domaines d'activité les plus importants sont répertoriés et couverts pendant l'audit. Or, il ne semble pas que les programmes d'audit aient été examinés avant le commencement des audits en question.

88. Le Comité a sélectionné un certain nombre de dossiers de travail afin d'évaluer la qualité de ces dossiers et des méthodes d'échantillonnage et autres méthodes de sélection, ainsi que la qualité des données, et d'examiner les procédures appliquées aux travaux sur le terrain ainsi que les méthodes d'exécution des tâches d'audit. Il est apparu que, dans l'ensemble, les dossiers de travail suffisaient à montrer que les normes de l'Institut des vérificateurs internes concernant les diverses phases de l'audit avaient été respectées, à savoir les normes régissant la planification, la portée, le travail sur le terrain et l'établissement du rapport. La qualité des pièces justificatives a été évaluée pour déterminer leur utilité pour ce qui est d'atteindre les objectifs déclarés; cette évaluation a montré que, dans l'ensemble, elle était suffisante. D'une façon générale, il ne semble pas que les dossiers de travail aient été examinés.

89. Le Comité a considéré que le Département de l'audit et des inspections pourrait améliorer les méthodes d'exécution des tâches d'audit. Afin de se

conformer pleinement aux normes de l'institut des vérificateurs internes, il devrait se pencher sur les domaines suivants :

- a) Éléments prouvant que le dossier a été révisé et assurances que des conclusions ont été tirées et qu'elles concordent entre toutes les sections des dossiers de travail et le rapport;
- b) Assurances que toutes les tâches d'audit ont été exécutées;
- c) Éléments prouvant que les problèmes mis en évidence pendant l'audit et signalés dans les recommandations des vérificateurs ont été suivis et résolus.

90. S'agissant de l'ensemble du processus de réalisation des audits, le Comité a recommandé que le Département de l'audit et des inspections examine comme il convient les dossiers d'audit, au moment voulu et au niveau approprié, conformément aux normes de l'Institut des vérificateurs internes, et le Département a accepté de le faire. Le Département a également accepté d'améliorer les méthodes d'exécution en ce qui concerne la révision des dossiers, la complétude et le suivi.

Établissement des rapports d'audit

91. La communication en temps voulu des rapports d'audit par le Département de l'audit et des inspections était un sujet de préoccupation. Une analyse de certains audits a révélé que dans certains cas, il avait fallu, après l'achèvement du travail de terrain, plus de six mois à l'Office pour publier le rapport final. Or, ce retard n'était pas sans risques : la situation existant au moment de l'audit pouvait avoir sensiblement évolué, réduisant à néant les efforts déployés et les résultats que l'audit avait permis d'obtenir.

92. Le Comité a recommandé de fixer et de respecter des délais plus stricts afin d'améliorer et renforcer les processus d'établissement des rapports et de suivi, et l'Office a accepté de le faire.

93. L'Office a fait savoir au Comité que le Département prendrait les dispositions appropriées pour comparer la durée effective du contrôle et la durée prévue au budget, et observer les écarts constatés.

Supervision

94. Le Directeur du Département de l'audit et des inspections est chargé de contrôler le respect des normes de l'Institut des vérificateurs internes, qui s'appliquent à l'ensemble du processus d'audit, depuis la phase de planification jusqu'à celle de la conclusion de la mission d'audit. La portée de cette fonction de supervision était toutefois liée au niveau de compétence des vérificateurs ainsi qu'au degré de complexité de l'audit considéré.

95. Le Comité a constaté que les vérificateurs internes disposaient des qualifications et de l'expérience requises, mais il ne semblait pas que les procédures formelles ci-après avaient été respectées :

- a) Communiquer des instructions d'audit au début de chaque mission;
- b) S'assurer que le programme d'audit approuvé a bien été exécuté et que tout écart au niveau des questions vérifiées ou du temps passé aux vérifications a été dûment motivé;

c) Vérifier que les objectifs de l'audit fixés à l'avance ont bien été atteints.

96. À cet égard, on a constaté qu'une liste des points à contrôler avait bien été établie pour chaque projet d'audit, mais qu'il ne semblait pas que les dossiers de vérification spécifiques et le processus de supervision aient donné lieu à un contrôle.

97. Le Comité a recommandé que le Département de l'audit et des inspections renforce les responsabilités en matière de supervision selon qu'il conviendrait ainsi que la documentation matérialisant le contrôle de supervision, ce que le Département a accepté de faire.

Évaluation des résultats

98. Le Comité a noté que chaque employé devait consigner sur une feuille de temps hebdomadaire le temps passé aux diverses activités d'audit et activités indirectes. À l'achèvement de l'audit, ces indications étaient récapitulées, sans toutefois donner lieu à une comparaison avec le temps d'audit prévu au budget aux fins de contrôle et d'observation des écarts.

99. Qui plus est, on a noté que les feuilles de temps susmentionnées ne pouvait permettre de surveiller le temps effectivement consacré à l'audit au regard du temps prévu au budget pendant l'exécution du projet d'audit, car le temps n'était pas indiqué par phase de l'audit (planification, exécution et établissement du rapport). Il n'était donc pas possible de constater directement les dépassements de crédits et d'y remédier de façon spécifique.

100. S'agissant de l'évaluation de la suite donnée aux recommandations du Département de l'audit et des inspections, ce dernier avait préparé un tableau de réponses et d'application des recommandations pour chaque projet d'audit. Toutefois, il n'avait pas prévu la possibilité d'utiliser ce tableau pour suivre les réponses reçues des différents départements responsables.

101. Le Comité recommande que le Département de l'audit et des inspections établisse et fasse utiliser des feuilles de temps détaillées, et surveille les indications qui y sont portées. Le Département a accepté de modifier le tableau de recommandations de façon à pouvoir suivre les réponses spécifiques, et est convenu qu'un tableau récapitulatif devrait être utilisé aux fins de suivi et de contrôle d'ensemble.

Contrôle de la qualité

102. Le Département de l'audit et des inspections n'avait pas mis en place de système officiel de contrôle de la qualité – que ce soit en supervisant directement les tâches exécutées, en examinant les dossiers de vérification ou en procédant périodiquement à des contrôles internes ou extérieurs de la qualité. Le Comité a noté que le Bureau des services de contrôle interne avait procédé à un contrôle extérieur par les pairs en mars 2002. La seule forme de contrôle de la qualité constatée était le contrôle de chaque rapport d'audit par le Directeur avant qu'il n'en approuve la publication.

103. Il est admis que la portée de la supervision dépend de la compétence des vérificateurs internes et du degré de complexité de chaque audit. **Toutefois, le Comité recommande que le Département de l'audit et des inspections améliore son processus de contrôle de la qualité et, par ailleurs, procède périodiquement à des contrôles internes de la qualité.**

104. L'Office a fait savoir au Comité que le Département améliorerait encore son processus de contrôle de la qualité en établissant périodiquement et en conservant des documents relatifs à la supervision, y compris au contrôle interne de la qualité. Par ailleurs, le Département donnait actuellement suite aux recommandations auxquelles a abouti le contrôle par les pairs.

4. Technologies de l'information et de la communication

Plan antisinistre

105. Le Comité a noté que si le manuel de gestion du Bureau des systèmes informatiques faisait bien référence à un plan antisinistre, l'Office ne possédait pas de plan écrit actualisé et officiel en la matière.

106. Le Comité recommande que l'Office actualise le plan antisinistre pour tous ses bureaux extérieurs.

107. L'Office a fait savoir au Comité qu'un rang de priorité élevé serait accordé au plan antisinistre une fois achevée la réorganisation de la Division des systèmes informatiques.

Procédures de contrôle des modifications des programmes

108. Le Comité a noté qu'au cours de la période considérée, des modifications avaient été apportées aux programmes exécutables se rapportant aux systèmes d'applications existants, sans toutefois qu'aient été mises en place des procédures de contrôle des modifications des programmes. L'Office n'était pas, au moment de l'audit, en mesure de régler la question de sa structure et de ses ressources.

109. Le Comité a constaté que les programmeurs avaient accès à l'environnement d'exécution pour le transfert des modifications, ce qui leur permettait d'écrire, de tester et d'appliquer les programmes, et d'en assurer la maintenance. Le risque existait de voir des programmeurs procéder à des modifications non autorisées, ce qui pouvait être une source de fraude et occasionner des pertes financières à l'Office.

110. Le Comité a recommandé que l'Office établisse par écrit et approuve des procédures de contrôle des modifications de programmes qui s'appliquent à toutes les étapes du processus, depuis la demande initiale de modification jusqu'à l'intégration de la modification à l'environnement d'exécution, ce que l'Office a accepté de faire.

Cycle de développement de systèmes

111. Le Comité a examiné la méthodologie du cycle de développement de systèmes que l'Office applique pour mettre en oeuvre les nouveaux systèmes financiers et des états de paie mis au point par un fournisseur.

112. L'Office a conclu un contrat d'un montant de 1 370 345 dollars pour la mise en oeuvre et la maintenance du système financier et des états de paie combiné. Cependant, il n'a formulé aucune méthodologie applicable au cycle de développement de systèmes. Or, en l'absence des indications fournies par une telle méthodologie, il pourrait être impossible de contrôler la conception et la mise en oeuvre des nouvelles applications et de respecter les exigences du contrôle de la gestion et des applications.

113. Il a été noté que le progiciel Reality, acheté en octobre 1992, comportait un module de gestion des biens. La non-utilisation de ce module pouvait être considérée comme une dépense réalisée en pure perte, dont le montant ne pouvait pas être déterminé car le contrat n'indiquait qu'un prix global pour le système.

114. L'Office a indiqué que, du fait de l'incompatibilité du module Reality avec le système qu'il utilisait alors, il n'avait pas adapté ce module à ses besoins car il avait donné la priorité à d'autres modules. On voit que l'Office n'avait pas appliqué la méthodologie du cycle de développement de systèmes, ce qui l'avait amené à acquérir un module incompatible.

115. Le Comité recommande que l'Office formule une méthodologie officielle du cycle de développement de systèmes à appliquer au processus de développement, d'acquisition, de mise en oeuvre et de maintenance de systèmes automatisés d'information et de la technologie connexe.

116. L'Office a fait savoir au Comité que la formulation d'une méthodologie du cycle de développement de systèmes était une tâche importante qui serait confiée à un groupe central de développement à créer dans le cadre de la réorganisation de la Division des systèmes informatiques.

5. Cas de fraude et de fraude présumée

117. L'Administration a signalé au Comité trois cas de fraude décelés au cours de l'exercice biennal 2000-2001. Deux de ces cas ont entraîné une perte de 1 004 dollars pour l'Office. L'Administration a pu récupérer 986 dollars, soit une perte nette de 18 dollars au 31 décembre 2001. Deux fonctionnaires ont été licenciés. Dans le troisième cas, le papier à en-tête de l'Office et son cachet officiel ont été utilisés pour obtenir des tarifs préférentiels et profiter de l'immunité fiscale de l'Office. Deux fonctionnaires ont été immédiatement suspendus de leurs fonctions, l'un d'eux étant par la suite réintégré dans ses fonctions. L'enquête n'était pas terminée au moment de l'audit.

118. Durant l'exercice biennal 1998-1999, le Bureau des services de contrôle interne a enquêté sur des allégations de corruption et de fraude dans un bureau extérieur de l'Office, à la suite d'articles parus dans la presse. Aucun élément n'est venu corroborer ces allégations. En novembre 2000, la Division de l'audit et des inspections a enquêté sur un cas de corruption et de fraude dans un bureau extérieur, qui concernait les dépenses de personnel et reposait sur la complicité de plusieurs employés. Heureusement, l'Office a pu récupérer l'argent dans la mesure où ces employés avaient détourné de l'argent qui lui appartenait. Le Département a constaté l'existence d'autres cas, qui faisaient l'objet d'une enquête.

119. Le Comité a noté que la haute administration de l'Office, le Département et son personnel ont pris vigoureusement position contre la fraude et la fraude potentielle. **Le Comité note également que l'Office avait bien inscrit des éléments de prévention de la fraude dans différentes règles et procédures, mais ne disposait pas d'un plan officiel structuré de prévention de la fraude.** Cette prévention ne pouvait pas reposer uniquement sur des règlements et des mesures de contrôle interne; elle imposait de formuler une stratégie consistant à agir en amont des problèmes et d'établir le plan structuré correspondant.

120. Le Comité est convaincu qu'un plan convenablement structuré et appliqué pourrait également amener les donateurs à avoir davantage confiance dans l'Office. En élaborant le plan de prévention de la fraude, l'Office devra envisager :

- a) De créer un comité de prévention de la corruption et de la fraude qui serait une instance de coordination en vue d'arrêter un plan de prévention de la corruption et de la fraude;
- b) De mettre en oeuvre des systèmes organisationnels, des politiques et des procédures englobants et bien conçus;
- c) De formuler et d'appliquer un plan officiel d'intervention contre la corruption et la fraude fixant les modalités de notification des cas de fraude par les employés et les mesures de suivi;
- d) D'organiser des sessions et ateliers de sensibilisation aux questions de déontologie et à la corruption et la fraude à l'intention des responsables, des agents recrutés sur le plan international et local et des autres parties prenantes;
- e) De renforcer les dispositifs de détection existants et d'en imaginer de nouveaux;
- f) De concevoir des mécanismes appropriés de règlement des incidents signalés et détectés et des allégations de corruption et de fraude.

121. Le Comité recommande que l'Office élabore son propre plan de prévention de la fraude, en prenant notamment des initiatives de sensibilisation à la fraude. Lorsqu'il préparera ce plan, l'Office devrait en présenter les éléments à l'Organisation des Nations Unies et aux autres fonds et programmes afin de bénéficier, le cas échéant, des pratiques les plus performantes en ce qui concerne certains éléments ou la totalité des éléments considérés.

122. L'Office a fait savoir au Comité que le Département dispose d'un personnel dont les qualifications professionnelles sont suffisamment solides pour mener des enquêtes. Par ailleurs, une fois le financement assuré, on organiserait des stages de perfectionnement en vérification judiciaire. L'Office étudierait sérieusement la possibilité d'élaborer un plan de prévention de la fraude en concertation avec l'Organisation des Nations Unies.

D. Remerciements

123. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Commissaire général de l'Office ainsi que ses collaborateurs et les membres du personnel de l'aide et de la coopération qu'ils lui ont apportées et qu'il a d'autant plus appréciées qu'il a dû travailler depuis Amman dans des circonstances particulièrement éprouvantes provoquées par la crise du Moyen-Orient.

Le Vérificateur général des comptes
de la République d'Afrique du Sud
(Signé) Shauket A. Fakie

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines
(*Signé*) Guillermo N. **Carague**

Le Premier Président de la Cour
des comptes de France
(*Signé*) François **Logerot**

Le 27 juin 2002

Annexe

Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999^a

1. Le Comité a suivi les mesures prises par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (l'Office) pour appliquer les recommandations qu'il lui avait faites dans le cadre de son rapport pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999. Le tableau A.1 récapitule l'état d'avancement de l'application de toutes les recommandations antérieures tandis que le tableau A.2 donne des informations détaillées sur les recommandations non appliquées et les recommandations en cours d'application qui appellent de nouvelles observations.

2. Sur un total de neuf recommandations, l'Office en avait appliqué cinq tandis que trois autres étaient en cours d'application. Une seule recommandation n'avait pas été appliquée.

^a *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément no 5C (A/55/5/Add.3), chap. II.*

Tableau A.1
**Récapitulation de l'état d'avancement de l'application
des recommandations pour l'exercice biennal 1998-1999**

<i>Thème</i>	<i>Appliquée</i>	<i>En cours d'application</i>	<i>Non appliquée</i>	Total
Aspects financiers				
Situation de trésorerie	Par. 19			1
Passif exigible	Par. 21			1
Présentation des états financiers	Par. 26			1
Présentation de l'état des recettes et des dépenses	Par. 28			1
Gestion de trésorerie			Par. 41	1
Sommes à recevoir		Par. 44		1
Total partiel (nombre)	4	1	1	6
Total partiel (pourcentage)	100	0	0	100
Questions de gestion				
Gestion du programme	Par. 34			1
Trop-perçus d'indemnités		Par. 51		1
Gestion des avoirs		Par. 55		1
Total partiel (nombre)	1	2	0	3
Total partiel (pourcentage)	20	60	20	100
Total (nombre)	5	3	1	9
Total (pourcentage)	56	33	11	100

Tableau A.2
**Informations détaillées sur les recommandations antérieures en cours
d'application ou non appliquées pour l'exercice biennal 1998-1999**

<i>Direction</i>			
<i>Sujet de préoccupation</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Mesures Commentaires spécifiques de la direction du 30 avril 2002</i>	<i>Observations du Comité</i>
Gestion de trésorerie, par. 41	Le Comité recommande que l'Administration revoie sa politique en matière de préfinancement des projets définis par les donateurs, en raison des répercussions néfastes sur la situation de trésorerie de l'Office. L'Administration devrait par ailleurs obtenir le versement de 24,2 millions de dollars non réglés par les donateurs et rembourser le budget ordinaire.	Le préfinancement des projets financés par les donateurs ne faisait l'objet d'aucune disposition écrite. Afin d'accélérer l'exécution des projets et la réception des fonds en provenance d'un donateur, il y a eu des cas où des crédits alloués ont été avancés pour que les phases préliminaires de l'exécution des projets (préparation de la documentation relative à l'appel d'offres, etc.) puissent être engagées et financées. Limitée aux livres comptables, cette pratique n'a jamais eu de répercussions réelles sur les ressources de l'Office. Il convient également de noter que certains donateurs (un ou deux au maximum) n'acceptent de financer le projet désigné par eux que sous la forme d'un remboursement. En tout état de cause, le montant des crédits alloués aux projets n'a à aucun moment dépassé celui des fonds reçus; cette pratique, lorsqu'elle a été nécessaire, n'a donc jamais eu de répercussions sur la situation de trésorerie de l'Office.	Non appliquée. Question abordée aux par. 46 à 53 du présent rapport.
Sommes à recevoir, par. 44	Le Comité recommande que l'Office redouble d'efforts pour obtenir les remboursements en suspens au titre des impôts d'un montant de 23 720 000 dollars, et qu'il continue d'engager les deux gouvernements à reconnaître l'immunité fiscale de l'Office.	L'Office n'épargne aucun effort pour régler cette question.	En cours d'application. On se reportera aux par. 39 à 45 du présent rapport.
Indemnités, par. 51	Le Comité recommande que l'Administration recouvre tous les trop-perçus liés à l'indemnité mensuelle d'évacuation prolongée et à l'indemnité pour frais d'études. Il recommande en outre que l'Administration examine les diverses instructions administratives régissant ces indemnités afin de lever toute ambiguïté concernant leur interprétation et leur application.	Sur 14 cas, 9 ont été réglés, 2 font l'objet d'une procédure d'appel et 3 sont instruits par le Bureau juridique.	En cours d'application. Le Comité gardera cette question à l'étude (un montant de 46 092 dollars a été récupéré; il reste à recouvrer un montant de 253 000 dollars).
Gestion des avoirs, par. 55	Le Comité recommande que l'Administration mette au point et applique un système informatisé de gestion des avoirs afin de mieux gérer et contrôler ses biens durables.	Acquisition, pendant l'exercice biennal 2000-2001, d'un module « immobilisations » avec le nouveau système automatisé de gestion budgétaire et financière.	En cours d'application. On se reportera aux par. 31 à 34 du présent rapport.

Chapitre III

Opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers ci-joints, numérotés de 1 à 7, et les notes explicatives correspondantes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001. Ces états financiers ont été préparés sous la responsabilité du Commissaire général. Notre tâche consiste à donner notre opinion au sujet de ces états au vu de l'examen effectué.

L'examen a été réalisé conformément aux normes communes de vérification du Groupe mixte de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui nous imposent de le préparer et de le réaliser de façon à être raisonnablement sûrs que les états financiers ne comportent aucune erreur matérielle. L'examen comporte des vérifications par sondage des pièces justificatives des écritures figurant dans les états financiers. Il consiste également à évaluer les principes comptables appliqués et les estimations significatives faites par le Commissaire général, ainsi que la présentation générale des états financiers. Nous estimons que l'examen réalisé nous permet raisonnablement de formuler une opinion.

À notre avis, les états financiers rendent bien compte, à tous égards, de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2001, ainsi que des résultats de ses opérations et des flux financiers pour l'exercice biennal terminé à cette date, conformément aux principes comptables de l'Office, décrits dans la note 2 des états financiers, qui ont été appliqués sur les mêmes bases que pour l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, que nous avons vérifiées par sondage dans le cadre de notre examen, ont été, pour tous les aspects importants, conformes au Règlement financier et règles de gestion financière ainsi qu'aux décisions des organes délibérants.

Comme le prévoit l'article XII du Règlement financier et règles de gestion financière, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre vérification des états financiers de l'Office.

Le Vérificateur général des comptes
de la République d'Afrique du Sud
(Signé) Shauket A. **Fakie**

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines
(Signé) Guillermo N. **Carague**

Le Premier Président de la Cour
des comptes de France
(Signé) François **Logerot**

Le 27 juin 2002

Chapitre IV

Certificat attestant l'exactitude des états financiers

Le 10 mars 2002

Conformément aux articles 11.4 et 12.1 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001.

Je certifie que toutes les opérations ont été dûment inscrites dans les registres comptables et indiquées dans les comptes financiers et dans les états financiers ci-joints, dont je certifie l'exactitude.

Le Contrôleur, siège de l'Office à Gaza
(Signé) Ramadan Al Omari

Chapitre V

États financiers pour l'exercice biennal
terminé le 31 décembre 2001

A. États financiers

État 1

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Recettes, dépenses et variations d'encaisse du Fonds de roulement
Exercice biennal terminé le 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

	Fonds du budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Autres fonds		Total, ensemble des fonds
	Exercice 1998-1999, ensemble des fonds	Espèces	Nature	Total	Appel d'urgence	Projets*	Total	Programme de micro- financement et de prêts d'activités aux micro- entreprises rémuné- ratives	
Recettes									
<i>Contributions</i>									
Gouvernements	436 716 071	405 198 772	21 915 667	427 114 440	83 570 302	23 820 199	107 390 501	16 451	534 521 391
Organisations intergouverne- mentales	114 538 473	106 471 635	10 718 801	117 190 436	16 960 457	3 147 107	20 107 564	190 000	137 488 000
Organismes des Nations Unies	26 625 111	26 239 014	2 028 163	28 267 177	46 172	84 000	130 172	—	28 397 349
Organisations non gouvernementales	1 639 430	72 107	1 445 710	1 517 817	109 544	139 029	248 573	—	1 766 390
Autres sources	1 246 910	111 329	929 881	1 041 210	585 193	—	585 193	—	1 626 403
Total des contributions	580 765 995	538 092 858	37 038 222	575 131 080	101 271 668	27 190 335	128 462 003	206 451	703 799 534
<i>Autres recettes</i>									
Recettes accessoirs	6 219 076	3 178 430	—	3 178 430	—	139 271	139 271	3 698 582	7 243 451
Gains/(pertes) de change	(932 814)	(4 472 687)	(57)	(4 472 744)	—	—	—	5 155	(4 467 590)

	Fonds du budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Autres fonds		Total, ensemble des fonds	
	Exercice 1998-1999, ensemble des fonds	Espèces	Nature	Total	Appel d'urgence	Projets*	Total	Programme de micro-financement et de prêts aux micro-entreprises rémunérées		
Total, autres recettes	5 286 262	(1 294 257)	(57)	(1 294 314)	-	139 271	139 271	3 703 736	227 168	2 775 861
Total des recettes	586 052 256	536 798 602	37 038 165	573 836 766	101 271 668	27 329 605	128 601 274	3 910 187	227 168	706 575 396
Dépenses	(583 973 686)	(515 388 929)	(43 107 471)	(558 496 400)	(57 738 672)	(36 249 416)	(93 988 088)	(7 000 194)	(217 344)	(659 702 027)
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	2 078 570	21 409 673	(6 069 307)	15 340 366	43 532 996	(8 919 810)	34 613 185	(3 090 007)	9 824	46 873 369
Ajustements afférents à des exercices antérieurs**	183 828	(8 794 025)	886 569	(7 907 456)	-	10 428 329	10 428 329	74 166	60 578	2 655 617
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	2 262 398	12 615 647	(5 182 738)	7 432 910	43 532 996	1 508 519	45 041 515	(3 015 841)	70 402	49 528 985
Encaisse du Fonds de roulement en début d'exercice	22 211 309	(4 090 107)	14 481 718	10 391 611	-	12 071 475	12 071 475	1 885 277	86 293	24 434 656
Encaisse du Fonds de roulement en fin d'exercice	10 391 611	8 525 541	-	8 525 541	-	-	-	-	-	8 525 541
Solde des fonds en fin d'exercice	12 110 526	-	9 298 980	9 298 980	43 532 996	13 579 994	57 112 990	190 000	-	66 601 970
Bénéfices non distribués	1 971 569	-	-	-	-	-	-	(1 320 564)	156 694	(1 163 869)

* On se reportera à l'état 6 pour des précisions sur les «projets».

** On se reportera à l'appendice 4 pour des précisions sur le «Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises».

*** On se reportera à l'état 5 pour des précisions à ce sujet.

État 2
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Actif et passif au 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

	Fonds extrabudgétaires					Autres fonds		Total	
	Au 31 déc. 1999, ensemble des fonds	Budget ordinaire	Appel d'urgence	Projets*	Total	Programme de micro- financement et de prêts aux micro- entreprises			Programme d'activités rémuné- ratives
Actif									
Recettes et disponible en banque***	30 993 865	(4 412 517)	44 819 345	12 797 968	57 617 313	2 361 107	890 310	56 456 214	
Sommes à recevoir, moins réserve pour créances irrécouvrables	32 564 012	47 753 576	101 441	833 606	935 047	11 257 452	967 825	60 913 900	
Charges payées d'avance et avances aux fournisseurs	401 451	1 013 501	22 085	140 803	162 887	16 111	-	1 192 499	
Stocks des unités de production	2 015 551	2 085 178	-	-	-	-	-	2 085 178	
À recevoir de la Caisse de prévoyance du personnel régional	2 784 104	505 637	-	-	-	-	-	505 637	
Terrains et bâtiments	298 675 278	317 045 314	-	-	-	-	-	317 045 314	
Total actif	367 434 260	363 990 689	44 942 871	13 772 377	58 715 248	13 634 670	1 858 135	438 198 741	
Passif									
Sommes à payer	12 035 692	17 115 339	1 387 248	51 580	1 438 828	1 717 206	360 762	20 632 135	
Réserve pour engagements budgétaires non réglés	5 094 656	7 792 475	-	-	-	-	-	7 792 475	
Réserve pour marchandises en transit et ordres de paiement en suspens	237 116	1 471 339	22 628	140 803	163 430	-	-	1 634 769	
Réserve à reporter	856 734	169 500	-	-	-	-	-	169 500	
Recettes perçues d'avance	12 000 000	2 572 200	-	-	-	-	-	2 572 200	
Sommes à payer et comptes de régularisation	30 224 198	29 120 853	1 409 875	192 383	1 602 258	1 717 206	360 762	32 801 079	
Réserves									
Encaisse du Fonds de roulement	10 391 611	8 525 541	-	-	-	-	-	8 525 541	
Soldes des fonds	12 110 526	9 298 980	43 532 996	13 579 994	57 112 990	190 000	-	66 601 970	
Fonds d'équipement afférents aux terrains et bâtiments	298 675 278	317 045 314	-	-	-	-	-	317 045 314	

	Fonds extrabudgétaires				Autres fonds	
	Au 31 déc. 1999, ensemble des fonds	Budget ordinaire	Appel d'urgence	Projets*	Programme de micro- financement et de prêts aux micro- entreprises	
					Total	Programme d'activités rémuné- ratives
Bénéfices non distribués	1 971 569	-	-	-	156 694	(1 163 869)
Réserve accumulée	14 061 078	-	-	-	13 048 028	14 388 706
Total, passif et réserves	367 434 260	363 990 689	44 942 871	13 772 377	13 634 670	1 858 135 438 198 741

* On se reportera à l'état 7 pour des précisions sur les «projets».

** On se reportera à l'appendice 5 pour des précisions sur le «Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises».

*** Une encaisse négative représente les sommes à verser à d'autres fonds.

**Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés
de Palestine dans le Proche-Orient**
Situation de trésorerie au 31 décembre 2001

En dollars des États-Unis)

	<i>Exercice biennal 1998-1999</i>	<i>Exercice biennal 2000-2001</i>
Mouvements de liquidités résultant des activités d'exploitation		
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	2 078 570	46 873 369
Ajouter : accroissement de la réserve pour engagements budgétaires non réglés	4 068 040	2 697 819
Ajouter : accroissement de la réserve pour marchandises en transit et ordres de paiement	(6 849 842)	1 397 653
Ajouter : accroissement des sommes à payer en suspens	1 699 217	8 596 443
Ajouter : diminution des prêts de vivres	92 831	
(Moins) : accroissement des montants à recevoir, net des réserves	(10 595 517)	(28 349 888)
(Moins) : accroissement des stocks des unités de production	(103 865)	(69 627)
(Moins) : accroissement des sommes payées d'avance et des avances aux fournisseurs	9 597 343	(791 048)
(Moins) : diminution de la réserve à reporter	180 016	(687 234)
(Moins) : intérêts créditeurs	(6 966 556)	(2 914 783)
Plus : intérêts virés aux projets	1 347 962	1 892 968
Plus : gains/(pertes) de change	(932 814)	4 467 590
Montant net de l'encaisse résultant des activités d'exploitation	(6 384 615)	33 113 262
Mouvements de liquidités résultant des activités de financement		
Ajouter : accroissement de la réserve accumulée (programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises et programme d'activités rémunératrices)	14 061 078	327 628
Ajouter : diminution des sommes à recevoir de la Caisse de prévoyance du personnel régional	(403 263)	2 278 467
(Moins) : diminution des recettes perçues d'avance	740 219	(9 427 800)
Plus : intérêts créditeurs	6 966 556	2 914 783
(Moins) : intérêts virés aux projets	(1 347 962)	(1 892 968)
(Moins) : gains/(pertes) de change	932 814	(4 467 590)
Montant net de l'encaisse résultant des activités de financement	20 949 442	(10 267 479)
Autres mouvements de liquidités		
Ajustements afférents aux exercices antérieurs	183 828	2 655 617

	Exercice biennal 1998-1999	Exercice biennal 2000-2001
Reclassement des soldes des fonds (programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises)	(8 359 218)	(39 050)
Montant net de l'encaisse résultant des autres mouvements de liquidités	(8 175 390)	2 616 567
Augmentation (diminution) nette des liquidités	6 389 437	25 462 350
Encaisse au 1er janvier 2000	24 604 428	30 993 865
Encaisse au 31 décembre 2001	30 993 865	56 456 214
Augmentation nette des encaisses	6 389 437	25 462 350

État 4
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Budget et dépenses de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

	Budget		Dépenses		Total
	En espèces	En nature	En espèces	En nature	
Fonds relevant du budget ordinaire					
<i>Programme d'enseignement</i>					
Planification et gestion de l'enseignement	13 138 000	899 000	10 270 192	574 170	10 844 362
Enseignement primaire	172 756 000	28 000	175 811 362	2 969 772	178 781 133
Enseignement primaire supérieur	111 229 000	36 000	108 303 928	808 176	109 112 104
Enseignement secondaire	1 813 000	—	1 944 762	—	1 944 762
Enseignement professionnel et technique	25 808 000	397 000	24 724 133	522 903	25 247 036
Formation initiale des enseignants	2 267 000	—	1 867 894	792	1 868 687
Autres activités	—	—	1 394	120	1 514
Total partiel	327 011 000	1 360 000	322 923 666	4 875 933	327 799 599
<i>Programmes de services sanitaires</i>					
Gestion du programme	6 073 000	348 000	4 885 964	373 3405	259 304
Services médicaux	68 808 000	2 420 000	67 733 349	2 178 698	69 912 047
Hygiène du milieu	19 648 000	138 000	17 433 613	17 503 025	69 412
Nutrition et compléments alimentaires	76 000	8 981 000	(13 659)	6 641 102	6 627 443
Programme spécial d'hygiène du milieu, Gaza	1 211 000	—	889 717	—	889 717
Total partiel	96 816 000	11 887 000	90 928 984	9 262 552	100 191 537
<i>Programme de secours et de services sociaux</i>					
Gestion du programme	2 913 000	27 650 000	2 537 176	—	2 537 176
Secours	26 253 000	30 000	24 652 081	23 941 257	48 593 339
Services sociaux	5 596 000	—	5 795 336	195 298	5 990 634
Total partiel	34 762 000	27 680 000	32 984 594	24 136 555	57 121 149
<i>Services opérationnels</i>					
Achats et logistique	24 467 000	64 000	20 984 363	4 826 283	25 810 646
Services de génie civil et de construction	5 921 000	8 000	5 697 072	—	5 697 072

	Budget		Dépenses	
	En espèces	En nature	En espèces	En nature
Total	Total	Total	Total	Total
Unités autonomes	-	-	594	-
Total partiel	30 388 000	72 000	26 682 029	4 826 283
<i>Services communs</i>				
Échelons administratifs centraux	27 839 000	162 000	23 827 050	3 013
Administration courante	28 306 000	-	18 042 605	3 135
Réserve au titre de l'augmentation des traitements	12 000 000	-	-	-
Réserve au titre de la contribution d'un fonds de roulement	14 000 000	-	-	-
Total partiel	82 145 000	162 000	41 869 656	6 148
Total, fonds relevant du budget ordinaire	570 122 000	41 161 000	515 388 929	43 107 471
Fonds extrabudgétaires				
<i>Appel d'urgence</i>				
Projets	113 170 086	306 247	57 432 425	306 247
Projets postérieurs à 1999	29 607 936	1 446 450	15 496 334	1 446 450
Programme pour la mise en oeuvre de la paix	27 584 370	-	16 172 579	-
Appel pour le Liban	2 165 370	-	1 710 779	-
Projets d'équipement et projets spéciaux	1 427 299	-	1 099 450	33 947
Programme élargi d'assistance	555 129	-	289 877	-
Total, projets	61 339 971	1 446 450	34 769 019	1 480 397
Projets non financés	92 184 316	-	-	-
Total, fonds extrabudgétaires	266 694 373	1 752 697	92 201 444	1 786 644
Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises	4 901 403	-	7 000 194	-
Programme d'activités rémunératrices	177 779	-	217 344	-
Total général	841 895 555	42 913 697	614 807 912	44 894 115
				659 702 027

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Encaisse du Fonds de roulement pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

	Fonds relevant du budget ordinaire				Fonds extrabudgétaires			Autres fonds			
	Exercice biennal 1998-1999, ensemble des fonds	En espèces		En nature	Total	Appel d'urgence	Projets	Total	Programme de micro-financement et de prêts aux micro-entreprises	Programme d'activités rémunérées	Total, ensemble des fonds
Fonds de roulement au 1er janv. 2000	(9 979 825)	(4 090 108)	—	(4 090 108)	—	—	—	—	—	—	(4 090 108)
Solde des fonds au 1er jan. 2000	32 191 134	—	14 481 719	14 481 719	—	12 071 475	12 071 475	1 916 100	94 520	—	28 563 814
Ajustement afférent aux bénéfices non distribués du programme de microfinance-ment et de prêts aux micro-entreprises	—	—	—	—	—	—	—	(30 823)	(8 227)	—	(39 050)
Encaisse au titre du Fonds de roulement au 1er janv. 2000	22 211 309	(4 090 108)	14 481 719	10 391 611	—	12 071 475	12 071 475	1 885 277	86 293	—	24 434 656
Ajustements tenant compte des recettes et dépenses afférentes aux exercices antérieurs*	(993 318)	(11 017 221)	886 569	(10 130 652)	—	10 423 310	10 423 310	74 166	60 578	—	427 402
Ajustements afférents aux exercices antérieurs – sommes à payer et passif	996 234	1 237 374	—	1 237 374	—	5 019	5 019	—	—	—	1 242 393
Ajustements afférents aux exercices antérieurs – économies réalisées au titre des engagements réglés	7 507	926 333	—	926 333	—	—	—	—	—	—	926 333
Ajustements afférents aux exercices antérieurs – économies réalisées au titre des marchandises en transit	202 721	45 335	—	45 335	—	—	—	—	—	—	45 335

	Fonds relevant du budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Autres fonds		Total, ensemble des fonds
	Exercice biennal 1998-1999, ensemble des fonds	En espèces	En nature	Total	Appel d'urgence	Projets	Programme de micro-financement et de prêts aux micro-entreprises		
							Total	Programme d'activités rémunérées	
Ajustements afférents aux exercices antérieurs – caisse de prévoyance et dépenses de personnel	(29 316)	14 153	–	14 153	–	–	–	–	14 153
Total, ajustements	183 828	(8 794 025)	886 569	(7 907 456)	–	10 428 329	10 428 329	74 166	60 578 2 655 617
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	2 078 570	21 409 673	(6 069 307)	15 340 366	43 532 996	(8 919 810)	34 613 185	(3 090 007)	9 824 46 873 369
Encaisse du Fonds de roulement du 31 déc. 2001	24 473 707	8 525 540	9 298 981	17 824 521	43 532 996	13 579 994	57 112 990	(1 130 564)	156 694 73 963 642

* Y compris l'ajustement d'un montant de 11 319 987 dollars au titre de l'hôpital européen de Gaza.

État 6
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Fonds extrabudgétaires – Projets
Recettes, dépenses et variations des soldes des fonds pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

	Exercice biennal 1998-1999	Projets postérieurs à 1999	Programme pour la mise en oeuvre de la paix	Appel pour le Liban	Projets d'équipement et projets spéciaux	Programme élargi d'assistance	Hôpital européen de Gaza	Transfert du siège à Gaza	Total, autres projets
Recettes									
<i>Contributions</i>									
Gouvernements	39 090 171	20 860 835	2 906 287	–	15 261	–	–	37 815	23 820 199
Organisations intergouvernementales	2 583 604	2 738 182	408 925	–	–	–	–	–	3 147 107
Organismes des Nations Unies	132 714	84 000	–	–	–	–	–	–	84 000
Organisations non gouvernementales	773 570	89 590	15 492	–	33 947	–	–	–	139 029
Total des contributions	42 580 059	23 772 608	3 330 704	–	49 208	–	–	37 815	27 190 335
Autres recettes	–	139 271	–	–	–	–	–	–	139 271
Total des recettes	42 580 058	23 911 878	3 330 704	–	49 208	–	–	37 815	27 329 605
Dépenses	(53 789 471)	(16 942 784)	(16 172 579)	(1 710 779)	(1 133 397)	(289 877)	–	–	(36 249 416)
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	11 209 413	6 969 095	(12 841 876)	(1 710 779)	(1 084 188)	(289 877)	–	(37 815)	(8 919 810)
Ajustements afférents à des exercices antérieurs	(8 215 730)	–	(371 715)	(265)	(85 445)	(465 706)	11 319 987	31 474	10 428 329
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(19 425 143)	6 969 095	(13 213 591)	(1 711 044)	(1 169 633)	(755 583)	11 319 987	69 289	1 508 519
Solde des fonds en début d'exercice	31 496 618	–	23 373 192	2 025 645	1 627 525	1 526 362	(11 319 987)	(5 161 261)	12 071 475
Solde des fonds en fin d'exercice	12 071 475	6 969 095	10 159 602	314 601	457 892	770 778	–	5 091 973	13 579 994

État 7

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Fonds extrabudgétaires – Projets
Actif et passif au 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

	Au 31 déc. 1999	Projets postérieurs à 1999	Programme pour la mise en oeuvre de la paix	Appel pour le Liban	Projets d'équipement et projets spéciaux	Programme élargi d'assistance	Transfert du siège à Gaza	Total
Actif								
Recettes et disponible en banque*	12 092 976	6 524 617	9 818 803	314 846	466 874	764 801	(5 091 973)	12 797 968
Sommes à recevoir, moins réserve pour créances irrécouvrables	241 910	475 387	352 074	–	168	5 977	–	833 606
Charges payées d'avance et avances aux fournisseurs	–	72 297	61 505	–	–	–	–	140 803
Total, actif	12 334 885	7 079 301	10 232 382	314 846	467 042	770 778	(5 091 973)	13 772 377
Passif								
Sommes à payer	–	30 909	11 275	245	9 150	–	–	51 580
Réserve pour marchandises en transit et ordres de paiement en suspens	263 410	79 297	61 505	–	–	–	–	140 803
Sommes à payer et comptes de régularisation	263 410	110 207	72 781	245	9 150	–	–	192 383
Réserves								
Solde des fonds	12 071 475	6 969 095	10 159 602	314 601	457 892	770 778	(5 091 973)	13 579 994
Total, passif et réserves	12 334 885	7 079 301	10 232 382	314 846	467 042	770 778	(5 091 973)	13 772 377

* L'encaisse négative représente les sommes à verser à d'autres fonds.

B. Appendices et annexe aux états financiers

Appendice 1

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient Dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2000-2001

(En dollars des États-Unis)

Programme	En espèces	En nature	Total
Enseignement			
<i>Planification et gestion</i>	10 270 192	574 170	10 844 362
<i>Enseignement général</i>			
Enseignement primaire	175 811 362	2 969 772	178 781 133
Enseignement primaire supérieur	108 303 928	808 176	109 112 104
Enseignement secondaire	1 944 762	—	1 944 762
Autres activités	1 394	120	1 514
<i>Enseignement professionnel et technique</i>			
Centre de formation professionnelle de Gaza	3 729 658	317 966	4 047 624
Centre de formation professionnelle de Sibliin	3 823 781	17 719	3 841 500
Centre de formation professionnelle de Damas	1 899 500	32 860	1 932 360
Centre de formation de Wadi-Seir	3 812 916	15 917	3 828 833
Centre de formation de Amman	2 318 329	16 870	2 335 199
Centre de formation professionnelle de Kalandia	3 103 916	26 953	3 130 869
Centre de formation de Ramallah (hommes)	2 135 765	32 418	2 168 183
Centre de formation de Ramallah (femmes)	3 900 268	62 199	3 962 467
Formation initiale des enseignants	1 867 894	792	1 868 687
Total, enseignement	322 923 666	4 875 933	327 799 599
Services sanitaires			
<i>Gestion de la santé</i>	4 885 964	373 340	5 259 304
<i>Services médicaux</i>			
Analyses médicales	2 943 501	14 542	2 958 044
Services de consultations externes	34 778 257	740 409	35 518 667
Santé maternelle et infantile	4 463 021	22 075	4 485 096
Action préventive et lutte contre la maladie	4 467 483	1 305 619	5 773 102

Programme	In espèces	In nature	Total
Rééducation physique	1 138 592	-	1 138 592
Soins dentaires	3 244 082	-	3 244 082
Médecine scolaire	848 877	-	848 877
Centres hospitaliers	14 118 681	5 553	14 124 234
Hôpital de Qalqilia	1 730 102	90 275	1 820 377
Dépenses diverses	752	225	977
<i>Hygiène du milieu</i>			
Évacuation des eaux usées et drainage des eaux de surface	216 689	-	216 689
Gestion des déchets solides	16 183 588	337	16 183 925
Approvisionnement en eau	1 033 336	69 074	1 102 411
<i>Complément alimentaire</i>	(13 659)	6 641 102	6 627 443
<i>Programme spécial relatif à l'hygiène du milieu, Gaza</i>	889 717	-	889 717
Total, services sanitaires	90 928 984	9 262 552	100 191 537
Secours et services sociaux			
Gestion du programme	2 537 176	-	2 537 176
<i>Services de secours</i>			
Assistance aux personnes en difficulté	20 821 690	23 781 495	44 603 185
Immatri-culation des réfugiés de Palestine	2 121 123	3 203	2 124 327
Contrôle de la qualité	26 978	1 969	28 948
Frais de distribution des rations	1 681 786	145 468	1 827 254
Autres services	504	9 122	9 626
<i>Services sociaux</i>			
Développement communautaire	536 612	6 952	543 564
Centre de formation professionnelle en menuiserie	32 389	-	32 389
Activités pour jeunes	275 003	1 467	276 470
Participation des femmes au développement	1 074 298	94 663	1 168 961
Programme en faveur des handicapés	1 019 577	2 532	1 022 109
Atténuation de la pauvreté	1 146 859	482	1 147 341
Centre de réadaptation pour les malvoyants, Gaza	634 891	88 502	723 393
Service de protection générale et d'urgence	1 074 184	-	1 074 184

<i>Programme</i>	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	<i>Total</i>
Autres services	1 523	700	2 223
Total, secours et services sociaux	32 984 594	24 136 555	57 121 149
Services opérationnels			
<i>Achats et logistique</i>			
Achat de fournitures pour la constitution de stocks	1 555 010	4 733 796	6 288 806
Entreposage des fournitures	3 759 902	20 485	3 780 387
Entretien des groupes électrogènes et des pompes	66 701	—	66 701
Entretien des véhicules	2 052 838	1 838	2 054 676
Transport de passagers	6 827 104	348	6 827 452
Transport de marchandises	3 944 246	36 151	3 980 397
Opérations portuaires	(2 193 257)	—	(2 193 257)
Administration des services d'approvisionnement et de transport	4 881 021	33 665	4 914 686
Activités de la Division des systèmes informatiques	90 799	—	90 799
<i>Services de génie civil et de construction liés aux approvisionnements</i>	5 697 072	—	5 697 072
<i>Unités autonomes</i>	594	—	594
Total, services opérationnels	26 682 029	4 826 283	31 508 312
Services communs			
<i>Direction</i>			
Administration des bureaux extérieurs	4 953 286	—	4 953 286
Administration régionale	2 917 642	2 713	2 920 355
Administration des services dans les camps	1 459 428	—	1 459 428
Administration de l'Office	2 508 731	—	2 508 731
Information	980 893	300	981 193
Relations extérieures	1 832 366	—	1 832 366
Groupe de l'analyse des politiques	583 225	—	583 225
Services d'audit interne et externe	1 713 711	—	1 713 711
Services juridiques	1 938 534	—	1 938 534
Services de protection	4 016 622	—	4 016 622
Groupe des projets	186 559	—	186 559
Bureau de liaison à New York	612 161	—	612 161
Bureau du Caire	44 856	—	44 856

<i>Programme</i>	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	<i>Total</i>
Bureau de l'UNRWA à Vienne	79 036	-	79 036
<i>Administration courante</i>			
Division des services du personnel	3 516 055	-	3 516 055
Services administratifs	6 710 524	3 135	6 713 659
Division des services de rémunération et de gestion	189 119	-	189 119
Administration et ressources humaines - Bureau de la DARH	602 746	-	602 746
Perfectionnement du personnel	80 740	-	80 740
Commission paritaire de secours	9 808	-	9 808
Bureau de la Division des services opérationnels et techniques - Siège (Amman)	288 740	-	288 740
Services financiers	6 488 871	-	6 488 871
Division des systèmes informatiques	3 534 217	-	3 534 217
Nouvelle stratégie informatique	137 810	-	137 810
Gestion des états de paie	278 403	-	278 403
Projet relatif aux services financiers et de gestion des états de paie	805 703	-	805 703
Projet SWAN	740 114	-	740 114
Autres services	157	-	157
Recettes au titre des dépenses d'appui*	(5 340 398)	-	(5 340 398)
Total, services communs	41 869 656	6 148	41 875 804
Total général	515 388 929	43 107 471	558 496 400

* Représente la part de dépenses communes à imputer sur les fonds des projets, au taux de 5 % de la contribution pour les projets d'approvisionnement et 12 % pour les projets de construction, comme convenu avec les donateurs.

Appendice 2
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Recettes, dépenses et soldes des fonds par projet pour l'exercice biennal 2000-2001
 (En dollars des États-Unis)

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001			
	En espèces	En nature	Total	En espèces					En nature	Total	
Fonds relevant du budget ordinaire											
Fonds général : contributions	519 295 453	26 319 421	545 614 875	497 395 084	32 469 470	529 864 553	15 750 321	16 601 419	(7 980 304)	24 371 435	
Autres recettes	1 293 342		1 293 342				1 293 342				1 293 342
Total partie,	520 588 796	26 319 421	546 808 217	487 395 084	32 469 470	529 864 553	17 043 663	16 601 419	(7 980 304)	25 664 778	
Fonds général											
Activités continues financées											
Distribution d'espèces à Gaza, en Cisjordanie, en Syrie, en Jordanie et au Liban	14 252 089		14 252 089	15 400 920		15 400 920	(1 148 831)	556 484	62 011	(530 336)	
Amélioration des soins de santé maternelle au Liban	47 250		47 250	(9 618 075)	9 665 703	47 628	(378)	378	1		
Dons en nature de produits de base (Union européenne)		9 653 043	9 653 043	8 693 404	972 299	9 665 703	(12 660)	(16 521)		(29 182)	
Activités sanitaires (Union européenne)		1 065 701	1 065 701	972 299		972 299	93 402	(2 046 919)	(2 133)	(1 955 650)	
Centre pour aveugles de Gaza									616	(1 284 463)	
Dépenses courantes des centres de santé de Beit Hanoun et de Ma'an, Gaza	30 757		30 757	206 919		206 919	(176 163)	176 163	(1)		
Centre de formation (hommes) et Centre de formation (femmes) de Ramallah	(914)		(914)	(737)		(737)	(177)	(3 999 184)	12 354	(3 986 987)	

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Centre de formation professionnelle de Gaza (Italie)	1 832 957	-	1 832 957	1 832 957	-	-	-	-
Total partiel, activités continues financées	16 162 139	10 718 743	26 880 882	17 487 688	10 638 002	28 125 689	(1 244 807)	(6 614 660)
Achat de fournitures médicales pour Gaza et la Cisjordanie (Bureau des affaires humanitaires de l'Union européenne	47 667	-	47 667	506 158	-	506 158	(458 491)	404 852
Total, fonds relevant du budget ordinaire	536 798 602	37 038 165	573 836 766	515 388 929	43 107 471	558 496 400	15 340 366	10 391 611
Fonds extrabudgétaires								
<i>Appel d'urgence</i>								
Besoins médicaux de l'hôpital de Qalqilia -- Mission pontificale	5 000	-	5 000	5 000	-	5 000	-	-
Appel d'urgence de l'UNRWA pour la Cisjordanie - Luxembourg	105 000	-	105 000	86 669	-	86 669	18 331	18 331
Appel d'urgence de l'UNRWA pour la Cisjordanie - Irlande	100 000	-	100 000	92 227	-	92 227	7 773	7 773
Fournitures médicales et vêtements de protection (RKK)	9 346	-	9 346	9 346	-	9 346	-	-
Financement des dépenses supplémentaires engagées à l'hôpital de l'UNRWA à Qalqilia - Suisse	10 000	-	10 000	10 000	-	10 000	-	-
Appel d'urgence d'octobre de l'UNRWA - Nouvelle- Zélande	40 550	-	40 550	40 550	-	40 550	-	-
Appel d'urgence de l'UNRWA - Danemark	90 703	-	90 703	90 565	-	90 565	138	138

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces			
Apport d'une aide d'urgence aux Palestiniens blessés du fait de la violence – Australie	130 375	–	130 375	114 320	–	–	16 055
Appel d'urgence de l'UNRWA pour Gaza et la Cisjordanie – Canada	97 532	–	97 532	97 532	–	–	–
Fournitures médicales, matériel et aide en espèces pour les familles réfugiées affectées à Gaza et en Cisjordanie – Suède	99 404	–	99 404	99 209	–	–	194
Appel d'urgence de l'UNRWA – Finlande	74 734	–	74 734	–	–	–	74 734
Achat de vivres pour les familles du camp de Middle à Gaza (Conseil économique palestinien pour la reconstruction et le développement et Service central palestinien des eaux)	103 800	–	103 800	91 491	–	–	12 309
Appel d'urgence – plans d'urgence – Suisse	18 848 901	–	18 848 901	14 491 422	–	–	4 357 479
Appel d'urgence de février de l'UNRWA – États-Unis	5 000 000	–	5 000 000	4 927 596	–	–	72 404
Appel d'urgence – février 2001	3 800 000	–	3 800 000	2 270 849	–	–	1 529 151
Apport de fournitures médicales au profit des centres de soins de l'UNRWA dans les territoires autonomes palestiniens	325 368	–	325 368	524	–	–	324 844
Appel d'urgence en faveur d'une aide médicale et de fournitures médicales – États-Unis	300 000	–	300 000	300 000	–	–	–

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Appel spécial au titre des besoins médicaux d'urgence en Cisjordanie et dans la bande de Gaza – Bureau des affaires humanitaires de l'Union européenne	105 511	–	105 511	105 511	–	–	–	–
Appel d'urgence de l'UNRWA à Gaza et en Cisjordanie – AGRUND	50 000	–	50 000	47 365	2 635	–	–	2 635
Fournitures médicales à la Cisjordanie et 500 paniers alimentaires – Children International	21 151	10 000	31 151	19 829	10 000	–	–	1 322
Appel d'urgence de l'UNRWA – divers donateurs	1 805	–	1 805	1 805	–	–	–	–
Aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza et la Cisjordanie, Phase I	2 962 684	–	2 962 684	3 179 726	(757 042)	–	–	(757 042)
Aide en espèces à l'hôpital de Qalqilia/gilets pare-balles/100 trousses médicales d'urgence et autres fournitures médicales – France	39 284	16 695	55 979	39 257	16 695	27	–	27
Distribution d'une aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza et en Cisjordanie	424 201	–	424 201	424 128	73	–	–	73
Secours à apporter et besoins médicaux à satisfaire à Gaza et en Cisjordanie	397 323	–	397 323	397 323	–	–	–	–
Appel d'urgence d'octobre 2000	34 173	–	34 173	33 806	367	–	–	367
Aide au Service de radiodiagnosics de Gaza	85 050	–	85 050	84 970	81	–	–	81

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Contributions fournies au titre de l'appel d'urgence en Cisjordanie et à Gaza	208 333	-	208 333	208 333	-	-	-	-
Distribution d'une aide alimentaire d'urgence à Gaza et en Cisjordanie, Phase II	8 650 519	-	8 650 519	8 650 519	-	-	-	-
Appel d'urgence en faveur du projet «Appui d'urgence du PNUD au secteur de la santé»	46 172	-	46 172	46 172	-	-	-	-
Appel d'urgence de novembre 2000 au projet	562 253	-	562 253	433 446	128 808	-	-	128 808
Appel d'urgence de l'UNRWA à la composante médicale	19 967	-	19 967	19 967	-	-	-	-
Appel d'urgence au titre de l'aide à l'achat de vivres	6 008 547	-	6 008 547	2 005 094	4 003 453	-	-	4 003 453
Appel d'urgence de l'UNRWA, Cisjordanie	0	17 047	17 047	0	17 047	-	-	-
Contribution volontaire supplémentaire fournie au titre des appels d'urgence de l'UNRWA	1 387 082	-	1 387 082	154 588	1 232 494	-	-	1 232 494
Appel d'urgence	12 000 000	-	12 000 000	9 349 215	2 650 785	-	-	2 650 785
Subventions en espèces à Gaza	4 859	-	4 859	1 299	3 560	-	-	3 560
Troisième contribution d'urgence, non réservée – divers secteurs	16 830 031	-	16 830 031	2 582 602	14 247 428	-	-	14 247 428
Contribution en espèces fournie au titre du deuxième appel d'urgence de l'UNRWA en faveur de la bande de Gaza et de la Cisjordanie	318 444	-	318 444	-	318 444	-	-	318 444

Projet	Recettes			Dépenses			Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces	En nature	Total				
Création d'emploi pour les comités des camps de réfugiés, Cisjordanie	181 818	-	181 818	113 523	-	113 523	68 295	-	68 295	
Appui aux personnes en difficulté de Cisjordanie et de Gaza	3 771	-	3 771	3 771	-	3 771	-	-	-	
Contribution d'urgence	653 567	-	653 567	652 286	-	652 286	1 282	-	1 282	
Coût d'achat et d'expédition de certains médicaments et fournitures de premiers soins de fabrication saoudienne	-	250 000	250 000	-	250 000	250 000	-	-	-	
Rééducation physique postérieure à une blessure en Cisjordanie et dans la bande de Gaza	700 525	-	700 525	24 886	-	24 886	675 639	-	675 639	
Fourniture de médicaments	-	12 505	12 505	-	12 505	12 505	-	-	-	
Troisième appel d'urgence en faveur du projet «Distribution d'urgence de VIVRES»	3 636 364	-	3 636 364	4 073 069	-	4 073 069	(436 705)	-	(436 705)	
Aide en espèces aux familles de réfugiés palestiniens en difficulté	2 000	-	2 000	2 000	-	2 000	-	-	-	
Appui au Programme d'urgence de l'UNRWA en faveur des réfugiés palestiniens en difficulté à Gaza et en Cisjordanie	5 000 000	-	5 000 000	88 256	-	88 256	4 911 744	-	4 911 744	
Reconstruction de maisons démolies à Khan Younis	682 594	-	682 594	-	-	-	682 594	-	682 594	
Aide humanitaire aux réfugiés palestiniens à Gaza et en Cisjordanie	2 000 000	-	2 000 000	672 972	-	672 972	1 327 028	-	1 327 028	
Aide alimentaire d'urgence à la Cisjordanie et à Gaza	962 261	-	962 261	-	-	-	962 261	-	962 261	

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Appui apporté à l'UNRWA au titre du deuxième appel d'urgence	689 836	-	689 836	(377)	-	(377)	690 213	690 213
Apport de fournitures médicales d'urgence à la Cisjordanie et à Gaza	455 291	-	455 291	-	-	-	455 291	455 291
Contribution en nature de 8 030 tonnes de farine au titre du troisième appel d'urgence de l'UNRWA	1 047 600	-	1 047 600	-	-	-	1 047 600	1 047 600
Aide humanitaire aux réfugiés palestiniens de Gaza et de Cisjordanie	281 690	-	281 690	-	-	-	281 690	281 690
Remise en état des logements par les familles elles-mêmes en Cisjordanie	356 189	-	356 189	-	-	-	356 189	356 189
Remise en état des abris des réfugiés palestiniens dans la bande de Gaza	498 664	-	498 664	-	-	-	498 664	498 664
Montant excédentaire de ressources nécessaires, deuxième appel d'urgence	4 465 148	-	4 465 148	749 784	-	749 784	3 715 364	3 715 364
Programme de l'Office relatif au soutien psychologique des enfants traumatisés par la violence dans les territoires palestiniens occupés	50 000	-	50 000	-	-	-	50 000	50 000
Total, appel d'urgence	100 965 421	306 247	101 271 668	57 432 425	306 247	57 738 672	43 532 996	43 532 996
Projets								
<i>Projets postérieurs à 1999</i>								
Exposition photographique à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de l'UNRWA à Genève - Suisse	6 000	-	6 000	6 000	-	6 000	-	-

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Administrateur auxiliaire – docteur S. Ziesche – Allemagne	51 524	–	51 524	81 524	–	–	–	–
Services fournis par les consultants de KPMG au titre de la réforme du système financier – Royaume-Uni	897 900	467 749	1 365 649	1 003 728	467 749	1 471 477	–	(105 828)
Assistance technique fournie par une équipe du British Council in Education Planning – Royaume-Uni	–	495 844	495 844	–	495 844	495 844	–	–
Formation des agents de l'UNRWA chargés des achats à l'approvisionnement et aux achats – Royaume-Uni	138 268	482 857	621 125	114 580	482 857	597 437	–	23 687
Cours de soins infirmiers à l'intention des réfugiés palestiniens au Liban (RKK)	29 688	–	29 688	29 688	–	29 688	–	–
Aide humanitaire d'urgence pour maintenir les services d'hospitalisation en faveur des réfugiés palestiniens au Liban – Bureau des affaires humanitaires de l'Union européenne	1 080 618	–	1 080 618	1 187 446	–	1 187 446	–	(106 827)
Les crèches françaises au Liban – France	89 770	–	89 770	89 052	–	89 052	–	718
Administrateur auxiliaire de deuxième année – Frank Schipper – Pays-Bas	92 318	–	92 318	82 865	–	82 865	–	9 453
Matériel pour le cours d'électronique industrielle du Centre de formation (hommes) de Ramallah – AGF/JND	40 000	–	40 000	28 899	–	28 899	–	11 101

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 1er janv. 2000	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Construction et ameublement de salles de classe supplémentaires dans trois écoles du camp de Nuseirat - France	144 632	-	144 632	57 555	-	-	87 076	87 076
Construction d'un système d'évacuation des eaux usées et des eaux de surface au district d'El Balah, Phase II, étape I (E1) - Allemagne	245 011	-	245 011	248 679	-	-	(3 668)	(3 668)
Projets éducatifs et sanitaires à Gaza, en Jordanie et en Cisjordanie	498 278	-	498 278	403 655	-	-	94 624	94 624
Remplacement du Centre de santé de Balata - Fonds saoudien pour le développement	1 043 731	-	1 043 731	4 336 407	-	-	4 336 407	(3 292 676)
Ameublement et équipement du Centre de santé de l'Alliance à Damas - Royaume-Uni	64 577	-	64 577	55 007	-	-	9 570	9 570
Amélioration de l'accès des réfugiés palestiniens au Liban aux soins hospitaliers - Canada	344 827	-	344 827	344 827	-	-	344 827	-
Amélioration et mécanisation de la collecte et de l'enlèvement des déchets solides des camps de Jabalia, Beach et Middle - Luxembourg	1 290 000	-	1 290 000	688 766	-	-	601 234	601 234
Reconstruction du centre d'apprentissage e du laboratoire scientifique, écoles de Tibériade et Saisaf du camp de Dera'a, Syrie - Suède	109 529	-	109 529	84 477	-	-	25 052	25 052

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Construction et équipement des écoles mixtes de Beit Jala et Bir Zeit du camp de Saïda – Fonds arabe pour le développement économique et social	146 461	–	146 461	110 587	–	110 587	–	35 873
Équipement de trois unités d'orthophonie de base dans les camps de Tulkarem et de Balata, dans le secteur de Naplouse et dans le camp de Fawwar, et équipement et ameublement de l'école maternelle du Centre d'activités féminines d'Hebron	20 475	–	20 475	20 475	–	20 475	–	–
Reconstruction du Centre de réadaptation communautaire de Dara, Syrie – MOVIMONDO	36 628	–	36 628	72 658	–	72 658	–	(36 030)
Projet de regroupement familial au camp Canada de Raffiah, Gaza – Canada	1 678 690	–	1 678 690	1 076 397	–	1 076 397	–	602 293
Fonds pour l'octroi de bourses aux Palestiniennes réfugiées au Liban – Canada	335 134	–	335 134	225 567	–	225 567	–	109 568
Laboratoire biologique de sûreté P3 au Centre de santé – Italie	132 387	–	132 387	4 740	–	4 740	–	127 647
Projet de technologies informatiques et d'information aux fins de l'amélioration du Programme de formation professionnelle de l'UNRWA, Phase III	2 386 196	–	2 386 196	1 600 993	–	1 600 993	–	785 203
Hospitalisation au Liban – Suisse	150 000	–	150 000	150 000	–	150 000	–	–

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001	
	En espèces	En nature	Total	En espèces					En nature
Bureau de liaison de l'UNRWA à Genève - Suisse	388 703	-	388 703	300 972	-	300 972	87 731	-	87 731
Deuxième année de M. Philippe Grandet (France) en tant qu'administrateur auxiliaire	92 400	-	92 400	82 443	-	82 443	9 957	-	9 957
Construction et équipement d'un établissement d'enseignement primaire supérieur de filles dans le camp de Magazai dans la bande de Gaza - Japon	997 000	-	997 000	170 554	-	170 554	826 446	-	826 446
Achat d'une ambulance pour le centre de santé de l'UNRWA dans le camp de D/Balah - Allemagne	36 750	-	36 750	36 750	-	36 750	-	-	-
Amélioration de l'accès aux services hospitaliers fournis aux réfugiés palestiniens au Liban - Italie	1 000 000	-	1 000 000	974 487	-	974 487	25 513	-	25 513
Construction et équipement de neuf salles de classe et de deux salles spécialisées à l'établissement d'enseignement primaire supérieur de Jénine - Libye	12 367	-	12 367	1 344	-	1 344	11 023	-	11 023
Amélioration de l'école primaire mixte A&B de Gaza et de l'hôpital de Qalqilia - Japon	140 627	-	140 627	85 638	-	85 638	54 990	-	54 990
Administratrice auxiliaire, Mme Marlene Arce	121 264	-	121 264	77 298	-	77 298	43 966	-	43 966
Administratrice auxiliaire de projets, Mme Elha Soendergaard	102 828	-	102 828	78 855	-	78 855	23 973	-	23 973

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	Total			
	En espèces	En nature	Total	En nature			
Administrateur de projet relatif au système informatisé de fichiers familiaux et d'immatriculation des réfugiés	106 058	—	106 058	—	106 058	—	106 058
Construction, équipement et ameublement de quatre écoles à Gaza et en Cisjordanie	1 227 238	—	1 227 238	359 100	868 137	—	868 137
Agrandissement du centre de santé Jabal Hussein pour qu'il puisse assurer des services de planification familiale, Jordanie	45 031	—	45 031	45 031	—	—	—
Projets locaux japonais en Jordanie	205 823	—	205 823	199 680	6 143	—	6 143
Étude de faisabilité pour la remise en état du camp de Neirab et développement du camp de Ein El Tai, Syrie (Phase II)	127 772	—	127 772	65 546	62 226	—	62 226
Administratrice auxiliaire, Mme Nicole Ruder, administratrice de projets, Liban	100 315	—	100 315	35 999	64 316	—	64 316
Recrutement d'un consultant pour le Bureau des relations avec l'extérieur de l'UNRWA	43 908	—	43 908	36 030	7 878	—	7 878
Amélioration de l'accès aux soins hospitaliers fournis aux réfugiés palestiniens au Liban	303 853	—	303 853	300 294	3 559	—	3 559

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001		
	En espèces	En nature	Total	En espèces				En nature	Total
Remise en état des abris dans divers camps de réfugiés au Liban, projet de remise en état des abris en Syrie et remise en état des abris dans divers camps de Jordanie	1 471 103	-	1 471 103	320 035	-	320 035	1 151 069	-	1 151 069
Onze projets spéciaux réalisés à l'échelle de l'ensemble de la région du ressort de l'Office	3 300 000	-	3 300 000	-	-	3 300 000	-	-	3 300 000
Administrateur auxiliaire, poste d'expert associé, relations extérieures et projets	94 938	-	94 938	24 388	-	24 388	70 550	-	70 550
Recrutement d'un juriste et financement de la moitié du coût d'un spécialiste des bases de données au Département juridique, siège (Gaza)	84 000	-	84 000	13 615	-	13 615	70 385	-	70 385
Cours de soins infirmiers à l'intention des réfugiés palestiniens au Liban	23 293	-	23 293	-	-	-	23 293	-	23 293
Contribution française, Gaza, Jordanie, Cisjordanie, Liban - France	1 357 516	-	1 357 516	9 095	-	9 095	1 348 421	-	1 348 421
Services d'hospitalisation au Liban	-	-	-	150 000	-	150 000	(150 000)	-	(150 000)
Construction d'une unité de physiothérapie au centre de santé de Khan Younis	-	-	-	4 878	-	4 878	(4 878)	-	(4 878)
Construction d'une unité de physiothérapie au centre de santé de Rafah	-	-	-	4 878	-	4 878	(4 878)	-	(4 878)

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 1er janv. 2000	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	En espèces	En nature				
Amélioration de l'unité d'économie domestique à l'établissement d'enseignement primaire supérieur A pour filles de Rafah	-	-	11 375	-	11 375	-	-	(11 375)
Développement d'une bibliothèque à l'établissement d'enseignement primaire supérieur A pour filles de Rimal et à l'école primaire mixte C de Gaza	-	-	3 476	-	3 476	-	-	(3 476)
Total, projets postérieurs à 1999	22 465 428	1 446 450	15 496 334	1 446 450	16 942 784	6 969 095	-	6 969 095
Programme pour la mise en oeuvre de la paix								
Traitement des eaux usées à Gaza (USAID)	-	-	-	-	-	-	5 304 000	(5 304 000)
Traitement des eaux usées à Gaza - dépenses diverses - activités de l'Office	-	-	-	-	-	-	(432 758)	432 758
Achat de matériel d'entretien (USAID)	-	-	-	-	-	-	(3 079 577)	3 079 577
Nettoyage et rénovation des conduites d'égout et de drainage (USAID)	-	-	-	-	-	-	(1 698 245)	1 698 245
Rapatriement des réfugiés du camp Canada	-	-	4 748	-	4 748	(4 748)	4 799	(31)
Équipement, matériels et cours d'alphabetisation pour le Centre d'activités féminines de Gaza	-	-	-	-	-	-	213	10
Polyclinique du Liban (don français)	-	-	309	-	309	(309)	309	-

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal 1er janv. 2000	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	En espèces	En nature				
	Total	Total	Total	Total				
Matériel de radiologie et d'écographie au centre de santé de Khan Younis	-	-	75 111	-	(75 111)	100 898	-	25 787
Programme d'éducation sanitaire et de prévention du VIH/sida	-	-	2 127	-	(2 127)	6 992	-	4 864
Construction et équipement d'une école primaire/ primaire supérieure à Balata, Cisjordanie	-	-	48 494	-	(48 494)	57 650	-	9 157
Poste de coordonnateur du système unifié d'immatriculation	-	-	50 916	-	(50 916)	51 928	(1 012)	-
Construction d'installations d'enseignement en Jordanie	-	-	190 883	-	(190 883)	193 333	-	2 451
Agrandissement de l'hôpital de Qalqilia, Cisjordanie	-	-	674 985	-	(674 985)	1 786 474	-	1 111 489
Projets divers pour 1997	-	-	671 395	-	(671 395)	970 651	10 828	310 084
Remise en état de logements dans les camps en Cisjordanie, à Gaza et en Jordanie	-	-	492	-	(492)	4 110	(3 618)	-
Achat de manuels scolaires pour les écoles et les bibliothèques, Cisjordanie et Gaza	-	-	3 153	-	(3 153)	5 224	-	2 071
Construction et équipement d'écoles, Gaza et Liban	-	-	452 619	-	(452 619)	836 515	(48 077)	337 818
Matériel d'analyse médicale pour les camps de Shatila et Burj El Barajneh, Liban	-	-	16 760	-	(16 760)	16 760	-	-
Remise en état des logements des personnes en difficulté du camp de Beddawi, Liban	-	-	9 520	-	(9 520)	9 615	(95)	-

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Assistance humanitaire en Jordanie pour la réadaptation et l'intégration communautaires des réfugiés palestiniens souffrant de handicaps	-	-	4 504	-	4 504	4 504	-	-
Construction et équipement d'une école à Aqrabaniën, deuxième phase, Cisjordanie	-	-	-	-	-	21 555	1 066	22 621
Perfectionnement en informatique des réfugiés palestiniens dans des centres de formation professionnelle, toutes zones	-	-	1 105 263	-	1 105 263	1 485 069	(103)	379 703
Fourniture de matériel de menuiserie au centre de formation de Damas, Syrie	-	-	139 142	-	139 142	170 000	-	30 858
Programme de construction et d'agrandissement d'écoles, Gaza et Cisjordanie	576 625	-	576 625	1 853 649	1 853 649	1 852 751	1 867	577 593
Formation aux activités de conseil et de gestion dans les domaines de l'épidémiologie et de la santé en matière de reproduction	-	-	-	250 409	250 409	319 281	393	69 266
Reconstruction de logements, centre de réadaptation communautaire, Syrie	-	-	-	81 748	81 748	40 902	-	(40 846)
Cours de rattrapage scolaire dans les écoles primaires, Jordanie	63 658	-	63 658	105 257	105 257	41 845	(46)	-

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001	
	En espèces	En nature	Total	En espèces					En nature
Agrandissement du centre de santé de Mashierfeh et Baqa' a Sud, Jordanie, et matériel pour les cours d'électronique industrielle du centre de formation (hommes) de Ramallah, Cisjordanie	7 500	-	7 500	42 494	-	42 494	(34 994)	35 000	6
Construction et équipement de l'école de garçons de Jabalia B, Gaza	81 234	-	81 234	838 351	-	838 351	(757 117)	1 000 000	242 883
Hospitalisation, Liban, et construction du centre de santé de Khan Danoun, Syrie	-	-	-	191 836	-	191 836	(191 836)	203 318	11 482
Création et développement de bibliothèques dans les centres d'activités féminines de Yarmouk, Hama et Lattaquié	-	-	-	-	-	-	-	6	(6)
Conduite d'égout à Khan Danoun, Syrie	29 029	-	29 029	476 995	-	476 995	(447 965)	369 560	(78 405)
Modernisation et développement du cours d'électronique industrielle au centre de formation de Gaza	7 059	-	7 059	95 015	-	95 015	(87 956)	133 532	45 576
Matériel d'enseignement, manuels spéciaux et outils pédagogiques pour les élèves aveugles et sourds, Jordanie	-	-	-	11 304	-	11 304	(11 304)	17 170	5 867
Achat de matériel pour le centre de formation de Gaza	-	-	-	99 395	-	99 395	(99 395)	99 975	580

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	En espèces	En nature				
					Total			
«Construction d'un centre d'activités féminines au camp de Jalazone, secteur de Jérusalem» et «Équipement et aménagement d'une ludothèque au centre de réadaptation communautaire de Kalandia»	-	-	12 520	-	12 520	12 520	-	-
«École primaire mixte d'Al Shauka, Gaza», «École mixte d'Abu Dees, Jérusalem» et «Remplacement de l'école de filles de Nur-Shams, Cisjordanie»	785 059	-	2 717 594	-	2 717 594	1 895 449	-	(37 085)
Enseignement de la tolérance, de la résolution des conflits et des droits fondamentaux de la personnes humaine dans les écoles de l'Office, Gaza et Cisjordanie	-	-	388 728	-	388 728	840 128	-	451 400
Divers projets, Syrie	-	-	322 856	-	322 856	453 943	(80 400)	50 687
Étude de faisabilité sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau, Syrie	-	-	163 689	-	163 689	175 461	(11 772)	-
Matériel et mobilier pour un centre d'activités féminines, Jordanie	-	-	3 930	-	3 930	3 904	61	36

Projet	Recettes			Dépenses			Excédent (déficit) pour l'exercice biennal 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	In espèces		In nature	In espèces		In nature			
	Total	Total	Total	Total	Total				
Création d'un centre d'activités pour jeunes et d'un centre de réadaptation communautaire à Nahr El Bared et rénovation du matériel de la section de mécanique du centre de formation de Siblih, Liban	-	-	-	54 920	-	-	54 920	-	123 795
Construction de l'école d'Al Mazzah et de 12 salles de classe à Husseineh	-	-	-	-	-	-	-	64	-
Soutien aux petites entreprises, Cisjordanie	-	-	-	-	-	-	-	1 077	(1 077)
Construction d'écoles et remise en état de logements, Gaza et Cisjordanie	-	-	-	-	-	-	-	5 875	647
Remise en état de logements, Gaza	-	-	-	49 233	-	-	49 233	-	936
Construction et équipement de salles de classe à l'école primaire supérieure de filles de Rafah	-	-	-	-	-	-	-	268	(268)
Recrutement d'enseignants, Cisjordanie	-	-	-	406	-	-	406	-	134
Construction et ameublement d'écoles primaires supérieures et secondaires, Liban	-	-	-	39 239	-	-	39 239	131	138
Divers projets relevant du Programme pour la mise en oeuvre de la paix, toutes zones, 1996	-	-	-	648 377	-	-	648 377	(2 200)	1 043 571
Construction et équipement de six salles de classe et de deux salles spécialisées à l'école de filles de Beit Ula, Cisjordanie	-	-	-	8 489	-	-	8 489	-	7 175

Projet	Recettes			Dépenses			Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces	En nature	Total				
Recrutement d'enseignants supplémentaires.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	766
Cisjordanie et Gaza										
Construction de nouvelles installations à l'école Jaber Aiteet de Lattaquié, Syrie	-	-	-	381 202	-	381 202	(381 202)	389 637	-	8 435
Remplacement et rénovation du matériel et agrandissement de l'atelier au centre de formation de Siblin, Liban	-	-	-	44 901	-	44 901	(44 901)	74 302	-	29 401
Fourniture de bureaux d'écolier pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires, Liban	-	-	-	138	-	138	(138)	138	-	-
Dépenses courantes au titre de l'intégration des enfants souffrant de déficience visuelle, Liban	8 433	-	8 433	13 596	-	13 596	(5 163)	5 201	-	38
Dépenses courantes au titre des soins à des personnes âgées démunies, Liban	-	-	-	14 650	-	14 650	(14 650)	14 705	(54)	-
Rénovation de la bibliothèque du camp Nairobi, Syrie (DES)	-	-	-	12 465	-	12 465	(12 465)	15 470	-	3 004
Entretien complet de 15 écoles, reconstruction et entretien complet d'un dispensaire de santé maternelle et infantile et modernisation du matériel, Gaza	-	-	-	89 768	-	89 768	(89 768)	89 090	-	(678)
Activités d'entretien et de rénovation des locaux de l'Office, Gaza	-	-	-	-	-	-	-	1 027	(1 027)	-

Projet	Recettes			Dépenses			Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces	En nature	Total				
Divers projets dans les domaines de la santé et de l'enseignement. Gaza et Cisjordanie	-	-	-	70 140	-	70 140	(70 140)	73 823	-	3 683
Fourniture de camions de ramassage et de compactage des ordures et étude de faisabilité sur l'évacuation des eaux d'égout.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cisjordanie/remise en état de logements. Cisjordanie/rénovation de décharges publiques et remplacement de conteneurs à ordures.	-	-	-	-	-	-	-	1 273 464	-	1 273 464
Gaza/réfection individuelle de toitures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Création d'un centre communautaire à Shu'fat, Cisjordanie	-	-	-	21 354	-	21 354	(21 354)	28 125	18	6 789
Remise en état de logements. Liban/étude de faisabilité sur l'évacuation des eaux usées et de surface à Jéricho/construction de cinq salles de classe à l'école de Jabbar Atleet et construction de 15 salles de classe à Jérusalem et à l'école de Yasour en Syrie	-	-	-	-	-	-	-	271 282	-	271 282
Entretien complet des écoles, Gaza/construction et équipement d'une école, Cisjordanie	-	-	-	6 703	-	6 703	(6 703)	10 447	-	3 744
Cartographie aérienne du camp Middle, Gaza	51 051	-	51 051	52 094	-	52 094	(1 043)	34 721	(49)	33 628
Aide médicale aux Palestiniens, Gaza (Royaume-Uni)	-	-	-	-	-	-	-	2 526	(2 526)	-

Projet	Recettes			Dépenses			Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001		
	En espèces		En nature		En espèces						En nature	
	Total	Total	Total	Total	Total	Total						
Centre de santé de Sbeineh, rénovation du centre de santé de Yarmouk et agrandissement du centre de santé maternelle et infantile de Yarmouk, Syrie/ construction d'une école à Soukhné, Jordanie/remise en état de logements, Liban	-	-	-	-	-	-	-	3 571	(99)	3 472		
Rénovation du matériel au centre de santé de Rafah	-	-	-	-	-	-	-	17	(17)	-		
Fournitures médicales destinées au Ministère de la santé, Gaza et Cisjordanie	-	-	-	55 676	-	55 676	(55 676)	73 804	(2)	18 125		
Divers projets, Gaza et Cisjordanie	477 953	-	477 953	246 336	-	246 336	231 617	(296 220)	257	(64 346)		
Divers projets pour les réfugiés, Jordanie	-	-	-	2 030	-	2 030	(2 030)	2 439	-	409		
Rénovation de trois écoles dans le camp de Yarmouk, Syrie (États-Unis d'Amérique)	-	-	-	-	-	-	-	54	(54)	-		
Rénovation de centres pou élèves ayant des difficultés d'apprentissage, Jordanie	-	-	-	506	-	506	(506)	571	-	65		
Défense côtière de Beach Camp, Gaza	-	-	-	10 102	-	10 102	(10 102)	1 553 827	-	1 543 725		
Construction et équipement d'un centre d'activités féminines à Rafah	-	-	-	-	-	-	-	1 888	4	1 892		
Projet «Santé, enseignement et secours»	798 792	-	798 792	176 351	-	176 551	622 241	(677 474)	-	(55 233)		
Création d'un centre de santé maternelle et infantile à Zarka, Jordanie	-	-	-	-	-	-	-	580	(580)	-		
Divers projets, ensemble de l'Office	-	-	-	39 423	-	39 423	(39 423)	38 601	822	-		

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Goudronnage de routes et de passages - centre de formation de Kalandia, Cisjordanie (Italie)	-	-	33 801	-	(33 801)	34 441	-	840
Laboratoire de santé publique, Cisjordanie/Polyclinique, Liban	-	-	1 191 202	-	(1 191 202)	1 310 352	1 330	120 480
Construction et équipement du centre d'activités féminines de Qabr Essit, Syrie	-	-	16 429	-	(16 429)	16 432	(4)	-
Construction et équipement de quatre écoles, Gaza	41 688	-	41 688	317 276	(317 276)	285 461	-	9 873
Divers projets de construction d'écoles, Cisjordanie et Gaza	372 395	-	372 395	43	(372 353)	1 069 949	-	1 442 302
Construction et équipement de plusieurs centres, Liban et Jordanie	-	-	-	-	-	13 463	673	14 136
Divers projets, Jordanie	-	-	-	-	-	10 734	517	11 252
Centre d'activités féminines, Jordanie (Deutsche Stift. Fuer UNO Flucht)	-	-	-	-	-	580	-	580
Services rendus aux autorités palestiniennes	-	-	-	-	-	13 187	-	13 187
Construction et équipement de 22 salles de classe, Gaza	-	-	14 308	-	(14 308)	18 771	165	2 628
Remise en état de logements, Gaza	-	-	-	-	-	8 916	(8 916)	-
Salles de classe et laboratoire à l'école de Yazur, Cisjordanie (Allemagne)	-	-	-	-	-	80 572	-	80 572

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises, Gaza	-	-	-	-	-	4 073	(4 073)	-
Construction de 18 salles de classe dans des écoles, Jordanie	-	-	-	-	-	56 482	(56 482)	-
Rapatriement de réfugiés du camp Canada	3 407	-	3 407	820 576	(817 169)	821 313	(737)	3 407
Rénovation d'écoles, Cisjordanie	-	-	-	21 710	(21 710)	20 548	2 237	1 075
Divers projets, ensemble de l'Office (contributions de 1994)	-	-	-	76 733	(76 733)	117 232	(14 868)	25 631
Construction d'un laboratoire de santé publique, Cisjordanie, et d'une polytechnique, Liban	-	-	-	221 370	(221 370)	283 158	(61 788)	-
Divers projets relevant du Programme pour la mise en oeuvre de la paix, Liban, Syrie et Jordanie	-	-	-	8 677	(8 677)	24 020	-	15 343
Construction et ameublement d'écoles dans le camp de Beddauwi, Liban	-	-	-	-	-	19	(19)	-
Remise en état de logements, Gaza (Suède)	26 821	-	26 821	126 064	(99 243)	138 094	-	38 851
Programme de formation supérieure	-	-	-	-	-	3 510	-	3 510
Construction d'un système de drainage et d'évacuation des eaux usées dans Beach Camp	-	-	-	-	-	1 234	(1 234)	-
Construction d'un centre de réadaptation communautaire et d'une crèche, Syrie	-	-	-	3 667	(3 667)	4 879	-	1 212

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	En espèces	En nature				
			Total	Total				
Élargissement du programme de santé familiale, Gaza	—	—	33 517	—	(33 517)	42 019	42	8 544
Travaux de rénovation au centre de formation de Sibliin, Liban	—	—	31 562	—	(31 562)	35 007	—	3 445
Divers projets, Jordanie et Syrie	—	—	1 693	—	(1 693)	3 385	—	1 692
Divers projets relevant du Programme pour la mise en oeuvre de la paix, Gaza, Jordanie et Syrie	—	—	69 990	—	(69 990)	282 537	(67)	212 480
Divers projets, Jordanie, et rénovation du Centre de formation de Sibliin, Liban	—	—	20 246	—	(20 246)	34 604	—	14 358
Travaux d'évacuation des eaux usées dans huit camps, Liban	—	—	105	—	(105)	334 208	—	334 103
Travaux de drainage et d'évacuation des eaux usées à Deir El Balah, Gaza	—	—	19 321	—	(19 321)	19 321	—	—
Total, Programme pour la mise en oeuvre de la paix	3 330 704	—	16 172 579	—	(12 841 876)	23 373 192	(371 715)	10 159 602
Appel pour le Liban								
Remise en état de logements au camp de Beddawi	—	—	235 013	—	(235 013)	242 323	—	7 310
Reconstruction, équipement et ameublement de l'école de Sammou	—	—	52 352	—	(52 352)	52 415	(63)	—
Mécanisation du système de collecte et d'évacuation des déchets solides	—	—	71 688	—	(71 688)	88 343	—	16 655

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Construction et aménagement de l'école secondaire du camp de Rashidieh; stages de courte durée au centre de formation de Sibliin	-	-	552 268	-	552 268	934 688	-	382 420
Modernisation du matériel pour les cours de formation électrique et électronique au centre de Sibliin	-	-	139 961	-	139 961	184 327	-	44 366
Services d'hospitalisation	-	-	-	-	-	11 (11)	-	-
Appui à l'enseignement secondaire	-	-	39 958	-	39 958	39 959	(1)	-
Construction et équipement du centre de santé de Rashidieh et fourniture de produits médicaux	-	-	74 038	-	74 038	78 339	-	4 301
Fourniture de produits médicaux pour la zone du Liban	-	-	97 316	-	97 316	97 506	(190)	-
Remise en état de logements dans tous les camps	-	-	448 185	-	448 185	307 734	-	(140 451)
Total, Appel pour le Liban	-	-	1 710 779	-	1 710 779	2 025 645	(265)	314 601
Projets d'équipement et projets spéciaux								
Activités rémunératrices, Jordanie	-	-	-	-	-	59	(59)	-
Construction de salles de classe et d'équipements sanitaires, Gaza	-	-	-	-	-	1 191	(1 191)	-
Production du livre de Mme Abu Rishieh	-	-	7 729	-	7 729	9 632	-	1 904
Travaux d'hygiène du milieu	-	-	-	-	-	151 646	28 202	179 848

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Construction et autres projets, ensemble de l'Office (Japon)	-	-	-	83 469	-	83 469	(11 487)	-
Cours de rattrapage et éducation spéciale	-	-	-	300	-	300	(3)	-
Rénovation des centres auxiliaires de santé maternelle et infantile à Rafah	-	-	-	-	-	-	57	(57)
Bibliothèque Maghazi, centre d'activités féminines, Gaza	-	-	-	478	-	478	49	-
Divers projets, ensemble de l'Office (Japon)	-	-	-	26 806	-	26 806	(1 439)	1 631
Rénovation de centres de santé, Cisjordanie (Allemagne)	-	-	-	-	-	-	(46 533)	-
Rénovation de deux écoles, Syrie (Allemagne)	-	-	-	-	-	-	(5 533)	-
Bourses, équipement du centre de formation de Damas et du centre de formation de Wadi Seir, agrandissement de l'hôpital de Qalqilia, Cisjordanie	-	-	-	20 725	-	20 725	(18 826)	37 259
Programme de réadaptation communautaire au camp de Hama	-	-	-	296	-	296	-	861
Programme de réadaptation communautaire, Liban (Norvège)	-	-	-	-	-	-	(152)	-
Crèches françaises au Liban	-	-	-	1 536	-	1 536	-	2 175
Clinique ophtalmologique, Gaza	-	-	-	2 395	-	2 395	(116)	-
Formation d'enseignants de musique, Cisjordanie	-	-	-	-	-	-	(192)	-
Bourses universitaires	-	-	-	73 153	-	73 153	-	142 856

Projet	Recettes			Dépenses			Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001	
	En espèces		En nature	En espèces		En nature					Total
Centre d'activités féminines de Dera'a, Syrie	-	-	-	-	-	-	-	50 242	(50 242)	-	
Divers projets urgents	-	-	-	-	-	-	-	26 669	-	26 669	
Divers travaux de construction, Jordanie (États-Unis d'Amérique)	-	-	-	-	-	-	-	3 049	(3 049)	-	
Programme de bourses universitaires - 1995	-	-	-	112 146	-	-	112 146	112 116	30	-	
Fourniture de produits contraceptifs	-	-	-	493	-	-	493	2 777	-	2 284	
Bourses universitaires - 1996	-	-	-	219 378	-	-	219 378	222 278	-	2 900	
Programme de bourses - 1997	-	-	-	359 183	-	-	359 183	364 748	-	5 565	
Introduction au cours de formation d'infirmières et infirmiers, 1997/98, Liban	-	-	-	796	-	-	796	796	-	-	
Programme de bourses	-	-	-	4 272	-	-	4 272	4 272	-	-	
Cours de formation d'infirmières et infirmiers à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban	-	-	-	25 192	-	-	25 192	25 210	(18)	-	
Experts danois détachés	(0)	33 947	-	(0)	33 947	-	33 947	-	-	-	
Administrateur auxiliaire, secours et services sociaux, Jordanie (Italie)	-	-	-	-	-	-	-	5 575	-	5 575	
Administrateur auxiliaire chargé des projets, Liban (Allemagne)	-	-	-	83 564	-	-	83 564	85 660	(2 096)	-	
Administrateur adjoint de bureau de zone, Gaza	665	-	-	21 540	-	-	21 540	27 647	(6 772)	-	
Administrateur auxiliaire M. Philippe Grandet (siège), Gaza	-	-	-	47 856	-	-	47 856	52 587	-	4 731	

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Administrateur auxiliaire (PNUD, Division des approvisionnements)	-	-	-	-	-	328	(328)	-
Administrateur auxiliaire (Suède)	-	-	-	-	-	18 308	-	18 308
Administrateur auxiliaire (Pays-Bas)	-	-	-	-	-	1 346	-	1 346
Administrateur auxiliaire (Danemark)	14 596	-	14 596	-	14 596	(14 596)	-	-
Administrateur auxiliaire (Suède)	-	-	-	-	-	7 689	-	7 689
Administrateur auxiliaire (France)	-	-	-	-	-	16 860	-	16 860
Administrateur auxiliaire (Allemagne)	-	-	-	8 142	8 142	(29 335)	36 907	(570)
Frais de représentation au Group de travail multilatéral pour les réfugiés	-	-	-	-	-	2 538	(2 538)	-
Total, Projets d'équipement et projets spéciaux	15 261	33 947	49 208	1 099 450	1 133 397	(1 084 188)	(85 445)	457 892
Programme élargi d'assistance								
Création d'un centre d'activités féminines à Khan Younis, Gaza	-	-	-	-	-	11	(11)	-
Création d'un centre d'activités féminines à Khan Younis, Gaza	-	-	-	1 139	1 139	(1 139)	1 796	3 052
Construction et équipement de 10 salles de classe (Conseil des Églises du Proche-Orient)	-	-	-	-	-	789	(789)	-
Cours d'IEC sur le sida	-	-	-	292	292	(292)	100	2 404

Projet	Recettes			Dépenses			Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces	En nature	Total				
Projets d'infrastructures et d'hygiène du milieu.	-	-	-	-	-	-	-	(13 724)	13 724	-
Initiative du Beach Camp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction d'une école de filles à Beit Uja.	-	-	-	-	-	-	-	297	(297)	-
Cisjordanie	-	-	-	-	-	-	-	114 128	-	114 128
Activités rémunératrices, prêts autorenouvelables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Équipement et ameublement d'un centre d'activités féminines à Fawwar	-	-	-	41	-	41	(41)	671	-	630
Ancienne école d'infirmières baptiste	-	-	-	-	-	-	-	39 687	-	39 687
Action préventive et lutte contre le VIH/sida	-	-	-	-	-	-	-	1 622	(1 622)	-
Réparation individuelle de logements, Gaza et Cisjordanie (Allemagne)	-	-	-	-	-	-	-	27 724	(27 724)	-
Projets de secours, d'assistance médicale et de formation	-	-	-	-	-	-	-	19 869	-	19 869
Activités rémunératrices	-	-	-	-	-	-	-	5 046	-	5 046
Formation de sage-femmes, Cisjordanie (Apheda)	-	-	-	-	-	-	-	582	(582)	-
Divers projets relevant du Programme élargi d'assistance (États-Unis d'Amérique)	-	-	-	-	-	-	-	15 193	-	15 193
Centre d'activités féminines - éducation sanitaire et apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, Cisjordanie	-	-	-	-	-	-	-	17 069	-	17 069
Programme de santé maternelle, Gaza et Cisjordanie	-	-	-	-	-	-	-	62 537	-	62 537

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Rénovation d'un centre de santé — Jérusalem (États-Unis d'Amérique)	-	-	-	-	-	2 556	-	2 556
Rénovation du centre de formation de Kalandia	-	-	253 316	-	(253 316)	274 547	-	21 231
Activités opérationnelles de soins de santé à Beach Camp, à Rafà et à Doura; reconstruction et réparation des logements des personnes en difficulté	-	-	-	-	-	114 872	(114 872)	-
Projets financés par la Libye — santé et enseignement (1988)	-	-	-	-	-	7 924	(7 924)	-
Remise en état de logements à Beach Camp	-	-	-	-	-	273 201	(273 201)	-
Dépenses de personnel, territoires occupés	-	-	33 996	-	(33 996)	198 290	1 524	165 818
Construction de latrines dans les écoles. Gaza	-	-	-	-	-	280 013	301	280 313
Projets en Cisjordanie et à Gaza (Libye)	-	-	-	-	-	5 817	(5 817)	-
Hôpital al Ahli, Gaza (Danemark)	-	-	-	-	-	5 532	-	5 532
Contribution de Radda Barnen	-	-	-	-	-	350	(350)	-
Tomodensitomètre pour l'hôpital Al Ahli, Gaza, et appareillage de radiologie pour l'hôpital Makased, Cisjordanie	-	-	-	-	-	279	(279)	-
VIIH/sida (OMS)	-	-	-	-	-	270	(270)	-
Centre d'activités féminines de Daraj, Gaza	-	-	-	-	-	573	-	573
Chirurgien orthopédiste (OMS)	-	-	-	-	-	10 243	-	10 243

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2000
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Centre d'activités féminines du camp de Fawwar	-	-	-	-	-	(620)	620	-
Création d'un centre d'activités féminines à Amari	-	-	-	-	-	49 063	(49 063)	-
Formation en cours d'emploi de professionnels de la santé (Conseil arabe des ministres de la santé - OMS)	-	-	-	-	-	972	(972)	-
Groupe électrogène pour le camp de Fara'a, Cisjordanie	-	-	1 093	-	(1 093)	5 989	-	4 896
Total, Programme élargi d'assistance	-	-	289 877	-	(289 877)	1 526 362	(465 706)	770 778
Hôpital européen de Gaza								
Activités générales	-	-	-	-	-	(9 521 436)	9 521 436	-
Construction et dépenses connexes	-	-	-	-	-	(58 232)	58 232	-
Contribution en nature (Danemark)	-	-	-	-	-	95 059	(95 059)	-
Dépenses de fonctionnement	-	-	-	-	-	120 085	(120 085)	-
Matériel de radiologie	-	-	-	-	-	48 472	(48 472)	-
Travaux de construction et fournitures supplémentaires	-	-	-	-	-	(1 311 412)	1 311 472	-
Équipement de la section de stérilisation	-	-	-	-	-	20 740	(20 740)	-
Cofinancement de la construction de l'unité de traitement des déchets	-	-	-	-	-	(578 548)	578 548	-
Construction d'installations d'entreposage (Belgique)	-	-	-	-	-	(197 298)	197 298	-

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1 ^{er} janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
Construction d'un entrepôt interne de stockage des produits en vrac	-	-	-	-	-	62 581	(62 581)	-
Total, Hôpital européen de Gaza	-	-	-	-	-	(11 319 987)	11 319 987	-
Transfert du siège à Gaza	37 815	-	37 815	-	37 815	(5 161 261)	31 474	(5 091 973)
Total, projets	25 849 208	1 480 397	27 329 605	34 769 019	1 480 397	12 071 475	10 428 329	13 579 994
Total, Fonds extrabudgétaires	126 814 629	1 786 644	128 601 274	92 201 444	1 786 644	12 071 475	10 428 329	57 112 990
Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises								
Programme de microfinancement de l'Office, Gaza (AGFUND)	150 000	-	150 000	39 478	-	39 478	-	110 522
Compte du Fonds autorenouvelable (compte de prêt)	3 703 736	-	3 703 736	6 883 283	-	6 883 283	74 163	(1 250 930)
Amélioration des infrastructures et améliorations socioéconomiques (Allemagne)	-	-	-	-	-	30 823	(30 823)	-
Formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises, bande de Gaza, Palestine	40 000	-	40 000	77 433	-	77 433	-	(37 433)

Projet	Recettes		Dépenses		Excédent (déficit) pour l'exercice biennal	Solde au 1er janv. 2000	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Solde au 31 déc. 2001
	En espèces	En nature	Total	En espèces				
«Utilisation du solde du fonds et des intérêts courus sous le préfixe (MN) pour accorder de nouveaux prêts en Cisjordanie»	16 451	-	16 451	-	-	-	30 826	47 277
Total, Programme de microfinancement et de création de microentreprises	3 910 187	-	3 910 187	7 000 194	-	7 000 194 (3 090 007)	74 165	(1 130 564)
Programme d'activités rémunératrices								
Fonds cumulatif pour la lutte contre la pauvreté	5 029	-	5 029	-	-	5 029	-	26 266
Compte du Fonds autorenewable (compte de prêt)	222 138	-	222 138	136 945	-	136 945	(11 594)	130 429
Prêts aux microentreprises et prêts à caution solidaire (A) (Norvège)	-	-	-	-	-	-	92	-
Prêts aux petites et moyennes entreprises (Allemagne)	-	-	-	-	-	-	(8 135)	-
Programmes de prêts à caution solidaire à Damas, Alep et Lattaquié (Etats- Unis d'Amérique	-	-	-	80 400	-	80 400	(80 400)	-
Total, Programme d'activités rémunératrices	227 168	-	227 168	217 345	-	217 345	60 579	156 694
Total général, tous fonds confondus	667 750 586	38 824 809	706 575 395	614 807 912	44 894 115	659 702 028	2 655 617	73 963 641

Appendice 3
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Contributions des donateurs pour l'exercice biennal 2000-2001

(En dollars des États-Unis)

	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Programme de micro-financement et de prêts aux micro-entreprises	Total général
	En espèces	En nature	Total	Appel d'urgence	Projets	Total		
A. Contributions reçues								
<i>Gouvernements</i>								
Afrique du Sud	64 944	-	64 944	-	-	-	-	64 944
Allemagne	8 093 679	1 295 111	9 388 790	1 742 920	1 015 842	2 756 761	16 451	12 164 003
Arabie saoudite	3 600 000	-	3 600 000	250 000	1 043 731	1 293 731	-	4 893 731
Arabie saoudite (Fonds saoudien pour le développement)	-	-	-	-	1 276 745	1 276 745	-	1 276 745
Australie	4 312 746	-	4 312 746	389 725	51 051	440 776	-	4 753 521
Autriche	797 331	-	797 331	-	-	-	-	797 331
Bahreïn	75 000	-	75 000	-	-	-	-	75 000
Belgique	1 093 056	1 665 450	2 758 506	261 386	498 278	759 665	-	3 518 171
Brunéï Darussalam	10 000	-	10 000	-	-	-	-	10 000
Canada	15 763 391	-	15 763 391	1 467 991	2 358 652	3 826 643	-	19 590 033
Chili	10 000	-	10 000	-	-	-	-	10 000
Chine	120 000	-	120 000	-	-	-	-	120 000
Chypre	25 000	-	25 000	-	-	-	-	25 000
Colombie	4 915	-	4 915	-	-	-	-	4 915
Danemark	15 828 114	1 200	15 829 314	1 841 423	238 688	2 080 111	-	17 909 426
Égypte	154 230	-	154 230	-	-	-	-	154 230
Émirats arabes unis	500 000	-	500 000	-	-	-	-	500 000
Espagne	6 694 333	-	6 694 333	444 168	-	444 168	-	7 138 502
États-Unis d'Amérique	170 260 804	34 340	170 295 144	28 100 000	5 686 196	33 786 196	-	204 081 340
Finlande	3 388 555	-	3 388 555	1 135 713	-	1 135 713	-	4 524 268
France	5 249 631	8 420 321	13 669 953	1 103 579	1 779 255	2 882 834	-	16 552 787
Grèce	800 000	-	800 000	-	-	-	-	800 000

	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Programme de micro-financement et de prêts aux micro-entreprises	Total général
	En espèces	En nature	Total	Appel d'urgence	Projets	Total		
Inde	4 753	-	4 753	-	-	-	-	4 753
Irlande	1 724 000	-	1 724 000	1 415 510	-	1 415 510	-	3 139 510
Islande	7 000	-	7 000	-	-	-	-	7 000
Italie	8 686 793	1 246	8 688 039	2 076 918	1 000 000	3 076 918	-	11 764 957
Japon	18 548 147	6 837 607	25 385 754	85 050	1 388 481	1 473 531	-	26 859 285
Jordanie	-	24	24	-	-	-	-	24
Jordanie (Ministère de la santé)	-	172 648	172 648	-	-	-	-	172 648
Koweït	2 000 000	-	2 000 000	-	3 407	3 407	-	2 003 407
Liban (Ministère de la santé)	-	38 153	38 153	-	-	-	-	38 153
Luxembourg	1 487 932	-	1 487 932	105 000	1 675 087	1 780 087	-	3 268 019
Malaisie	45 000	30 210	75 210	-	-	-	-	75 210
Maldives	2 000	-	2 000	-	-	-	-	2 000
Malte	6 000	-	6 000	-	-	-	-	6 000
Mexique	9 000	-	9 000	-	-	-	-	9 000
Monaco	10 000	-	10 000	-	-	-	-	10 000
Norvège	23 448 307	-	23 448 307	1 759 031	-	1 759 031	-	25 207 339
Nouvelle-Zélande	278 385	-	278 385	40 550	-	40 550	-	318 935
Oman	25 000	-	25 000	-	-	-	-	25 000
Palestine	430 000	1 761 662	2 191 662	103 800	-	103 800	-	2 295 462
Palestine (Ministère de la santé)	-	625 588	625 588	-	-	-	-	625 588
Pays-Bas	7 303 356	946 374	18 249 730	18 624 004	2 140 196	20 764 200	-	39 013 931
Portugal	25 000	-	25 000	-	-	-	-	25 000
Qatar	70 000	-	70 000	-	-	-	-	70 000
République de Corée	200 000	-	200 000	-	-	-	-	200 000
République tchèque	51 843	-	51 843	-	-	-	-	51 843
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	42 956 999	-	42 956 999	19 307 585	2 547 195	21 854 779	-	64 811 778
Saint-Siège	-	-	-	5 000	25 475	25 475	-	25 475
Suède	34 652 693	-	34 652 693	589 427	136 350	725 777	-	35 378 470

	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			Programme de micro-financement et de prêts aux micro-entreprises	Total général
	En espèces	En nature	Total	Appel d'urgence	Projets		
Suisse	9 613 293	-	9 613 293	2 721 522	922 756	3 644 278	13 257 571
Syrie	-	49 214	49 214	-	-	-	49 214
Syrie (Ministère de la santé)	-	36 518	36 518	-	-	-	36 518
Tunisie	34 981	-	34 981	-	-	-	34 981
Turquie	575 000	-	575 000	-	37 815	37 815	612 815
Total, gouvernements	399 041 211	21 915 667	420 956 878	83 570 302	23 820 199	107 390 501	16 451 528 363 831
<i>Organisations intergouvernementales</i>							
AGFUND, Arabie saoudite	-	-	-	50 000	46 500	97 500	190 000
Fonds arabe pour le développement économique et social	-	-	-	-	146 461	146 461	146 461
Union européenne	89 211 776	10 718 801	99 930 577	16 910 457	2 953 147	19 863 603	119 794 181
Total, organisations intergouvernementales	89 211 776	10 718 801	99 930 577	16 910 457	3 147 107	20 107 564	190 000 120 228 141
<i>Organismes des Nations Unies</i>							
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	-	-	-	-	84 000	84 000	84 000
OMS	300 000	339 000	639 000	-	-	-	639 000
ONU	25 600 000	-	25 600 000	-	-	-	25 600 000
PNUD	-	23 372	23 372	46 172	-	46 172	69 544
UNESCO	339 014	571 722	910 738	-	-	-	910 736
UNICEF	-	1 094 069	1 094 069	-	-	-	1 094 069
Total	26 239 014	2 028 163	28 267 177	46 172	84 000	130 172	28 397 349
<i>Organisations non gouvernementales</i>							
ANERA	-	21 479	21 479	-	-	-	21 479
Association culturelle arabe à Tokyo	-	-	-	2 000	-	2 000	2 000
CARE International	-	43 370	43 370	17 047	-	17 047	60 417
Children International	-	39 685	39 685	31 151	-	31 151	70 837
Consul danois pour les réfugiés	-	-	-	-	33 947	33 947	33 947
Croissant-Rouge (Égypte)	-	58 044	58 044	-	-	-	58 044

	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Programme de micro-financement et de prêts aux micro-entreprises	Total général	
	En espèces		En nature	Appel d'urgence		Projets			Total
Deutsche Stiftung	-	-	-	-	-	8 433	8 433	8 433	
Fondation du Roi Hussein	-	-	-	-	50 000	-	50 000	50 000	
Holy Land Christian Mission	-	564 587	-	-	-	-	564 587	564 587	
Me & Africa Ladies Association	2 857	-	-	-	-	-	2 857	2 857	
MOVIMONDO	-	-	-	-	-	-	-	-	
ONG des États-Unis	-	17 426	-	-	-	36 628	36 628	36 628	
Rissho Kosei-Kai	-	694 910	-	9 346	-	52 962	62 308	17 426	
Save the Children Fund (Royaume-Uni)	-	365	-	-	-	-	365	757 218	
Swiss & German Aid Caritas (Suisse)	-	-	-	-	-	-	-	365	
The British Council	-	-	595	-	-	-	595	595	
Univ. Trust for Educ. Exchange with Pales	-	5 250	-	-	-	-	5 250	5 250	
Welfare Association (Genève)	-	-	-	-	-	7 059	7 059	7 059	
World Vision International (Liban)	47 250	-	-	-	-	-	47 250	47 250	
Total, organisations non gouvernementales	72 107	1 445 710	1 517 817	109 544	139 029	248 573	1 766 390		
Autres sources	111 329	929 881	1 041 210	585 193	-	585 193	1 626 403		
Total, contributions reçues	514 675 438	37 038 222	551 713 660	101 271 668	27 190 335	128 462 003	206 451 680 382 114		
B. Contributions non reçues									
<i>Gouvernements</i>									
Autriche	186 800	-	186 800	-	-	-	186 800	186 800	
Belgique	218 216	-	218 216	-	-	-	218 216	218 216	
Émirats arabes unis	500 000	-	500 000	-	-	-	500 000	500 000	
Inde	4 727	-	4 727	-	-	-	4 727	4 727	
Italie	2 727 765	-	2 727 765	-	-	-	2 727 765	2 727 765	
Koweït	1 500 000	-	1 500 000	-	-	-	1 500 000	1 500 000	
Libye	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-	1 000 000	1 000 000	
Maroc	20 053	-	20 053	-	-	-	20 053	20 053	
Total, gouvernements	6 157 561	-	6 157 561	-	-	-	6 157 561		

	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			Programme de micro-financement et de prêts aux micro-entreprises	Total général
	En espèces	En nature	Total	Appel d'urgence	Projets		
<i>Organisations intergouvernementales</i>							
Union européenne	17 259 859	-	17 259 859	-	-	-	17 259 859
Total, contributions non reçues	23 417 420	-	23 417 420	-	-	-	23 417 420
Total, contributions	538 092 858	37 038 222	575 131 080	101 271 668	27 190 335	206 451	703 799 535

Appendice 4
 Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
 Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises
 Recettes, dépenses et variations des bénéfices non distribués
 pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

	1998-1999	Note	Cisja	Jordanie	Total, Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises
Recettes					
<i>Intérêts créditeurs :</i>					
- des prêts	2 903 241		2 083 494	767 791	2 851 285
- des placements	877 748		684 584	134 394	818 978
Contributions des donateurs	-	3	190 000	16 451	206 451
Recettes diverses	-	4	25 819	2 500	28 319
Total, recettes	3 780 989		2 983 897	921 136	3 905 033
<i>Dépenses d'exploitation</i>	(2 872 607)		(4 718 922)	(2 281 272)	(7 000 194)
<i>Gains/(pertes) de change</i>	(568 706)		5 684	(530)	5 154
Montant net des recettes	339 676		(1 729 341)	(1 360 666)	(3 090 007)
Ajustements afférents à des exercices antérieurs	-	12	42 547	31 619	74 166
Montant net des recettes pour l'exercice biennal	339 676		(1 686 794)	(1 329 047)	(3 015 841)
Bénéfices non distribués reportés	1 545 601		1 558 150	327 127	1 885 277
Solde du fonds	-		190 000	-	190 000
Gains/(pertes) de bénéfices non distribués reportés	1 885 277		(318 644)	(1 001 920)	(1 320 564)

Appendice 5
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises
Actif et passif au 31 décembre 2001

(En dollars des États-Unis)

	Au 31 déc. 1999	Note	Gaza	Cisjordanie	Total, Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises
Actif					
<i>Disponible en banque</i>	8 630 409		2 045 352	3 15 755	2 361 107
Sommes à recevoir	8 236 293	5	3 779 802	1 840 623	5 620 425
Moins : provision pour pertes sur prêts	(229 681)		(842 030)	(439 155)	(1 281 185)
Montant net des sommes à recevoir	8 006 612		2 937 772	1 401 468	4 339 240
Charges payées d'avance	15 223		1 379	14 732	16 111
Placements à court terme	—	6	6 406 758	511 454	6 918 212
Total, actif	16 652 245		11 391 261	2 243 409	13 634 670
Passif					
Sommes à payer	505 990	7	13 082	523 291	536 373
Factures à payer à l'UNRWA	653 328	8	469 217	142 828	612 045
Contribution de l'UNRWA au Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises	500 000	9	150 000	350 000	500 000
Fonds réservés à la formation (Programme de formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises)	59 621	10	68 788	—	68 788
Total, passif	1 718 939		701 087	1 016 119	1 717 206
Capital et réserves					
Capital accumulé	13 048 028		10 818 818	2 229 210	13 048 028
Bénéfices/(pertes) non distribué(e)s	1 885 277		(318 644)	(1 001 920)	(1 320 564)
Solde du fonds	—	11	190 000	—	190 000
Total, passif et capital	16 652 244		11 391 261	2 243 409	13 634 670

Annexe
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Fonds général
Recettes des unités de production et des cantines
Exercice biennal 2000-2001

(En dollars des États-Unis)

	Contributions des écoles et recettes des cantines		Unités de production			Total général
	Sous-traitance	Menuiserie	Broderie	Total	Total	
Gaza						
Ventes (recettes)	695 491	1 553 613	1 016 053	181 219	2 750 886	3 446 377
Coût des ventes	679 021	1 751 827	932 339	215 626	2 899 793	3 578 813
Recettes nettes	16 470	(198 214)	83 714	(34 407)	(148 907)	(132 436)
Liban						
Ventes (recettes)	574 861	-	-	-	-	574 861
Coût des ventes	639 536	-	-	-	-	639 536
Recettes nettes	(64 675)	-	-	-	-	(64 675)
Syrie						
Ventes (recettes)	325 301	-	-	-	-	325 301
Coût des ventes	285 649	-	-	-	-	285 649
Recettes nettes	39 652	-	-	-	-	39 652
Jordanie						
Ventes (recettes)	1 265 019	-	-	-	-	1 265 019
Coût des ventes	1 225 896	-	-	-	-	1 225 896
Recettes nettes	39 124	-	-	-	-	39 124
Cisjordanie						
Ventes (recettes)	689 022	-	-	-	-	689 022
Coût des ventes	417 491	-	-	-	-	417 491
Recettes nettes	271 531	-	-	-	-	271 531
Totaux						
Ventes (recettes)	3 549 695	1 553 613	1 016 053	181 219	2 750 886	6 300 581
Coût des ventes	3 247 592	1 751 827	932 339	215 626	2 899 793	6 147 385
Recettes nettes	302 102	(198 214)	83 714	(34 407)	(148 907)	153 195

Notes relatives aux états financiers

Note 1

Objectifs de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

La mission de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est d'aider les réfugiés de Palestine et de promouvoir la valorisation de leurs ressources humaines en organisant des services d'éducation, des services sanitaires, des secours et des services sociaux et des activités rémunératrices, et en réalisant des projets d'équipement et d'autres activités connexes dans sa zone d'opérations.

Note 2

Principales règles et méthodes comptables

Présentation

a) Les états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement acceptés, aux règles comptables du système des Nations Unies et aux normes comptables internationales. Les recettes et les dépenses de l'Office sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement conformément à l'article 10.2 du règlement financier de l'Office modifié en juin 2001.

b) La présentation des états financiers obéit aux conventions comptables fondamentales que sont la continuité des activités, la permanence des méthodes et la comptabilité d'engagement (fondée sur le fait générateur).

c) L'Office utilise un système de comptabilité par fonds : il distingue les comptes du budget ordinaire, les fonds destinés aux projets et la caisse de prévoyance. Le système de comptabilité par fonds appliqué par l'Office permet d'identifier intégralement les recettes et les dépenses par projet et de distinguer complètement l'actif et le passif de chacun des fonds. Les contributions ou allocations aux fonds autres que le budget ordinaire sont identifiées par un préfixe, qui désigne des entités financières et comptables séparées et faisant l'objet d'une comptabilité autonome en partie double.

d) L'exercice financier de l'Office comprend deux années civiles. Les comptes sont provisoirement clos à la fin de la première année; ils le sont définitivement à la fin de la deuxième année.

e) Les états financiers sont établis selon la méthode du coût historique.

Conversion en monnaies autres que le dollar des États-Unis

f) Les comptes de l'Office sont libellés en dollars des États-Unis. Les montants correspondant aux opérations effectuées en d'autres monnaies sont convertis en dollars au moment où elles ont lieu, au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU. En fin d'exercice, les éléments d'actif et de passif libellés en d'autres monnaies sont convertis en dollars au taux de change applicable au 1er janvier de l'année suivante. Les gains ou pertes de change correspondant à la différence entre le taux du marché et le taux de change pratiqué pour les opérations

de l'ONU sont comptabilisés comme venant en complément ou en déduction des recettes.

Comptabilisation des recettes

g) Les contributions en espèces sont comptabilisées comme recettes dès lors qu'elles font l'objet de la part des donateurs d'un engagement de versement à des dates spécifiées pendant l'exercice considéré. Les annonces de dons en nature et d'activités non financées par le budget ordinaire ne sont pas comptabilisées. Les contributions en nature sont comptabilisées comme des recettes à la valeur que leur donnent les donateurs quand elles sont reçues par l'Office.

h) À la demande des donateurs, les contributions reçues en cours d'exercice pour un exercice futur sont comptabilisées comme recettes reçues d'avance.

i) Les intérêts créditeurs produits par les dépôts bancaires, les recettes tirées de la vente de véhicules et de matériel usagé, les recettes sur polices d'assurance, les recettes des unités de production et autres recettes diverses sont comptabilisés comme recettes accessoires.

Dépenses

j) Les dépenses totales présentées dans les états financiers comprennent les décaissements, les engagements non réglés au regard du montant alloué pour l'exercice considéré et les reports.

k) Conformément à l'article 10.4 du règlement financier de l'Office, les dépenses engagées au titre de l'acquisition ou de la construction de terrains ou de bâtiments ou de l'amélioration apportée à des terrains ou bâtiments sont portées en immobilisations.

l) Les achats de fournitures fongibles et de matériel non fongible, de meubles et de véhicules à moteur sont immédiatement imputés sur les dépenses. De ce fait, les biens non consommables, y compris les stocks, ne figurent à l'actif d'aucun fonds de l'Office. Les biens non consommables de l'Office ne sont pas assimilés à des éléments d'actif, mais il est tenu des comptes pour mémoire et ces biens font l'objet de contrôles rigoureux. Les stocks sont évalués au coût historique.

Note 3

Indemnités versées aux fonctionnaires à la cessation de service

Une réserve est prévue dans le budget de l'Office pour les indemnités à la cessation de service et les primes de rapatriement à verser aux fonctionnaires qui quitteront l'Office en cours d'exercice. Toutefois, il n'a pas été créé de réserve au titre des cessations de service et des rapatriements devant intervenir lors d'exercices futurs, de sorte que les paiements correspondants devront être couverts par des recettes futures et des réserves d'exploitation. Si l'Office devait mettre fin à ses activités, on estime, au 31 décembre 2001, sur la base des coûts courants et des règlements et règles applicables, à 143,6 millions de dollars le montant cumulé des indemnités à la cessation de service et des primes de rapatriement à verser au personnel régional.

Note 4**Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies**

L'UNRWA est affilié à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale pour assurer des prestations de retraite et d'assurance décès et invalidité, parmi d'autres prestations du même ordre. Il s'agit d'un régime par capitalisation à prestations définies. Les fonctionnaires de l'Office recrutés sur le plan international sont tenus d'adhérer à la Caisse. Les obligations financières de l'UNRWA vis-à-vis de la Caisse consistent à lui verser sa cotisation, au taux fixé par l'Assemblée générale, ainsi que sa part de toute somme devant lui être versée, en vertu de l'article 26 de ses statuts, pour combler un éventuel déficit actuariel. Les sommes correspondantes ne sont versées à la Caisse que si l'Assemblée évoque les dispositions de l'article 26, une fois qu'il a été déterminé que des versements doivent être effectués sur la base d'une évaluation du bilan actuariel de la Caisse à la date de l'évaluation. Au moment où le présent rapport a été établi, l'Assemblée n'avait pas évoqué ces dispositions. Au 31 décembre 2001, l'Office s'était intégralement acquitté de ses obligations financières vis-à-vis de la Caisse.

Notes explicatives relatives aux fonds relevant du budget ordinaire**Note 5****Recettes provenant d'autres sources**

Cette rubrique représente les contributions diverses reçues en espèces et en nature de particuliers, d'institutions caritatives, d'organismes sociaux et de négociants.

Note 6**Recettes accessoires**

Les recettes accessoires comprennent les recettes au titre des rubriques suivantes (en dollars des États-Unis) :

<i>Recettes accessoires</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>
Intérêts bancaires	1 652 576	2 914 783
Recettes/(pertes) des centres de production	54 990	(148 907)
Ventes de véhicules et de matériel usagé	108 320	37 746
Recettes sur polices d'assurance	47 868	15 843
Recettes diverses	389 303	358 965
Total	2 253 057	3 178 430

Note 7**Montants à recevoir**

Les montants à recevoir présentés dans l'état financier 2 comprennent les rubriques suivantes (en dollars des États-Unis) :

<i>Montants à recevoir</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>
Contributions à recevoir ^a	-	23 417 420
Comptes personnels de membres du personnel	1 968 665	1 405 432
Dépôts remboursables par des services d'utilité publique	53 203	69 143
Taxe à la valeur ajoutée due par l'Autorité palestinienne	19 364 862	19 783 246
Droits de douane et frais portuaires	4 175 947	7 218 568
Créances sur d'autres gouvernements	976 046	1 311 639
Créances protestées auprès d'autres gouvernements	12 334 390	12 242 297
Créances non protestées auprès d'autres gouvernements	332 170	341 929
Créances et montants à recevoir divers	2 596 962	2 668 271
Total partiel	41 702 245	68 457 945
Moins : réserve pour créances irrécouvrables	(17 834 776)	(20 704 369)
Total	23 867 469	47 753 576

^a Les contributions à recevoir représentent les annonces confirmées de contributions à verser par les donateurs au 31 décembre 2001 au titre des activités financées par le budget ordinaire pour l'exercice biennal 2000-2001, comme l'indique l'appendice 3. À la date considérée, un montant total de 18 582 661 dollars avait été reçu. Aucune réserve n'a été prévue au titre du montant restant à verser.

Note 8

Stock des unités de production

L'Office dispose de trois unités de production : l'unité de broderie, l'unité de menuiserie et l'unité de travaux d'entreprise générale, qui se trouvent à Gaza. Jusqu'à la fin de 1987, ces unités relevaient du fonds général. Depuis 1988, elles ont été constituées en projets distincts régis par une nouvelle série d'instructions qui met la direction de chaque unité mieux à même d'en contrôler le fonctionnement et d'en évaluer les résultats. En conséquence, et par dérogation aux pratiques de l'Office, les stocks de ces unités de production sont présentés à l'actif dans les états financiers, comme indiqué ci-après (en dollars des États-Unis) :

<i>Stocks des centres de production</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>
Matières premières	315 458	319 047
Travaux en cours	37 663	70 258
Produits finis	1 662 430	1 695 873
Total	2 015 551	2 085 178

Sur la base du coût historique, la valeur approximative des stocks de l'Office s'établissait au 31 décembre 2001 à 10 millions de dollars (contre 11,9 millions en 1999).

Note 9
Terrains et bâtiments

Le coût historique des terrains et bâtiments, qui est porté en immobilisations, comprend les éléments suivants (en dollars des États-Unis) :

<i>Terrains et bâtiments</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>
Terrains	219 049	219 049
Bâtiments et structures	260 191 477	275 406 869
Abris pour les réfugiés	38 264 752	41 419 396
Total	298 675 278	317 045 314

Le montant des travaux de construction en cours, qui s'élevait au 31 décembre 2001 à 7 065 038 dollars, est incorporé dans les chiffres ci-dessus. Du fait de l'adoption d'un nouveau plan comptable, ce montant apparaîtra séparément dans les comptes de l'exercice biennal suivant.

Note 10
Caisse de prévoyance du personnel régional

Les sommes dues (à)/par la Caisse de prévoyance du personnel régional comprennent les rubriques suivantes (en dollars des États-Unis) :

<i>Fonds</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>
Caisse de prévoyance principale	2 884 749	633 675
Caisse de prestations « après emploi »	10 060	–
Sommes dues au fonds en schillings autrichiens	(110 705)	(128 039)
Total	2 784 104	505 636

Note 11
Autres immobilisations

Les coûts historiques des autres immobilisations, qui sont comptabilisés au moment de l'achat, sont les suivants (en dollars des États-Unis) :

<i>Autres immobilisations</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>
Véhicules	15 890 091	16 921 283
Véhicules recensés	1 859 752	1 778 109
Matériels	47 144 051	46 914 647
Matériels recensés	183 895	143 970
Matériels manquants	15 087	15 087
Perte de véhicules non attribuée aux situations d'urgence	–	22 186
Total	65 092 876	65 795 282

Note 12
Sommes à payer

Les sommes à payer se répartissent comme suit (en dollars des États-Unis) :

<i>Sommes à payer</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>
Sommes à payer	8 412 453	6 565 203
Dépôts reçus	381 340	379 038
Fonds détenus pour d'autres organisations ^a	487 534	8 283 597
Chèques, salaires, traitements, etc., non réglés	785 226	1 887 501
Total	10 066 553	17 115 339

^a À savoir les placements à court terme, d'une valeur de 6,9 millions de dollars, faits par l'Office pour les fonds excédentaires du Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises.

Note 13
**Réserves pour engagements non réglés
et marchandises en transit**

Les réserves pour engagements non réglés et marchandises en transit sont des réserves faites pendant l'exercice considéré, mais pour lesquelles les marchandises ou services n'ont pas encore été reçus.

Note 14
Réserve à reporter

La réserve à reporter est une réserve constituée pour des articles inscrits au budget de l'exercice considéré qui sont imputés aux dépenses de l'exercice en question sur la base des pièces justificatives reçues.

Note 15
Engagements et passif éventuel

Au 31 décembre 2001, le montant des engagements annuels au titre de contrats de location signés par l'Office avec diverses parties s'élevait à 1 210 335 dollars.

Comme plusieurs membres du personnel ont formé des recours, des arriérés de rémunérations et de prestations pourraient devoir être versés à des membres du personnel recruté sur le plan international ou régional, suite à des décisions des organes de recours compétents ou du Tribunal administratif des Nations Unies à New York. Les charges relatives à ces recours et aux contrats commerciaux s'élevaient à environ 2 465 122 dollars au 31 décembre 2001.

Note 16
Reclassements

Certaines sommes comptabilisées durant l'exercice considéré ont été reclassées ou recalculées conformément au règlement financier et aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes et pour améliorer la présentation des états financiers.

Notes relatives aux états financiers du Programme de microfinancement et de création de microentreprises

Note 1

Objectifs du Programme

Dans le cadre du Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises, l'Office s'efforce d'appliquer les meilleures pratiques en vigueur dans le secteur, s'inspirant pour ce faire des normes établies par des organismes tels que le Groupe consultatif pour l'assistance aux pauvres, l'Agency for International Development des États-Unis, le Microfinance Network, la Fondation Calmeadow et Acción Internacional. Il s'emploie à respecter les normes internationales en matière de rentabilité et d'information tout en proposant aux clients des services abordables s'inscrivant dans la durée. Bien qu'il soit tributaire de la situation politique et économique en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, zones ciblées par le Programme, et qu'il ait en particulier souffert du déclin économique prolongé lié à l'Intifada, l'Office poursuit le développement du Programme.

Depuis juin 1991, le Programme de microfinancement et de prêts aux microentreprises mis en oeuvre en Cisjordanie et dans la bande de Gaza aide à promouvoir la création de petites entreprises et d'emplois, à accroître les revenus des microentreprises et à réduire la pauvreté en lançant divers programmes de crédit en faveur des petites entreprises, des microentreprises et des femmes. Le Programme s'articule autour de trois fonds de crédits autoreouvelables à Gaza et de deux en Cisjordanie. Il appuie aussi bien les microentreprises commerciales employant une ou deux personnes que les petites entreprises, et cherche à répondre à divers besoins tels que le financement des immobilisations et le financement du fonds de roulement.

Note 2

Principales règles et méthodes comptables

a) Les comptes du Programme sont tenus selon la méthode de la comptabilité d'engagement en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement et sur la base de la gestion en ce qui concerne les intérêts créditeurs.

b) Les entrées de capitaux en faveur du Programme prennent l'une des deux formes suivantes : i) contributions des donateurs, lesquelles passent par les comptes de l'UNRWA; et ii) fonds autoreouvelés par le remboursement des prêts par les emprunteurs. Les contributions des donateurs versées au Programme sont d'abord comptabilisées comme des recettes au profit de l'UNRWA, puis, lorsque des emprunts sont consentis, comptabilisées comme le capital du Programme. Le capital accumulé du Programme représente le montant total de ces contributions des donateurs.

c) Les fonds du Programme sont remis aux emprunteurs dans le cadre de trois programmes de crédit : prêts aux petites entreprises, prêts avec caution solidaire et prêts aux microentreprises. Le type de garantie exigée varie selon le programme de crédit; les emprunteurs doivent en général présenter des actes authentiques et des chèques postdatés et indiquer le nom d'un garant. Dans le cas de prêts consentis pour l'achat d'un véhicule utilitaire dans le cadre du programme de prêts aux microentreprises, la garantie est une hypothèque constituée sur le véhicule.

d) L'éventuelle encaisse excédentaire avant déboursement des prêts est investie dans des comptes de dépôt à court terme auprès de banques commerciales.

e) La provision pour pertes sur prêts fait l'objet d'examens trimestriels et il est constitué des réserves conformément à la politique de provisions pour créances irrécouvrables du Programme, que le Conseil consultatif a révisée en novembre 2001 de façon à donner une image fidèle de la situation de son portefeuille de prêts.

f) Les comptes du Programme sont libellés en dollars des États-Unis. Les montants correspondant aux opérations effectuées en d'autres monnaies sont convertis en dollars des États-Unis au moment où elles ont lieu, au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU. En fin d'exercice, le 31 décembre, les éléments d'actif et de passif libellés en d'autres monnaies sont convertis en dollars au taux de change applicable au 1er janvier de l'année suivante. Les gains ou pertes de change sont comptabilisés comme venant en complément ou en déduction des recettes.

g) L'exercice financier du Programme comprend deux années civiles. Les comptes sont provisoirement clos à la fin de la première année; ils le sont définitivement à la fin de la deuxième année.

Note 3

Contributions des donateurs

Ce montant correspond à un don du Fonds arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies (AGFUND) en faveur du Programme de formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises pour Gaza et à la contribution d'un donateur au titre de prêts en Cisjordanie.

Note 4

Recettes accessoires

Les recettes accessoires représentent les fonds virés des frais d'inscription acquittés par les participants et réservés à la formation; ces recettes sont destinées à financer les dépenses de personnel du Groupe de formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises (voir note 10 ci-dessous).

Note 5

Sommes à recevoir

Les montants à recevoir comprennent l'encours des prêts versés au titre des contributions initiales des donateurs (nouveaux prêts) et des fonds de crédits renouvelables. La provision pour pertes sur prêts représente la réserve constituée en prévision de prêts à recouvrement incertain conformément à la politique de provisions pour créances irrécouvrables révisée; l'Office a ainsi constitué une réserve de 1 051 504 dollars, en augmentation par rapport à l'année précédente.

Note 6

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les fonds excédentaires du Programme placés dans des banques.

Note 7

Sommes à payer

Il s'agit d'une somme de 500 000 dollars que le programme de la Cisjordanie a empruntée au programme de Gaza.

Note 8

Factures à payer à l'UNRWA

Il s'agit des sommes que le Programme doit rembourser à l'UNRWA au titre des dépenses de fonctionnement engagées, lesquelles sont facturées tous les trois mois.

Note 9

Contribution de l'UNRWA au Programme

Ces montants correspondent à la contribution que l'UNRWA a versée au Programme au moment où celui-ci a été créé. Ils ont été comptabilisés comme des éléments de passif en attendant que l'UNRWA décide soit de les recouvrer, soit de les comptabiliser comme capital du Programme.

Note 10

Fonds réservés à la formation

Il s'agit du solde des frais d'inscription acquittés par les participants au programme de formation à la gestion à l'intention des chefs et directeurs d'entreprise, réservé au financement des dépenses futures du Groupe de la formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises.

Note 11

Solde du fonds

Le solde du fonds représente les dons reçus de l'AGFUND réservés à des activités de formation.

Note 12

Ajustements afférents aux exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, des contributions initiales (au titre de projets) faites par les donateurs au cours d'exercices antérieurs ont été reclassées comme relevant du Programme; des ajustements ont donc été effectués pour en tenir compte.

C. États relatifs aux caisses de prévoyance

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient Caisse de prévoyance du personnel régional Recettes et dépenses et compte de répartition des recettes Exercice biennal 2000-2001

(En dollars des États-Unis)

	1998-1999	2000-2001
Revenu des placements		
Revenu brut des placements	106 657 292	49 950 210
À déduire : frais de gestion des placements	4 521 975	3 815 832
Revenu net des placements	102 135 317	46 134 378
<i>Revenu divers</i>		
Rémunération des prêts	521 561	404 102
Intérêts créditeurs sur les fonds détenus par l'Office au nom du personnel régional		160 956
Total, revenus divers	521 561	565 058
Total des recettes	102 656 878	46 699 436
Dépenses		
Administration générale	936 385	677 458
Administration des prêts aux adhérents	297 702	150 172
Total des dépenses	1 234 087	827 630
Recettes nettes de l'exercice biennal	101 422 791	45 871 808
<i>À ajouter : recettes réparties au 1er janvier 2000</i>	70 980 322	20 869 077
Ajustements afférents à des exercices antérieurs	(68 125)	-
Excédent non affecté en fin d'exercice	2 886	-
Total des recettes disponibles	172 337 874	66 740 883
<i>À déduire : recettes distribuées aux adhérents</i>	144 748 650	67 823 258
Intérêts payés au cours de l'exercice sur :		
Retraits de contributions volontaires	203 208	71 089
Retraits des soldes créditeurs des adhérents ayant cessé leurs fonctions	6 293 081	2 679 742
Total des intérêts payés au cours de l'exercice biennal	151 244 939	70 574 089

	1998-1999	2000-2001
Réserve pour frais d'administration	223 859	253 930
Total	151 468 798	70 828 018
Recettes/(pertes) disponibles pour distribution	20 869 076	(4 087 139)

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Caisse de prévoyance du personnel régional
Actif et passif au 31 décembre 2001
 (En dollars des États-Unis)

	1998-1999	2000-2001
Actif		
Baring International	270 267 069	245 625 228
Deutsche Bank	94 560 218	83 020 012
Fiduciary Trust	227 592 418	206 781 290
Julius Baer	76 467 431	70 544 151
Gulf International Bank (obligations)	42 627 541	-
Gulf International Bank (actions)	-	73 693 051
Lombard	95 810 649	84 043 279
State Street (Paris)	48 335 348	-
Prêt de titres	185 175	173 877
Putnam Investment	-	22 995 207
Nicholas Applegate	-	913 234
Placements liquides	719 370	-
Total de l'actif	856 565 219	787 789 329
Passif		
<i>Crédits des adhérents en activité</i>		
Gaza et Le Caire	207 158 926	222 112 853
Liban	81 303 102	80 217 764
Syrie	68 583 569	67 949 463
Cisjordanie	105 355 066	110 536 441
Jordanie	246 537 018	219 260 361
Siège à Amman	8 174 808	7 828 010
Siège à Vienne	1 113 284	1 313 820
Siège à Gaza	1 256 210	1 676 650
Total partiel	719 481 983	710 895 362

	1998-1999	2000-2001
<i>Crédits des retraités</i>		
Gaza et Le Caire	41 205 373	36 426 127
Liban	200 234	593 194
Syrie	18 835 864	12 958 614
Cisjordanie	19 975 269	13 311 061
Jordanie	9 556 121	5 239 821
Siège à Amman	3 089 592	2 635 906
Siège à Vienne	15 072 572	7 038 096
Siège à Gaza	7 806	50 038
Total partiel	107 942 831	78 252 859
<i>Autres éléments de passif</i>		
Crédits des adhérents ayant quitté l'Office	5 162 721	1 611 963
Sommes dues au Fonds général de l'Office	2 884 749	633 675
Recettes disponibles pour distribution	20 869 076	(4 087 139)
Réserve pour frais d'administration des prêts	223 859	477 789
State Street (Paris)	-	4 820
Total partiel	29 140 405	(1 358 892)
Total du passif	856 565 219	787 789 329

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Caisse de prévoyance du personnel régional
Répartition en pourcentage des soldes des placements au 31 décembre 2001

	<i>Baring International</i>	<i>Deutsche Bank</i>	<i>Fiduciary Trust</i>	<i>Julius Baer</i>	<i>Gulf International (actions)</i>	<i>Lombard</i>	<i>Putnam Investment</i>	Total
Europe	25	24	35	30	29	33	28	28
Bassin du Pacifique	5	11	8	10	10	9	7	9
Amérique du Nord	70	65	57	60	61	58	67	63
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Répartition en pourcentage par type de placement (valeur marchande) au 31 décembre 2001

	<i>Baring International</i>	<i>Deutsche Bank</i>	<i>Fiduciary Trust</i>	<i>Julius Baer</i>	<i>Gulf International (actions)</i>	<i>Lombard</i>	<i>Putnam Investment</i>	Total
Espèces	6	3	6	2	3	1	2	4
Obligations	94	97	94	98	-	-	-	73
Actions	-	-	-	-	97	99	98	23
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Caisse de prévoyance du personnel régional
Placements et revenus des placements
Exercice biennal 2000-2001
 (En dollars des États-Unis)

	Baring International	Deutsche Bank	Fiduciary Trust	Julius Baer (obligations)	Gulf International (actions)	Lombard	Prêt de titres	Putnam Investment	Nicholas Applegate	State Street	Placements liquides	Total
Placements au 1er janv. 2000	270 267 069	94 560 218	227 592 418	76 467 431	42 627 541	-	95 810 649	185 175	-	48 335 348	1 580 653	857 426 502
Ajouter :												
Sommes placées au cours de l'exercice biennal	(48 100 000)	(19 868 711)	(40 717 114)	(13 614 874)	(45 138 701)	79 331 177	(11 320 794)	(687 951)	27 484 097	9 864 080	(1 589 068)	(115 776 369)
Total des placements	222 167 069	74 691 507	186 875 304	62 852 557	(2 511 160)	79 331 177	84 489 855	(502 776)	27 484 097	9 864 080	(8 415)	741 650 133
Revenu brut des placements	23 965 122	8 650 585	20 578 873	7 978 928	2 613 166	(5 442 704)	374 392	1 232 191	(4 211 542)	(8 880 377)	3 083 162	8 415
À déduire :												
Frais de gestion du portefeuille	506 960	322 080	672 887	287 334	102 006	195 422	820 968	555 538	277 348	70 469	4 820	-
Revenu net des placements	23 458 162	8 328 505	19 905 986	7 691 594	2 511 160	(5 638 126)	(446 576)	676 653	(4 488 890)	(8 950 846)	3 078 342	8 415
Placements au 31 déc. 2001	245 625 231	83 020 012	206 781 290	70 544 151	-	73 693 051	84 043 279	173 877	22 995 207	913 234	(4 820)	787 784 511

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Caisse de prévoyance en schillings autrichiens (siège de l'Office à Vienne)
Recettes et dépenses et compte de répartition des recettes
Exercice biennal 2000-2001

(En dollars des États-Unis)

	1998-1999	2000-2001
Revenu des placements		
Revenu brut des placements	137 438	9 225
À déduire : ajustements de change	(82 057)	(788)
Revenu net des placements	55 381	8 437
<i>Revenus divers</i>	-	-
Total des recettes	55 381	8 437
Dépenses		
Administration générale	2 214	-
Total des dépenses	2 214	-
Recettes nettes de l'année	53 167	8 437
À ajouter : recettes non réparties au 1er janvier 2000	96 737	4 111
Total des recettes disponibles	149 904	12 548
À déduire : recettes distribuées aux adhérents en activité	85 891	7 610
Retraits des adhérents ayant cessé leurs fonctions	59 902	-
Total des intérêts versés au cours de l'exercice biennal	145 793	7 610
Recettes disponibles pour répartition	4 111	4 938

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Caisse de prévoyance en schillings autrichiens (siège de l'Office à Vienne)
Bilan au 31 décembre 2001
 (En dollars des États-Unis)

	31 décembre 1999	31 décembre 2001
Actif		
<i>Placements</i>		
Trésorerie du siège à Gaza (2 001 464 schillings autrichiens à 15,63)	110 705	128 039
Total, actif	110 705	128 039
Passif		
<i>Crédits des adhérents en activité</i>		
Crédits (1 924 276 schillings autrichiens à 15,63)	106 594	123 101
Recettes disponibles pour répartition (77 188 schillings autrichiens à 15,63)	4 111	4 938
Total, passif	110 705	128 039

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
Caisse de prévoyance
Dépenses d'administration de l'exercice biennal 2000-2001

(En dollars des États-Unis)

Secrétariat de la Caisse		
Postes permanents	338 794	204 519
Matériel informatique	2 364	3 495
Frais de voyage	78 007	68 610
Assistant temporaire	1 000	3 979
Télécommunications	21 342	15 467
Dépenses diverses	59 545	29 739
Total	501 052	325 809
Dépenses d'administration de l'Office	733 035	501 821
Total, dépenses d'administration	1 234 087	827 630
Se répartissant comme suit :		
Administration générale	936 385	677 458
Administration des prêts	297 702	150 172
Total, dépenses d'administration	1 234 087	827 630

Notes relatives aux états financiers concernant la Caisse de prévoyance

Note 1

La Caisse

L'adhésion à la Caisse de prévoyance est un avantage offert à tous les fonctionnaires de la région; il s'agit d'un régime à cotisations définies. Créée en 1955, la Caisse comptait 22 095 adhérents au 31 décembre 2001, non compris 892 anciens fonctionnaires de l'Office qui ont encore des comptes créditeurs conformément au règlement. La cotisation mensuelle est versée sous forme de retenue obligatoire égale à 7,5 % du traitement, à laquelle l'Office ajoute une cotisation de 15 %. Le règlement autorise les fonctionnaires à cotiser davantage s'ils le souhaitent, leur cotisation ne pouvant pas dépasser 50 % de leur traitement mensuel. Ils peuvent bénéficier de prêts de la Caisse garantis par leur compte créditeur pour financer des études ou des dépenses de santé ou de logement. Ces prêts doivent être remboursés en 10 ans. Au 31 décembre 2001, l'encours de ces prêts s'élevait à 55 664 219 dollars. Tous les adhérents perçoivent des montants correspondant au rendement le plus bas entre le rendement comptable et celui du marché pendant la durée de leur emploi ou leur période de cotisation. La Caisse est administrée par un secrétariat qui agit sous la supervision et en suivant les directives de deux comités, le Comité de la Caisse de prévoyance et le Comité consultatif des placements.

Note 2

Placements et gestion des placements

Les placements de la Caisse sont gérés par sept gestionnaires : quatre pour le portefeuille mondial d'obligations et trois pour le portefeuille mondial d'actions. Telles qu'approuvées, les directives relatives aux placements prévoyaient que ceux-ci se composent à 75 % d'obligations et à 25 % d'actions. Néanmoins, au 31 décembre 2001, ils se composaient en réalité à 76 % d'obligations et à 24 % d'actions. La garde des titres est assurée au niveau mondial par la Northern Trust Company, qui administre aussi un système qui permet d'encaisser des commissions en prêtant des titres à des emprunteurs approuvés pour une courte durée. La Northern Trust Company calcule les statistiques relatives au rendement de la Caisse. Le gestionnaire de placements en actions Nicholas Applegate Capital Management de San Diego a été remercié en décembre 2001, et le portefeuille géré par lui a été transféré à parts égales à la Gulf International Bank et à Lombard Odier. Aux fins de la production d'un chiffre de recettes, les placements sont valorisés au montant le plus bas entre valeur de réalisation et valeur d'achat, pour l'ensemble du portefeuille. Au 31 décembre 2001, la valeur des placements s'élevait à 787 789 329 dollars pour le fonds en dollars et 128 039 dollars pour le fonds en schillings autrichiens. Se basant sur la valeur de réalisation, les gestionnaires du fonds en dollars faisaient état d'un montant de 788 797 402 dollars. Après que les soldes des adhérents eurent été virés au fonds en dollars en juillet 1998, la gestion des placements du fonds en schillings autrichiens a été déléguée au Trésorier de l'Office.

Note 3
Revenu des placements

Le revenu brut des placements se répartit comme suit pour l'exercice biennal (en dollars des États-Unis) :

Intérêts (titres à revenu fixe)	63 088 766
Dividendes (actions)	4 262 331
Plus-value/Moins-values réalisées	(21 418 133)
Intérêts (dépôts à court terme)	4 017 246
Total	49 950 210

Note 4
Opérations en devises

La Caisse tient ses comptes en dollars des États-Unis. Les opérations libellées en d'autres devises au titre des engagements et des dépenses sont converties en dollars des États-Unis au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU au moment où elles ont lieu. Les opérations d'investissement effectuées en d'autres monnaies par les gestionnaires de placements sont converties en dollars au taux du marché en vigueur au moment où elles ont lieu.

Note 5
Dépenses d'administration

Les dépenses d'administration comprennent les dépenses directement imputables au secrétariat de la Caisse de prévoyance et une quote-part des dépenses d'administration des sièges et des bureaux extérieurs calculée au prorata du temps consacré à la Caisse. Le montant de ces dépenses a été réparti entre dépenses d'administration générale et dépenses d'administration des prêts.

Note 6
Réserve pour les dépenses d'administration des prêts

Un compte de réserve a été créé pour permettre de combler l'écart éventuel entre le prélèvement de 1 % pour frais administratifs effectué sur les prêts de la Caisse et le montant effectif des dépenses d'administration des prêts.

Note 7
Cotisations et soldes des fonds

On trouvera ci-après (en dollars des États-Unis) une analyse du montant dû à la Caisse par le Fonds général au 31 décembre 2001 :

Source de financement et résultat

Crédits des adhérents et résultat	(8 586 621)
Crédits des retraités	(29 689 972)
Crédits des adhérents ayant quitté l'Office	(3 550 758)

Source de financement et résultat

Revenu de placements	(24 956 215)
Diminution du portefeuille	68 775 890
Sources de financement : montant net	1 992 324
Accroissement des réserves et des sommes à payer	258 750
Résultat pour le Fonds général	(2 251 074)
Ajouter : Montant dû au Fonds général au 1er janvier 2000	2 884 749
Montant dû au Fonds général au 31 décembre 2001	633 675

Note 8**Fonds de retraite**

Les actifs du Fonds de retraite, qui avait été créé à l'intention des enseignants engagés comme contractuels, ont été absorbés par la Caisse de prévoyance en mars 2000.

Note 9**Événements ultérieurs**

a) En février 2002, une opération de rééquilibrage a été effectuée pour diversifier le risque pour la Caisse de prévoyance et profiter de la faiblesse des cours des actions. À cette fin, on a transféré des fonds des portefeuilles Baring International et Fiduciary Trust à tous les autres portefeuilles d'obligations et d'actions.

b) Les services de l'Office à Vienne ont fermé leurs portes en janvier 2002. Toutefois, les placements du fonds en schillings autrichiens de la Caisse de prévoyance continueront d'être gérés par l'Office jusqu'à ce que les membres les retirent.

02-45616 (F) 090902 230902

